

ALMANACH 1930

100

DÉTECTIVE

PAGES

Le grand hebdomadaire des faits-divers.



3^f 1r.95

Tous les mystères.

35646

ABONNEMENTS	
1 an	6 mois
France et Colonies..	55.» 28.»
Étranger Tarif A..	72.» 37.»
Étranger Tarif B..	82.» 43.»
Compte Chèque Postal n° 1298-37	

TOUS LES JEUDIS

DÉTECTIVE

1fr.25

Le grand hebdomadaire des faits-divers

RÉDACTION
ADMINISTRATION
35, rue Madame
PARIS

Téléphone : LITTRÉ, 32-11

GEORGE - KESSEL
Directeur
Rédacteur en Chef

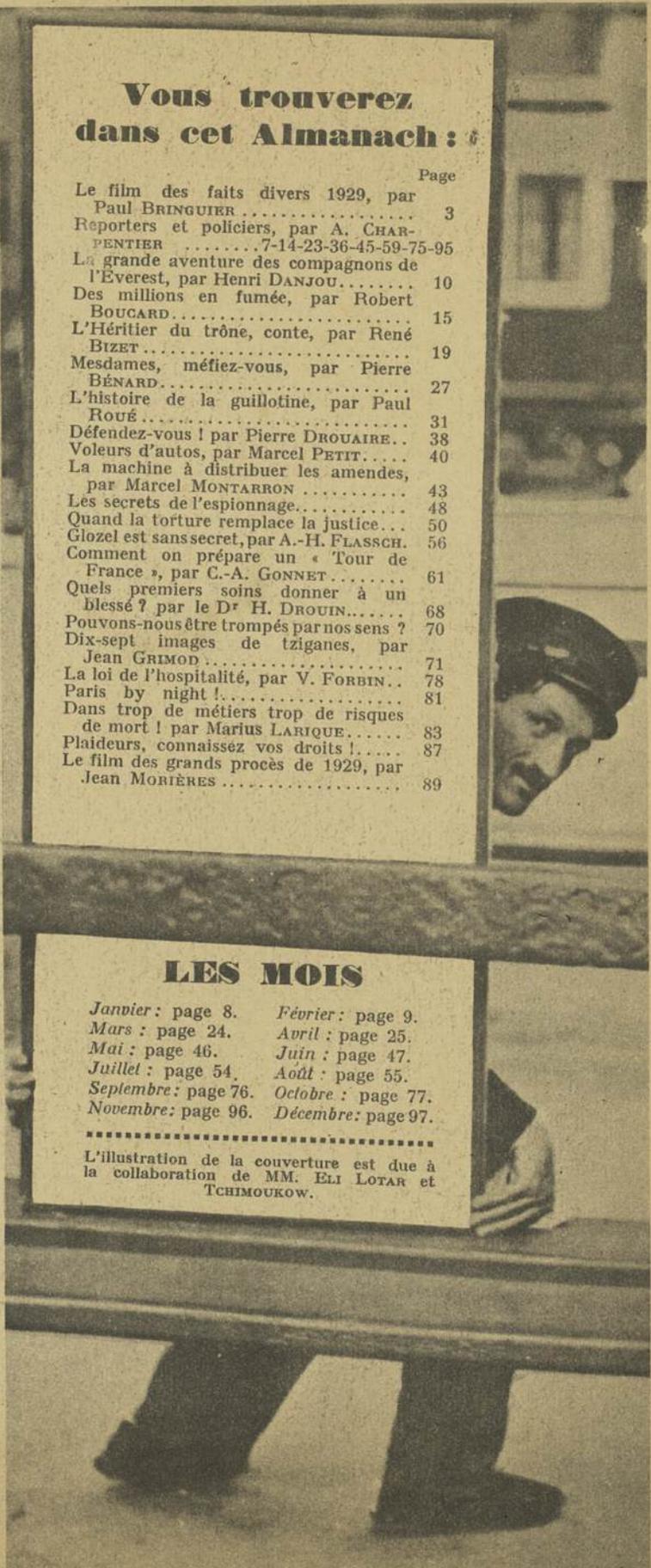
Vous trouverez dans cet Almanach :

	Page
Le film des faits divers 1929, par Paul BRINGUIER	3
Reporters et policiers, par A. CHARPENTIER	7-14-23-36-45-59-75-95
La grande aventure des compagnons de l'Everest, par Henri DANJOU.....	10
Des millions en fumée, par Robert BOUCARD.....	15
L'Héritier du trône, conte, par René BIZET.....	19
Mesdames, méfiez-vous, par Pierre BÉNARD.....	27
L'histoire de la guillotine, par Paul ROUÉ.....	31
Défendez-vous ! par Pierre DROUAIRE..	38
Voleurs d'autos, par Marcel PETIT.....	40
La machine à distribuer les amendes, par Marcel MONTARRON	43
Les secrets de l'espionnage.....	48
Quand la torture remplace la justice...	50
Glozel est sans secret, par A.-H. FLASSCH.	56
Comment on prépare un « Tour de France », par C.-A. GONNET.....	61
Quels premiers soins donner à un blessé ? par le Dr H. DROUIN.....	68
Pouvons-nous être trompés par nos sens ? Dix-sept images de tziganes, par Jean GRIMOD	71
La loi de l'hospitalité, par V. FORBIN..	78
Paris by night !.....	81
Dans trop de métiers trop de risques de mort ! par Marius LARIQUE.....	83
Plaideurs, connaissez vos droits !.....	87
Le film des grands procès de 1929, par Jean MORIÈRES	89

LES MOIS

Janvier : page 8. Février : page 9.
Mars : page 24. Avril : page 25.
Mai : page 46. Juin : page 47.
Juillet : page 54. Août : page 55.
Septembre : page 76. Octobre : page 77.
Novembre : page 96. Décembre : page 97.

.....
L'illustration de la couverture est due à la collaboration de MM. ELI LOTAR et TCHIMOUKOW.



Dessins et illustrations par BÉCAN, GUÉRIN, H. MONIER, PEDRO, POL FERJAC, PRUVOST, SERRUZIER.

DETECTIVE FILMS

LES FAITS DIVERS

Nan de faits divers! Le film le plus émouvant, le plus cruel, le plus complet de la vie d'une ville, d'un pays. Le cœur du monde tient tout entier entre le geste de la fille mère abandonnée qui étouffe en sanglotant l'enfant qu'elle ne peut plus nourrir et le crach financier qui ruine cent mille patients amasseurs du repos de leur vieillesse.

Un film sec, précis, dramatique. Un an de faits divers!

Le trois octobre, le sous-marin *Ondine*, qui faisait une croisière dans le golfe de Gascogne, disparut. Quelques jours on espéra, on chercha. A la fin, le capitaine d'un vapeur grec arrivé à Amsterdam avoua qu'il avait abordé et coulé le sous-marin. Il ne fallait plus rien espérer. On ne saura même jamais à quel endroit exact, au fond de l'Atlantique, reposent les trois officiers et les 41 marins dans leur cercueil d'acier.

Le 18 une maison de ciment armé, en construction à Vincennes, s'écroulait sur trente ouvriers.

On retira des débris quelques blessés. Puis quelques cadavres. Toute la nuit, toute une journée, trente terribles heures les pompiers luttèrent pour dégager deux hommes coincés sous les débris. L'un d'eux, que l'on dégagait le bassin écrasé, entendit un médecin murmurer près de lui

qu'il était perdu. Il réclama alors une cigarette, essaya de se dresser et mourut. L'autre succomba également à l'hôpital. Seize hommes en tout périrent là.

Le surlendemain, près de Beauvais, une garde-barrière, Mme Declarche, et son amant, un cantonnier, M. Gremart, sont abattus à coups de fusil par un rival de Gremart, un paysan, Crespins (1). Sa vengeance accomplie, Crespins tente de se faire sauter la cervelle et ne réussit qu'à se mutiler atrocement, à s'enlever littéralement le visage.

Le lendemain 21, au Maroc, à la limite de la zone dissidente, des pillards arrêtent un camion, tuent le chauffeur, enlèvent deux voyageurs. On s'élance à leur poursuite, ils sont rejoints, les coups de feu éclatent et un contrôleur administratif, M. Rozier, tombe.

Cependant, depuis quelque temps une extraordinaire affaire a éclaté à Marseille. On a découvert dans le jardin d'une villa de la proche banlieue, enterré, le cadavre d'une femme. On découvre bientôt un autre corps. Le propriétaire de la villa, Rey, a disparu, s'est enfui. Les langues vont leur train. On a aperçu souvent des femmes chez lui, avec lui, des « fiancées » qui disparaissaient mystérieusement. Rey est-il un nouveau Landru? On établit bientôt qu'il étranglait ses fiancées pour s'emparer de leur petite fortune et qu'il doit avoir quatre victimes sur la conscience. On finit par l'arrêter à Alger. Mais c'est une loque que les inspecteurs ramènent à Marseille. Dans sa cellule de la prison Chave, Rey, prostré, refuse de manger et à plus forte raison de parler. En vain, vingt fois, le juge d'instruction va-t-il à la prison essayer de forcer ce farouche mutisme. La faiblesse de Rey augmente, cette étrange maladie le terrasse et le 30 octobre l'étrangleur meurt sans avoir livré tout son secret.

Le 2 novembre, le ciment armé fait de nouveau des siennes. Un théâtre en construction s'effondre rue Quentin-Bauchart sans heureusement faire de victimes.

Le six novembre on arrête à Limoges le marquis de la Besse (3), sa maîtresse, une dactylographe, Germaine Troussel, et une sage-femme, convaincus tous les trois d'avortement. Cette affaire soulève une grosse émotion.



Le 11 novembre, le jour anniversaire de la signature de l'armistice, le paquebot *Vestris* coule dans l'Atlantique. 112 passagers ou membres de l'équipage périssent dans ce sinistre.

Le 21 novembre, à Marseille, un encaisseur de banque, M. Landier, va faire un envoi de fond à la poste. Il a dans sa sacoche 385.000 francs. Au moment où il traverse un terrain vague qui se trouve derrière la Bourse, à trois heures de l'après-midi, en pleine ville, à cent mètres de la Cannebière, quatre individus sautent d'une auto et tentent de le dévaliser. Landier sort son revolver. Avant qu'il ait eu le temps de s'en servir, un des bandits le foudroie d'une balle au cœur. Les agresseurs s'enfuient en automobile (2) avec la sacoche. Ils ne devaient être arrêtés, dénoncés par des indicateurs, que quelques jours plus tard. C'étaient presque tous des Corses : Griffaut, Chiocca, Leonetti, Calendini, Choche, Thomas. Mais l'inspecteur et l'âme de la bande n'a pu être identifié avec certitude. On le croit mort, suicidé. Qui sait ?

Le 6 décembre, un épouvantable crime ensanglante une petite commune rurale des Basses-Alpes et son écho, porté sur les ailes rapides de la presse, vient émouvoir tout le pays. Deux enfants, dont l'un n'a pas encore seize ans, Ughetto, un Italien, Witwosky, un Polonais, égorgent, lapident, révoquèrent, à Valensole, dans leur ferme de Courrely, le fermier Adrien Richaud, sa femme, leurs deux bambins, Roger et Clément, trois ans et cinq ans, le domestique Amaudric, soit en tout cinq personnes. Les détails de cette véritable boucherie sont horribles. Il suffit de rappeler que pour bien assurer la mort de leurs victimes les deux précoces bandits, à coups de pavé, pilent la tête des corps étendus à terre ; la cervelle coule... c'est une vision d'épouvante qu'ont les premières personnes accourues sur les lieux du crime.

Ughetto et Witwosky se font prendre par les gendarmes à la Grand'Combe. Morrières vous dira plus loin le sort que leur fit le jury bas-alpin.

Contrastant avec ces rougeoyantes horreurs, voici peu après le Scandale de « la Gazette du Franc », où se mêlent l'ingéniosité employée au gain illicite, l'astuce, la jobardise, la crédulité, sur un fond de dramatique misère. — car bien des victimes avaient engagé là toutes leurs économies. Inutile de rappeler les faits encore présents à toutes les mémoires ; on se souvient de l'arrestation de M^{me} Hanau (4) et de son état-major ; premières charrettes que suivirent peu après sur le chemin de la Santé celles de Georges Anquetil et de Mimoun Amar. Et au milieu de ce fouillis financier, l'engrenage judiciaire commençait lentement de fonctionner.

Presque en même temps, un ancien ministre des Finances se faisait escroc. Escroc vulgaire, sans génie. Chèques sans provision, ou falsifiés, fausses traites. Un nom, une personnalité, une légende s'écroulaient d'un coup. Le gouvernement, les amis d'autrefois, émus, avaient en vain tenté de sauver celui dont il semblait que certains actes de sa vie étaient sous le régime de la démence. On l'avait discrètement « retiré du siècle » en le cloîtrant à la maison de santé de la Malmaison. Il fallut céder à l'action de la justice et les portes de Fresnes, la prison-infirmerie se refermèrent sur l'un des signataires du traité de paix.

Et le vrai, le pur fait divers reprend sa place. Le 15 décembre, la femme d'un ingénieur parisien tue son mari à coups de revolver, persue sans raison. Une nuit de plaisir à Montparnasse avait écoré le couple, crispé les nerfs. Une courte dispute, des coups de feu.

Après le crime psychologique, le crime politique. Le 21 décembre, un exalté, autonomiste alsacien, Georges Benoit, abat le procureur général Fachot de deux balles dans le ventre. Le procureur avait requis, naguère, contre les autonomistes. On sauve le magistrat et à l'audience des assises on peut voir la victime demander au jury et à la Cour le pardon de son meurtrier.

L'année commence mieux. Le mois de janvier est calme. C'est à peine si un banquier, le baron Pacquement, lève le pied et si la prison de Limoges commence à se faire une assez joyeuse célébrité grâce au régime extraordinaire dont jouissent ses pensionnaires et à quelques évasions qui en résultent.

En février tout est au froid. L'Orient Express est bloqué par la neige. Onze clochards meurent asphyxiés par une fuite de gaz, dans un asile, rue de Tocqueville.

Le 4 mars, en plein jour, rue de Rome, Joseph Collon attaque une bijouterie, blesse grièvement le bijoutier, sa femme, son fils et se fait prendre. Le lendemain deux petites danseuses de Montmartre, Mathilde Fontaine et Adrienne Bocquillon, malades de l'ennui de la vie, s'asphyxient dans leur chambre.



Le 12, un attentat dans un train. Depuis longtemps cette rubrique était vide. Dans le Paris-Nancy, le chef de train Perrin est assassiné et dévalisé. Tous les voyageurs sont surveillés à l'arrivée. On en arrête un qui n'avait pu payer le prix de sa place. C'était bien le meurtrier, un jeune Alsacien, Steffen (5).

Le 25 avril, survient le premier épisode d'une des plus belles affaires de la saison. On trouve morte, chez elle, place Emile-Flandrin, étranglée, Mme Blanc (7), une ancienne militante anarchiste. C'est son fils, Ernest Rigaudin, qui découvre le cadavre. La police, après une longue enquête, renonce à trouver le coupable. Et cependant, dans l'ombre... Le premier mai pourrait être le grand fait divers de l'année. En France, les mesures préventives du préfet de police M. Chiappe, muselaient les communistes. A Berlin seulement le sang coula.... Et la vie reprit son cours.

Le 11, un drame assez obscur se déroula entre Lille et Creil. Au cours d'une dispute, sans doute, le chauffeur Fauquenois assomme à coups de marteau son mécanicien, Lattaignant, et le jette sur la voie.

Le 25, Mme Mandel, mère du député, est assommée par sa bonne, Elise Pratt, qui a à peine quatorze ans. Sur quoi on arrête Ayraud, l'agresseur de la bijoutière, Mme Tielis.

Juin est calme. Il y a en province, en juillet quelques drames de la jalousie, de la folie ou de la haine. A Crépy-en-Craonnais, un garçon boucher tue son père à coup de cognée; à Rennes, une femme égorge ses trois enfants et se tranche la gorge; à Caen, un mari tire sur sa femme et l'achève à coup de verre de table; à Puteaux, un alcoolique tue sa femme; à Vitry, une mère égorge sa fillette et se suicide; à Paris, un maroquinier blesse sa maîtresse et se fait justice; à Levallois, un jeune homme poignarde son père près du lit où agonise son frère.

Un accident du ciment armé. Porte d'Italie un hangar s'effondre ensevelissant 9 ouvriers.

Le 19, un soir, un couple de parents sanglotants vient signaler au commissaire de police la disparition d'une fillette de 4 ans, Jeannine Bigogne. Le lendemain, on retrouve le petit corps étranglé dans une valise, sur les berges de la Seine. Le sadique assassin, un voisin des Bigogne, l'Anglais Sidney Harle, est pris le jour même. Le lendemain, c'est à Dijon qu'une petite fille est aussi la pitoyable victime d'un sadique.

Le 24 on arrête à la suite d'une dénonciation un chiffonnier, Pierre Desroches, qui, plusieurs années auparavant, a tué par intérêt et enterré dans son jardin son propriétaire, Emmanuel Grangé. Le 26, un danseur mondain, l'Huidan John Khanchaud, poignarde son amie et se défenestre.

Le 9 août on repêche dans la Marne, enveloppé dans de la toile à sac, un corps de femme coupé en morceaux. C'est le grand mystère. Après des semaines de patiente enquête on réussit à identifier à peu près certainement la victime. C'est une prostituée, Loulou Bataille (6). On arrête son amant, l'Algérien Smadja, on recherche ses autres « amis » Dédé de la Java, d'autres encore. Mais il semble que les efforts du commissaire Nicolle, chef de la brigade criminelle, seront vains. Il est à peu près certain qu'il faudra faute de preuves relâcher Smadja. A moins d'un hasard, ou d'un miracle, Loulou Bataille ne sera pas vengée.

Le 8 août, le gardien de nuit Joseph Maillet est mystérieusement assassiné.

Le 4 septembre, dans un hôtel, un riche Anglais, Wigget, tue sa femme à coups de revolver et va se suicider au Bois, quelques jours après.

Le 12, à Marseille, un fou est assiégé dans sa maison. Il est abattu, après avoir tiré pendant cinq heures sur les policiers et la foule.

Enfin, le 14 septembre, on découvre, dans une malle (8), en gare de Lille, le cadavre d'un homme étranglé et assassiné. C'est celui de Rigaudin (9), le fils de la vieille Mme Blanc assassinée quelques mois plus tôt. Tout ceci est trop récent pour que nous y revenions. Là encore, pour percevoir cette nuit pesante, les policiers doivent mettre à l'œuvre toutes leurs ressources.

Le 17 septembre, un exalté, Philipponet, assassine en plein palais de justice, M. Bayle, le grand maître du service de l'identité judiciaire. On n'épilogue pas sur un geste de démente. On ne peut que saluer le mort.

Et tous les autres, tous les petits crimes de province, les drames de la passion : l'argent, le cœur. Je vous ai bien dit que c'est au long des faits divers que l'on mesurait la vie ardente, la vie charnelle d'un pays.

Paul BRINGUIER.

A l'instruction

(Dessin de H. Monier)



— Vous pouviez bien vous contenter de voler votre victime sans l'étrangler...

— J'ai bien eu la même idée que vous, monsieur le juge ; seulement, elle g... trop fort!...

Affaire d'honneur

(Dessin de J.-G. Serruzier)



— Allez dire à mon adversaire que... que j'ai... l'épée nickelée!...

SOMMER, DÉTECTIVE

Enquêtes avant mariage. Filatures. Recherches 40 fr.
Toutes missions. Paiement après.

Ouvert de 8 h. à 20 heures. Téléphone : Louvre 71-87

5, RUE ÉTIENNE-MARCEL

Le mari ne plaisante pas!...

(Dessin de J.-G. Serruzier)



— Ah! l'animal!... s'il ne me devait pas dix louis... je le tuerais comme un chien!...

Antécédents

(Dessin de J.-G. Serruzier)



— Avez-vous déjà été condamné ?

— Oh, oui!... deux fois par mon médecin!...

REPORTERS & POLICIERS

par André CHARPENTIER

NTRE le policier qui, dans l'intérêt de l'enquête judiciaire, tient à cacher un détail de l'affaire qu'il suit, et le reporter, avide de « tuyaux » sensationnels pour son journal, la lutte est souvent âpre et dure. Qui arrivera bon premier, dans cette chasse aux renseignements ?

Il y a souvent, entre ces deux personnages, des conflits qui donnent lieu à des épisodes amusants, voire dramatiques.

Instinctivement méfiants, les policiers facilitent rarement la tâche des reporters, sauf dans les cas où la publicité de la presse peut servir à traquer un criminel, par la révélation de certains détails ou la publication de photos.

Sous des dehors courtois, les relations manquent de chaleur. Il y a incompatibilité professionnelle. Cependant, aujourd'hui, grâce aux interventions de hauts fonctionnaires de la police qui ont compris qu'il était préférable de sympathiser avec les journalistes, les rapports sont moins tendus. Nous sommes loin de l'époque où, au Palais de Justice, dans la première galerie de l'Instruction, on pouvait lire sur une pancarte cette inscription : « L'accès des couloirs est interdit aux chiens et aux reporters. » Cela donne, n'est-ce pas, mieux que tout commentaire, une idée du genre de commerce qui existait alors, à l'ombre de la Tour Pointue, entre délégués de la presse et gens de police.

Les reporters surent d'ailleurs se venger de ce mépris ainsi affiché. Ah ! on leur fermait la porte au nez ! Ah ! on leur refusait leur pâture quotidienne de faits divers, eh bien ! ils en inventaient ! Ils affolèrent le cabinet du préfet et les commissariats, en « sortant » des affaires aussi sensationnelles que peu véridiques, des « canards » formidables : un tigre dans le bois de Meudon, des serpents dans les ruines de la Cour des Comptes, des rats enragés aux Champs Elysées, des satyres un peu partout, des apaches sur les boulevards, un mari qui fait dévorer par deux molosses l'amant de sa femme, le vol de la girafe du Jardin des Plantes, etc.

Louis Thinet, fait-diversier du *Figaro*, menait la charge. La terreur régna dans certains quartiers. Il y eut une interpellation au Conseil municipal.

Après trois mois de cette campagne, la Police demanda l'aman. Les commissaires de police furent autorisés à communiquer des renseignements. Le chef de la Sûreté d'alors, Cochefert, pactisa un des premiers. Il reçut lui-même les journalistes, leur offrit des cigarettes, et leur raconta des histoires...



Le Bureau des Informations Judiciaires à la Préfecture de Police, boulevard du Palais

Les reporters avaient gagné la bataille.

Depuis lors, leur fanion flotte à côté du cabinet du Préfet, boulevard du Palais, dans un bureau particulier mis aimablement à leur disposition, sorte de quartier général des informations policières, relié par téléphone aux journaux.

Certes, il y a encore des heurts inévitables entre reporters et policiers. Nous en publions plus loin (1) quelques exemples typiques qu'on se raconte, aux heures de répit, dans les salles de rédaction et qui forment comme le livre d'or parlé de la corporation.

A. G.

(1) Voir pages 23, 36, 45, 59, 75, 95.

COLLECTION D'ANAS

PROPOS, ANECDOTES ET VARIÉTÉS

HISTOIRES

GAULOISES

POLITIQUES

LITTÉRAIRES

DE CHASSE

ANGLAISES

RECUEILLIS PAR

LÉON TREICH

HISTOIRES

MÉDICALES

JUDICIAIRES

THÉÂTRALES

DE POCHARDS

AMÉRICAINES

POUR LA NOUVELLE ANNÉE

POUR LIRE ENTRE HOMMES

POUR LES PARISIENS

LIBRAIRIE GALLIMARD

Janvier 19

le mois
des inondations

JANVIER

1 M	<i>Circoncision.</i>
2 J	s. Basile.
3 V	s ^e Geneviève.
4 S	s. Rigobert.
5 D	s ^e Amélie.
6 L	<i>Epiphanie.</i>
7 M	s ^e Mélanie.
8 M	s. Lucien.
9 J	s. Marcellin.
10 V	s. Guillaume.
11 S	s ^e Hortense.
12 D	s. Arcade.
13 L	s. Hilaire.
14 M	s. Félix.
15 M	s. Maur.
16 J	s. Marcel.
17 V	s. Antoine.
18 S	s ^e Prisca.
19 D	s. Sulpice.
20 L	s. Sébastien.
21 M	s ^e Agnès.
22 M	s. Vincent.
23 J	s. Raymond.
24 V	s. Babylas.
25 S	s. Polycarpe.
26 D	s ^e Victorine.
27 L	s. Chrysostome.
28 M	s. Charlemagne.
29 M	s. Franc. de Sales.
30 J	s ^e Bathilde.
31 V	s ^e Marcelle.

30 février

FÉVRIER

1 S	s. Ignace.
2 D	s. Marc.
3 L	s. Blaise.
4 M	s. Gilbert.
5 M	s ^e Agathe.
6 J	s ^e Dorothée.
7 V	s. Romuald.
8 S	s ^e Marthe.
9 D	s ^e Apolline.
10 L	s ^e Scholastique.
11 M	s. Adolphe.
12 M	s ^e Eulalie.
13 J	s. Grégoire.
14 V	s. Valentin.
15 S	s. Faustin.
16 D	s ^e Julienne.
17 L	s. Théodule.
18 M	s. Siméon.
19 M	s. Gabin.
20 J	s. Eleuthère.
21 V	s. Pépin.
22 S	s ^e Isabelle.
23 D	s. Gérard (Sexagésime)
24 L	s. Mathias.
25 M	s. Juste.
26 M	s. Nestor.
27 J	s. Léandre.
28 V	s. Romain.

En 1930 aucune éclipse de soleil ou de lune n'est visible en France.

le froid

terreur des pauvres gens



Lama tenant à la main son « moulin à prières »



CAPITAINE Noël ?

Un homme sortit d'un groupe. C'était un homme très grand, aux yeux bleus. Il était emmitoufflé dans un large cache-nez. Bien qu'il eût dépassé la trentaine, il avait la peau soyeuse d'un adolescent. Je le saluai. C'était un des compagnons de la grande aventure !

— Alors vous étiez avec Norton à l'Everest !

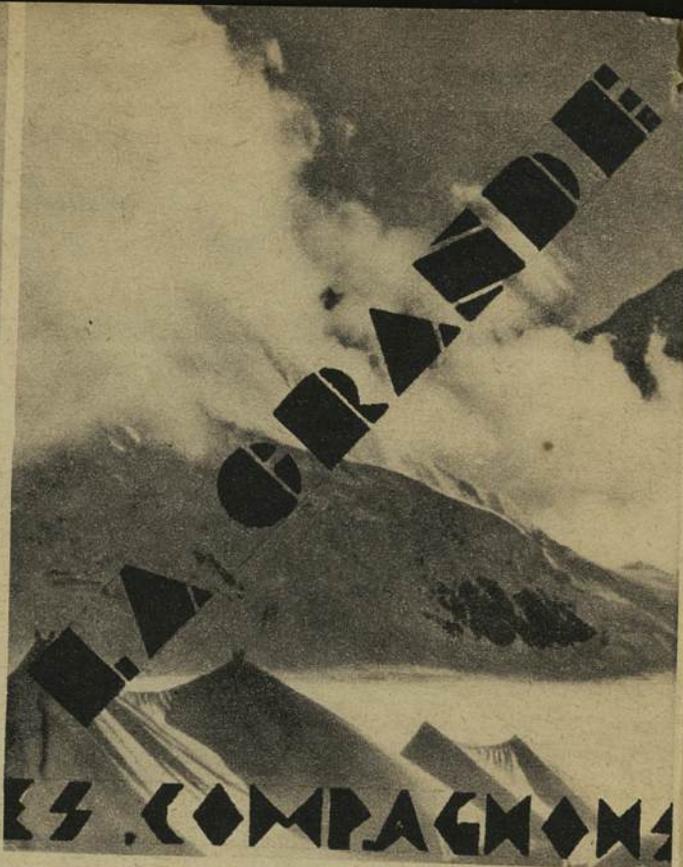
Noël sourit et salua aussi. Cet homme qui avait pris part à une des plus tragiques odyssées du siècle était timide comme un enfant.

Il s'excusait.

— Nous n'étions pas les premiers ! En 1921 le colonel C. K. Howard Bury nous avait frayé le chemin. Nous ne sommes parvenus qu'à deux cents mètres du sommet faute d'oxygène. Irvine et Mallory, qui sont montés plus haut, sont morts...

Sa pensée se reportait sur les deux victimes de l'expédition : Irvine, un enfant de vingt ans, gai, aventureux, qui, avant de tenter la conquête de l'Everest, avait déjà pris part à une expédition au pôle, et Leigh Mallory, le prudent et le triste Mallory, qui avait cependant tout abandonné, famille, situation et fortune, pour aller jusqu'aux pentes de la montagne rebelle...

Nous restâmes un instant silencieux : la minute de silence des morts ! Nous n'étions plus à Paris, dans le modeste hôtel de la rue du Helder où nous étions tous hébergés, mais plus loin, dans la région du souvenir. Au Thibet. Six Thibétains aux visages de bouddha nous fournissaient la couleur locale. Il y avait, drapés dans des robes de laine brune : Lapka Chedé, berger de la race des tcherkesses, qui, comme Noël, était arrivé au pied du grand pic de l'Everest, et, entourant Gana Suta Champo, grand lama (c'est-à-dire grand-prêtre) de Gyantsé,



les lamas sacrés : Sunsun, Iam Yang, Sobsang, Pema Chanda et Pema Tanduk, prêtres du monastère avec qui je devais boire par la suite de si nombreux whiskies dans les bars du boulevard des Italiens.

— Seul Lapka Chedé était avec nous, dit Noël, mais Gana Suta Champo et ses frères nous ont recueillis quand, revenant de la grande expédition, nous sommes arrivés aux portes de leur monastère, mourant de froid et de faim...

Les lamas comprirent que notre attention se portait sur eux. Ils s'inclinèrent. Gana Suta Champo était le plus humble : c'était cependant le plus important de tous les lamas.

Un souverain, je connaissais son domaine pour en avoir vu la représentation dans les carnets du capitaine Noël : un monastère perché à quatre mille mètres au-dessus du niveau de la mer, près de Lhasa la ville sainte. Je savais qu'il avait acquis une puissance absolue sur quatre

mille lamas par une grande austérité et une grande sagesse.

— Regardez-le bien, me dit Noël. Dans quelques mois, bien que vivant, il ne sera plus de ce monde.

Je ne compris pas. Il ajouta :

— Ce n'est pas un voyageur, c'est un pèlerin ; une loi impérieuse, en usage dans son pays, veut que



A l'assaut du mont...



par HENRI DANJOU

DE "L'EVEREST"

celui qui a la puissance, abandonne honneurs et biens, au déclin de son âge, pour parcourir le monde en vagabond. Il est venu en Europe chercher la dernière vision qu'il aura de la terre. Dès son retour au Thibet, il se rendra auprès de la trinité quasi divine de Lhassa : le Bouddha vivant, le Tachylama et le Dalai-Lama. Il leur dira ce qu'il a vu. Ce seront ses derniers confidents, car il ira aussitôt après s'ensevelir dans une grotte de l'Himalaya qu'il ne quittera qu'à la mort.



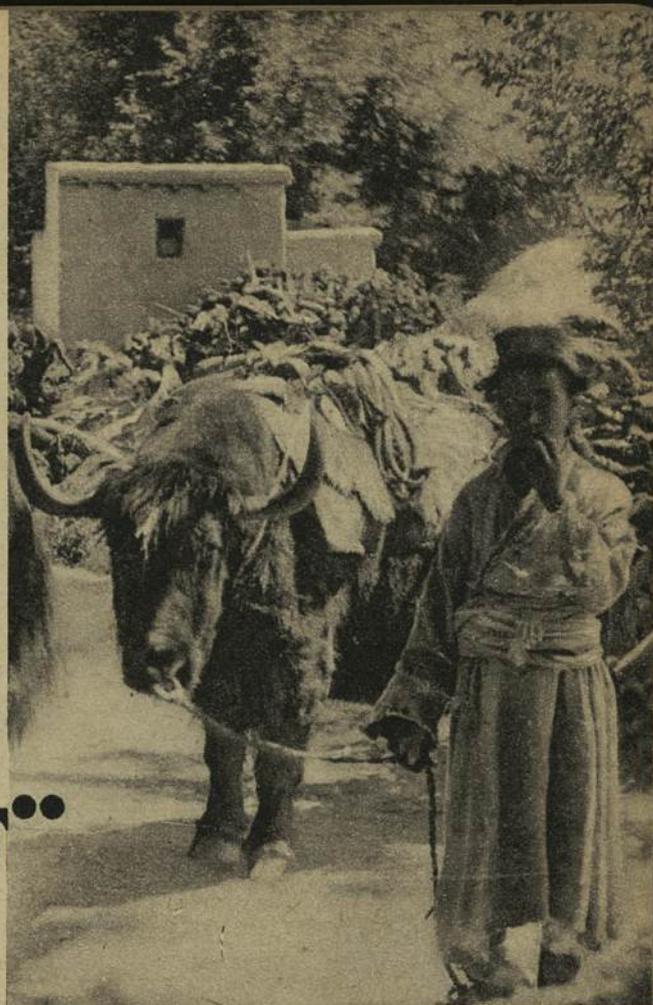
...en file indienne

au milieu de l'estomac du grand Dragon du ciel et la terre avait disparu. Vous êtes très habiles pour vous mouvoir dans l'atmosphère, mais vous ne monterez jamais assez haut pour rencontrer les dieux. »

C'était la seule impression qu'il emportait de nos machines ! Il ajouta :

Je m'inclinai à mon tour devant le grand-prêtre de la religion la plus humaine du monde. Noël qui était à la fois respectueux et familier, lui demanda de me dire quelle impression il rapportait d'un voyage qu'on lui avait fait faire la veille en avion. Gana Suta Champo murmura :

— Je suis parvenu, grâce à vous,



Au Thibet, le yak est la seule bête de somme

— Vous courez toujours comme des gens pressés et pourtant vous arriverez assez tôt à la mort... Vous êtes sujets de vos machines mais vous n'en êtes pas les maîtres, car les machines vous tueront !...

Nous nous attristâmes tous, et Noël commença pour moi le récit de la grande aventure.

— Nous avons déjà fait une excursion d'essai en 1922, me disait-il. Le général Bruce commandait notre cohorte. Nous arrivâmes tant bien que mal, à 8.128, à six cents mètres du sommet, mais nous ne pûmes monter plus haut faute d'oxygène. Deux ans plus tard nous repartîmes décidés à atteindre le but. Hélas ! la chance n'était pas avec nous. Bruce atteint de la malaria, tomba malade au moment du départ. Il dut se faire remplacer à notre tête par le brave lieutenant-colonel Norton, mon ami, et par son propre neveu Geoffroy Bruce, jeune officier de l'armée des Indes. L'âme de notre chef était avec nous, mais lui n'y était pas... »

Ils étaient partis treize. Outre Norton et Geoffroy Bruce, il y avait, parmi leurs compagnons, un géographe, M. Hazard ; un banquier, M. O'Deill ; un naturaliste, le docteur Hingot, grand chercheur d'insectes et d'animaux, flâneur éternel qu'il fallait toujours surveiller pour qu'il ne s'égarât point. Il y avait aussi Sectham, grimpeur de première force, Shebbeare, fonctionnaire important dans le gouvernement des Indes et que Norton avait nommé dictateur aux vivres. Le docteur Sonmerfield, médecin de l'expédition, aussi courageux que savant, et, enfin, Irvine, jeune fils de famille, et Mallory, professeur à l'école des Chartes de Londres, savant réputé, qui, tous deux, devaient mourir...

Soixante porteurs, choisis parmi les bergers du Népal, gaillards aussi solides qu'intrépides, et soixante soldats Gourkhas prêtés par le gouvernement des Indes, complétaient l'expédition.



La neige éternelle sur la cime de la « Déesse Mère du Monde »

La caravane partit le 1^{er} mars 1924 de Darsjeeling au nord de Calcutta, à environ cinq cents kilomètres de la frontière du Thibet.

Le froid reprenait déjà dans les contrées désolées qu'ils traversaient, emmitouflés dans des vêtements de laine, dans d'amples manteaux. Aussi les membres de la colonne d'expédition ressemblaient-ils à de véritables ballons. Ils se hâtaient : ne fallait-il pas arriver à l'Everest avant la mauvaise saison. Aussi forcèrent-ils les étapes, ne se reposant qu'à de rares intervalles jusqu'à ce qu'ils eussent atteint l'Hari Dzung, premier village du Thibet, situé à la hauteur du mont Blanc, où s'arrêtent les lignes télégraphiques du Bengale...

• • •

Avril. Mai. Ils vont gravissant les plateaux, s'essouffant dans des escalades dangereuses. Peu à peu le thermomètre descend jusqu'à moins 30 degrés. Ils subissent parfois des différences

de température de 40 degrés, à moins d'une heure d'intervalle. Le vent souffle sur eux en trombe, arrivant de plusieurs gorges à la fois, rendant souvent leur marche impossible. Les étapes les plus dures ne sont pas encore couvertes et cependant les porteurs népals, effrayés par la difficulté d'une ascension dont il paraît impossible de venir à bout, ont pour la plupart déserté.

Enfin, au début de mai, ils atteignent le cœur de l'Himalaya. Ils aperçoivent la montagne de la création, le sommet des dieux. Devant eux l'Everest dresse, à 8.882 mètres, sa crête neigeuse au-dessus de toutes les autres cimes. Et du col de Rongbulk, où ils campent, ils versent des larmes d'émotion, bien qu'ils aient encore 3.000 mètres à gravir...

C'est là que dans un monastère, perché comme un nid d'aigle sur les rochers, où ils avaient été fraternellement recueillis, le grand lama Sang Rimpoché leur adressa les plus funestes prédictions.

— O bijoux dans le lotus ! leur dit-il, j'admire votre courage, mais je ne partage pas vos espoirs. Jamais les dieux ne vous permettront de vaincre le Chrome-Tieng-ma, Mont de la Déesse Mère du Monde !

Ils repartirent pour la grande montagne. Le glacier de Rongsuck s'étendait sur quinze kilomètres. Ils mirent un mois pour le franchir. A fin mai, ils dressèrent leurs tentes sur le Chang-là, à 6.600 mètres d'altitude. En juin ils atteignirent enfin le col de l'Everest, à 7.600 mètres.

Que de morts n'avaient-ils pas à déplorer déjà parmi les Gourkhas et les derniers porteurs ! Eux-mêmes étaient exténués.

Mais une grande fierté les habitait : A leurs pieds se déployait un abîme immense où étincelaient cent pics montagneux, tandis que d'un autre côté se dressait une falaise de glace de 300 mètres de hauteur. Déjà ils avaient l'impression de dominer la terre, comme des dieux !

Ils reprirent l'escalade. Noël, dont le rôle allait consister désormais à suivre les ascensionnistes à la lunette et à enregistrer leurs efforts, me dicta le récit de cette dernière partie du voyage. La voici telle que je l'ai retrouvée dans mes notes.

— Quatre explorateurs partirent les premiers, me dit-il : Norton, le docteur Sommerfield, le taciturne Mallory et le joyeux Irvine. Leurs barbes qui avaient poussé étaient hérissées de glaçons. Ils ressemblaient à des vieillards. — Trois porteurs seulement, parmi lesquels le porteur Lapka-Chedé avaient consenti à les suivre.

« Il n'étaient séparés que de cinq kilomètres, à vol d'oiseau, de la crête de l'Everest. Je les vis distinctement creuser deux mille marches dans la glace. Ils se tenaient les uns les autres par une



Mise en place d'un « moulin à prières » d'apparat devant lequel les dévôts thibétains offriront aux dieux des sacrifices



Types d'une des tribus mystérieuses qui vivent dans les hautes vallées de l'Himalaya

même corde de chanvre. Souvent ils trébuchaient, guettés par les précipices.

« Je compris bientôt que l'air se raréfiait. Norton Sommerfield, Irvine et Mallory devaient respirer dix fois avant de pouvoir avancer d'un pas. Le thermomètre marquait 30 degrés au-dessous de zéro.

« Chaque fois qu'ils s'élevaient d'une centaine de mètres, ils installaient un nouveau camp. Je les vis le 4^e jour à 8.168 mètres. Ils y établirent le camp 5. Le lendemain ils atteignaient 8.321 mètres et plantaient les deux dernières tentes du dernier bivouac.

« Norton avait les yeux brûlés, Sommerfield était épuisé. Seuls Irvine et Mallory avaient encore un peu de force. Ils décidèrent de poursuivre l'ascension.

« Je les vis partir le 6 juin. A deux heures du matin.

« La lune éclairait la montagne. Ils se déplaçaient, tache minuscule sous l'immense glacier. Ils attaquaient l'Everest par l'arête Nord.

« Pouvait-on laisser seuls les deux vaillants compagnons. Norton demanda par signaux, à ceux qui étaient restés en arrière, de venir à leur secours.

« Un des hommes épuisés se dévoua. C'était O'Deill. Il suivit Irvine et Mallory à la trace. A deux heures de l'après-midi, il les vit très nettement à 8.604 mètres, deux cents mètres au-dessous de la pyramide qui couronne l'Everest.

« Le vent soufflait à 160 kilomètres à l'heure. Les deux alpinistes s'élevaient de plus en plus lentement. Néanmoins ils continuaient leur marche dans la tempête.

« O'Deill les suivit encore pendant quelques minutes... Soudain un nuage environna la crête de l'Everest. Irvine et Mallory disparurent à tous les yeux...

« O'Deill les attendit toute la journée. Tant qu'il eut de l'oxygène et des vivres. Puis il revint vers nous atterré.

— Ils ont disparu !

« Nous fîmes des signaux au magnésium sans obtenir de réponse. La nuit passa. Au matin O'Deill gravit de nouveau la montagne. Il alla jusqu'aux tentes d'où Irvine et Mallory étaient partis pour tenter la dernière escalade ayant en lui le secret espoir qu'ils avaient pu y revenir... Hélas ! les tentes étaient vides.

« O'Deill nous rejoignit. Notre tristesse était immense. Nous recommençâmes vainement nos signaux. La nuit se passa dans l'angoisse. Le lendemain O'Deill retourna une fois encore au campement abandonné. Il n'y avait plus d'espoir. La raffale avait vraisemblablement emporté les

deux vainqueurs de l'Everest. Il visita les tentes abandonnées, puis, pour nous qui guettions derrière nos lunettes, il étendit sur la neige deux couvertures en forme de croix ! C'était le signal de la mort !

— Et nul n'a jamais su comment Irvine et Mallory étaient entrés dans la gloire ? demandai-je,

— Nous avons tous pensé qu'ayant atteint la crête tant désirée ils y étaient morts de froid pendant la nuit. Le vent les aura ensuite fait rouler dans un précipice...

Nous étions, Noël et moi, très émus par cette évocation du dernier acte de la tragique aventure. Il se tut. Je respectai son silence.

Puis, peu avant que se terminât notre repas, je lui demandai s'il pensait retourner une fois encore à l'Everest.

— Oui, me répondit-il du ton le plus naturel. Ce sera pour cette année ou pour l'année prochaine.

Henri DANJOU.



Pas de ponts, des cordes en bambou tressé pour franchir cours d'eau et rapides

REPORTERS & POLICIERS

Une histoire de revenants

CEST une histoire bien amusante, malgré son côté macabre. Le héros en fut Charles Brannes, reporter à la *Presse*, dont la présence d'esprit était proverbiale. Il lui en fallait, comme on va le voir, pour sortir de l'impasse où il se trouva un jour.

Ce rédacteur, qui n'avait pas la goutte à l'imaginative, fut envoyé par son journal aux funérailles de Béranger. Paris, on le sait, rendit en foule un dernier hommage au populaire chansonnier. Aux abords du Père-Lachaise, l'affluence était telle que le service d'ordre dut se montrer très rigoureux. Dès que le cortège officiel eut pénétré dans le cimetière, les portes furent fermées et consignées.

Charles Brannes avait réussi à se faufiler dans les rangs de la famille. Il put, de cette façon, assister en bonne place à la cérémonie de l'inhumation. Aucun détail ne lui échappa. Il avait enregistré tous les discours. Satisfait de lui, il remettait dans sa poche son bloc-notes bien garni :

« Et maintenant, vite au journal ! pensait-il.

L'heure pressait, en effet. Il était deux heures. Le journal paraissait à quatre. Il se dégaugea du cortège et se dirigea hâtivement vers la porte de la nécropole. Hélas ! la grille était close et les agents que la foule envahissante menaçait de déborder, se refusèrent catégoriquement à laisser passer qui que ce fût.

— Nous allons faire tout d'abord écouler le populo, lui dit un officier de paix qu'il suppliait, et puis nous ouvrons... dans une petite heure... Autrement, ce serait l'embouteillage... Tous nos regrets.

Une petite heure ! C'était le compte rendu raté. Charles Brannes s'arrachait les cheveux. En vain courait-il de Pierre à Paul, en exhibant son coupe-file. Ce bout de carton officiel n'avait guère, en la circonstance, plus de valeur que la carte de visite de M. Tartempion.

— Impossible !... Si on entr'ouvrait, la foule rentrerait... Pas d'exception !

Le malheureux, pris au piège comme un rat, trépanait de colère... C'est qu'on ne force pas facilement un barrage. Le barrage, c'est l'obstacle que doit boire le reporter, au cours des manifestations ou des bagarres, et il est souvent imbuvable !

Soudain, la cérémonie s'achevant, Charles Brannes aperçut le corbillard qui, vide de son cercueil, prenait le chemin d'une porte latérale.

Le reporter n'avait pas le choix des moyens. Il s'élança à la poursuite de la lugubre voiture, bondit dedans, sans attirer l'attention du cocher, et se glissa sous le drap mortuaire.

Le noir véhicule franchit sans encombre la porte du cimetière, avec l'appui de la force publique.

Une fois dans la rue, le reporter sortit lentement du drap funéraire...

Une passante, à ce spectacle fantastique, s'effondra sur le trottoir en se signant :

— Sainte Madone, un mort qui ressuscite !

Charles Brannes sauta à terre. Un fiacre arrivait :

— Cocher, à la *Presse*, rue Montmartre, ventre à terre !

— Vous n'êtes donc... pas mort ? interrogea l'automédon ahuri.

— Pas encore !... Il y a malbonne... Je vous expliquerai ça tout à l'heure... Fouettez votre rossinante.

Un quart d'heure plus tard, le reporter donnait son « papier ». Il était temps !

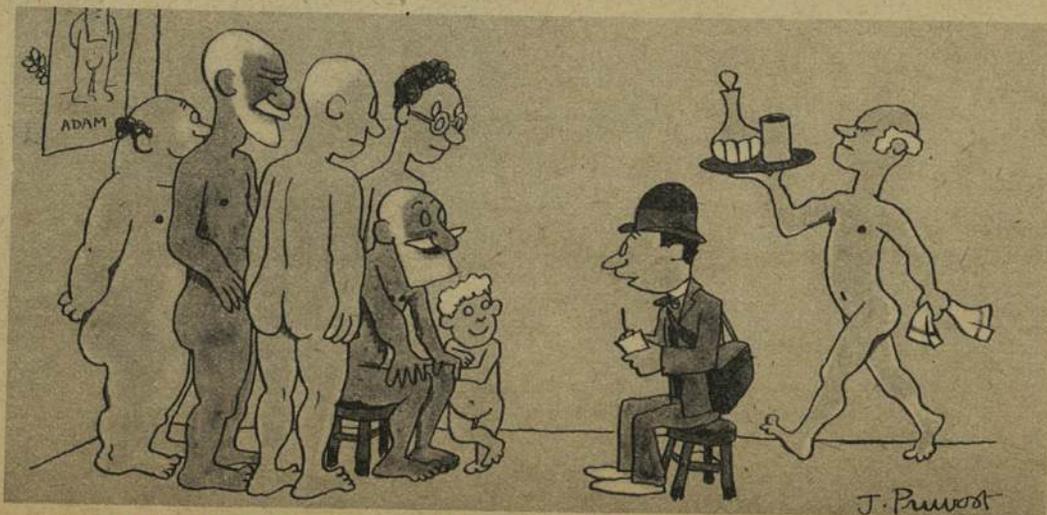
Dans le quartier du Père-Lachaise, le bruit s'était répandu qu'un mort, abandonnant son corbillard, s'était enfui à toutes jambes. Un rapport relatant ce fait incroyable fut adressé à la Préfecture de Police...

Il y a encore de très vieilles gens, dans les parages du cimetière, qui vous conteront cette histoire de revenant. Ne souriez pas. Ils y croient dur comme fer.

A. C.

Une enquête chez les Nudistes

(Dessin de J. Pruvost)



— Une dernière question : Comment vous mouchez-vous ?



Un ami précieux m'a tenu ce discours alléchant :

par Robert BOUCARD

droite les « réformés » que réclamera bientôt le four crématoire.

— Vous plaigait-il de visiter le « Cimetière des billets de banque » ? C'est là un endroit secret où ne pénètre pas qui veut... Pour vous, j'entr'ouvrirai l'antre de ces mystérieuses arcanes. Vos lecteurs ne s'en plaindront sans doute pas !

Reconnus « valides », les billets retourneront dans la circulation. Plus tard, lorsqu'ils seront vieux et défraîchis, ils reviendront à leur hôpital, pour comparaître à nouveau devant leur conseil de révision.

Comment résister à ce défi lancé à une curiosité chroniquement impénitente ?

Alors, le glas du trépas retentira pour eux, dans un bruissement de papier froissé.

J'ai donc pris rendez-vous avec cet aimable mentor qui, pour moi, braconne sur les chasses les plus sévèrement réservées.

Sic transit...

La Banque de France est une ruche immense, dont les alvéoles labyrinthiques des caves au grenier, en se contrariant, en se multipliant et... en vous déconcertant.

Les étrangers ne partagent pas toutes les conceptions de la Banque de France.

Pour trouver son chemin à travers les méandres du Temple de l'or et du papier monnaie, il faut être expert au jeu des couloirs croisés.

C'est ainsi qu'en Angleterre et aux États-Unis, tous les billets qui retournent — pour une cause quelconque — dans les caisses de l'Institut d'émission, sont obligatoirement retirés de la circulation et détruits, *quel que soit leur « état de santé »*.

Je me laisse mener, docile, à travers cette ville d'étages et d'escaliers, tel un pion lancé à l'aveuglette sur un échiquier géant.

Voilà une mesure radicale ! L'hygiène et les marchands de papier y trouvent assurément leur compte.

On me fait monter, descendre, remonter, tourner au hasard d'une topographie alpestre.

Les Américains, quant à eux, ne brûlent pas leurs vieilles « banknotes », ils les agglutinent les unes aux autres, dans un mélange liquide, avant de les convertir en une pâte malléable.

Ma boussole, c'est ce compagnon dévoué devant qui, obséquieux, s'écarteront les huissiers. Lui, avance, décidé, dans ce dédale de parquets cirés.

Aux croisements, il s'arrête un instant, pour faire le point, puis il repart en me remorquant à sa suite.

Enfin, nous nous heurtons à une porte triplement verrouillée. Il faut parler.

Devant nous, un bataillon d'employés trie, poinçonne et classe les millions de Golconde.

Par dizaines, par centaines, par milliers, par centaines de milliers, les précieux — les beaux billets de banque dispensateurs des joies monnayables de ce monde ! — s'entassent sur toutes les tables.

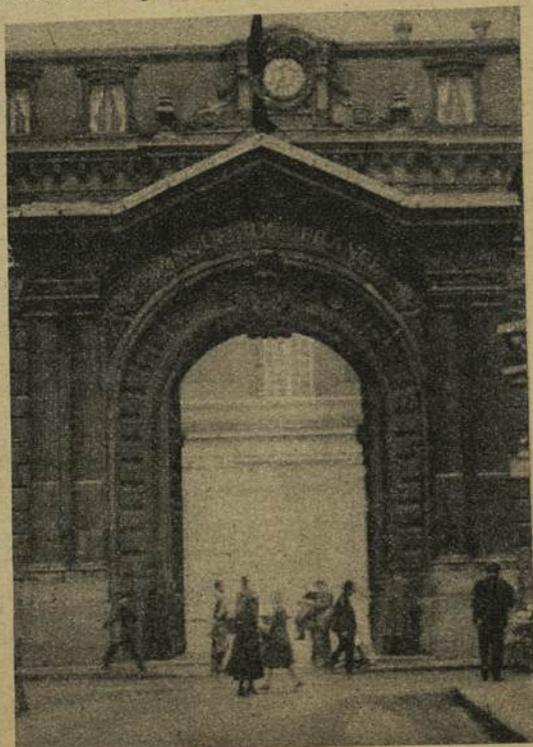
— Devant vous, en voici pour vingt millions de francs.

— Tous ces billets, m'explique-t-on, sont des condamnés à mort. Vous allez assister à leurs derniers instants.

Avant de les faire condamner à mort, des experts sont chargés d'examiner l'état de santé des billets de banque. Ces docteurs à coupures prononcent leur diagnostic la loupe à la main.

Les voici, médecins attentifs, tournant et retournant les patients sur les deux faces.

L'auscultation est brève et le verdict sans appel : on entasse à gauche les « bons pour le service », à



L'entrée de la Banque de France, rue de la Vrillière.

Dans ce produit, la Banque des États-Unis fait sculpter des petits bustes à l'effigie des hommes politiques les plus en vue.

Et ces bustes, malaxés dans cette pâte précieuse, on les vend au profit de... l'Institut d'émission, qui n'a garde de dédaigner des bénéfices aussi infimes.

Lorsque les billets de banque français ont été irrévocablement condamnés, on ne leur passe pas la corde au cou, mais on les fait glisser dans une sorte de machine à affranchir.

Là, une large tige perforatrice

Les voit à l'impropre. On

perforeuse les entaille dans le trou ovale destiné à sanctionner tous leur délinquance.

ici définitivement reconnus à toute besogne monétaire, alors, les confier

est bien évident que deux numéros semblables ne peuvent se rencontrer à moins que l'un des deux ne soit faux; — d'où un moyen de contrôle supplémentaire.

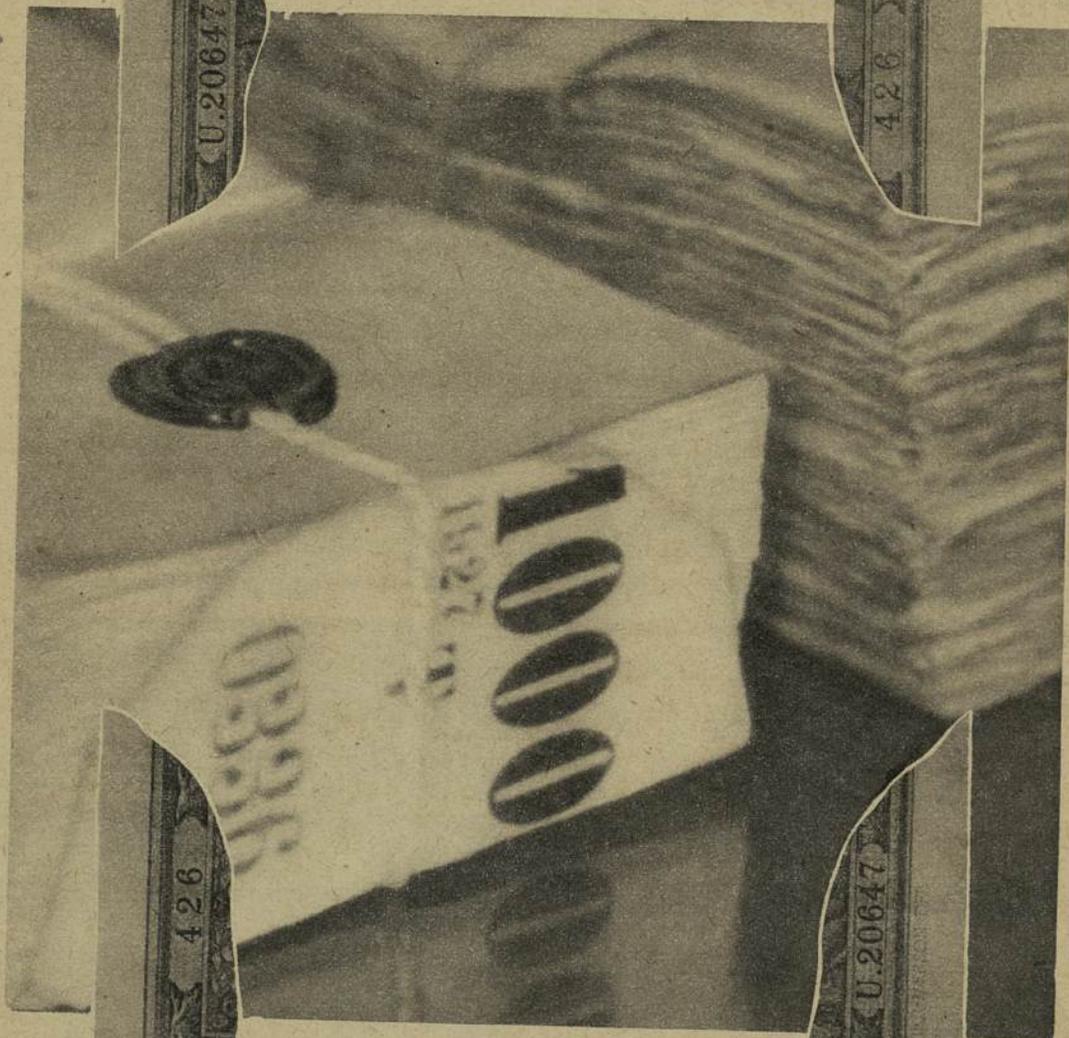
Lorsqu'on a perforé les billets destinés à être détruits, on les classe donc suivant les numéros de leur série.

Il n'est pas inutile de savoir que les vignettes françaises sont fabriquées par « alphabets » de 25.000, subdivisés en 25 de mille. Chacune de ces frappées d'une lettre de « A » (la lettre I est exceptionnée).

Au recto de ce billet de francs, par exemple, le chiffre indique que cette coupure 426^e de la série « U » du

« séries » séries est à « Z » (tée).

cent frs 426 est la 20.647.



Un million en billets de mille

A gauche, en billets neufs

à d'autres employés qui, après les avoir scrutés avec attention, les classent suivant les numéros de leur série.

C'est un travail délicat et qui demande beaucoup d'attention. Mais là, l'extrême division du travail vient faciliter la besogne de chacun; sans elle il y faudrait un temps démesuré.

En outre, les employés à qui cette tâche est confiée ont une grande accoutumance pour cette lecture et c'est d'une main habituée qu'ils trient, séparent et empilent.

Pratiquement les erreurs sont impossibles; et il

« alphabet » (ces derniers indicatifs imprimés dans le coin du recto).

La Banque de France a donc émis avant le billet que nous déchiffrons aussi attentivement:

20.647 « alphabets » de 25.000 billets, soit.....	516.175.000
20 « séries » de mille billets de « A » à « U », soit	20.000
426 billets de la série « W », soit	426

Total..... 516.195.426

A droite, en billets usagés



La Garde veille sur nos milliards

La coupure qui a retenu aussi longuement notre attention est donc la

516.195.426^e de cent francs, qui a été émise par la Banque depuis sa fondation.

Le chiffre de 516.195.426 se trouve, d'ailleurs, imprimé en petits caractères sous les mots « Banque de France ».

Malgré sa regrettable aridité, ce rapide exposé était indispensable à la

compréhension de l'opération du classement effectué dans d'imposants casiers de bois qui s'apparentent de près à ceux utilisés par les « ambulants » des P. T. T.

Le règlement a prévu que l'on ne pouvait incinérer une « série » dont plus d'un quart des billets manquait à l'appel. On attend donc, pour jeter les coupures au feu, que leurs sœurs immatriculées par la même frappe rentrent au bercail.

Il faut, parfois, patienter assez longuement. C'est ainsi qu'une certaine série « O » de l'ancien billet bleu de cent francs, émise au lendemain de la guerre de 1870, n'a pas encore pu être complétée aux trois quarts de son effectif.

Il faut compter avec les manies des gens. Dans certaines familles, en effet, — principalement en Auvergne et dans le Limousin — on se transmet de génération en génération des liasses de coupures qui dorment dans les coffres secrets ou entre les piles de linge parfumé de lavande. Et ces émigrants ne sont pas près de quitter leurs cachettes paysannes.

Certaines « séries », par contre, sont plus complètes qu'il n'eût été souhaitable ! Elles ont été enflées par les billets faux que d'habiles faussaires fabriquent, en se servant parfois d'un papier rigoureusement identique à celui utilisé par la banque.

— Des imitations, me dit-on, sont si parfaites, que seul le numérotage nous permet de déceler la fraude.

C'est ainsi que, tout récemment, on a découvert qu'une officine hollandaise avait émis cent billets français de cinq cents francs portant tous les mêmes numéros et mêmes indicatifs.

Mais, vrais ou faux, les billets « réformés » prennent le chemin du four crématoire.

Lorsqu'une « série » a pu être complétée aux 3/4 de son effectif, on la couche dans une sorte de petit chariot qui la conduira jusqu'au four crématoire, où les précieuses vignettes exhalent en fumée leur vie de billet de banque.

Avant de procéder à cette ultime opération, des contrôleurs viennent cacheter et ficeler le paquet condamné au feu.

Avec une mine de fossoyeur, un homme sec, au long nez chevauché d'une lourde paire de bésicles d'or, scelle le cadavre à grand renfort de cire.

Mais, dans sa précipitation, l'exécuteur des hautes œuvres de la banque a laissé choir sur la manche

de son veston une larme de cette cire dont il use par trop libéralement. Et le voici poursuivant sa besogne funéraire avec une large tache de sang sur l'avant-bras.

Enfin, voici l'entrée du four crématoire. On se croirait dans quelque laboratoire.

Sur une table, trône, majestueuse, une large cornue cylindrique en tôle d'acier.

On m'en donne cette description effroyablement technique : l'appareil est fermé à son extrémité supérieure par un tampon étanche qui sert au chargement et dans sa partie inférieure par un autre tampon terminé en un faux tampon perforé par où s'échappe le résidu de l'incinération. Ouf !

Mais ce n'est pas fini. On ne me fera décidément grâce d'aucune des particularités de cet étrange appareil qui se trouve placé au milieu d'une enceinte cylindrique réfractaire que l'on chauffe à l'aide d'une lampe à gaz. Et cette enceinte réfractaire fermée à sa partie supérieure, porte un conduit de fumée muni d'un « registre » perforé.

Voilà le gaz qui s'allume ; le chariot mortuaire se range le long de la cornue. Décidément le sort en est jeté !

À ce moment, un monsieur très digne ouvre le haut de l'appareil. Un contrôleur s'empare ensuite du contenu du chariot et jette dans la cornue le paquet des billets.

Un bruit cristallin : on referme le four crématoire dont on cadenasse les deux extrémités. C'est le règlement.

Mon aimable mentor m'explique que la « distillation » du papier met cinq heures environ pour s'effectuer totalement.

À ce moment, il ne reste plus, au fond de la cornue, que des cendres bleutées.

Si la distillation, suivie de l'incinération en vase clos, a été parfaite, on peut alors vider l'appareil et le préparer pour un nouveau chargement.

Ceci fait, on dresse un minutieux procès-verbal de l'opération.

Il ne reste plus qu'à commander à l'imprimerie de Vic-le-Comte, pittoresquement située au pied de la chaîne des Puy, entre Clermont et Royat, de nouvelles vignettes.

Car nos billets de banque sont auvergnats de naissance.

Arrivés pauvres, à Paris, en ballots de mille, — sans les prestigieuses signatures du Trésorier principal et du Secrétaire général — ils y font fortune, avant de venir mourir un jour dans l'obscurité cornue de la rue de la Banque.

Robert BOUCARD.



12 MOIS DE CREDIT

FRANCO DE PORT ET D'EMBALLAGE
PREMIER VERSEMENT APRÈS LA LIVRAISON

COUVRE-PIEDS

payables
par
douzièmes



payables
en
12 mois

Se font en toutes nuances

SIMILI-SOIE
DOUBLE FACE N° 1
Intérieur garni laine beige.
Dimensions. 190/200 190/230 220/230
Prix 182. » 202. » 250. »

Intérieur garni laine blanche n° 3
Dimensions. 190/200 190/230 220/230
Prix 272. » 296. » 342. »

SIMILI-SOIE
EXTRA DOUBLE FACE N° 5
Intérieur garni laine blanche.
Dimensions. 190/200 190/230 220/230
Prix 375. » 408. » 470. »

Nos couvre-pieds se font en toutes nuances et en toutes dimensions sur demande, nous indiquer les teintes.

DIVAN



deux cosses articulées

3 positions. Dimensions 70x120.
Article sérieux avec literie.
Expédié franco de port et d'emballage.
Composé de : 1 grand coussin et 2 petits, garnis bourre et crin végétal, recouvert reps rayé bleu sur fond jaune ou rayé jaune sur fond rouge bleu ou vert : 456 fr.

Payables : 38 fr. par mois.

Recouvert tissu soierie, dessin rouge sur fond bleu, ou dessin or sur fond bleu, violet, marron ou noir. 564 fr.

Recouvert velours rayé sur fond bleu, grenat ou vert. 636 fr.

Recouvert velours imprimé dessin noir sur fond violet, jaune, bleu, orange, gris ou rouge. 684 fr.

Payables en 12 mois

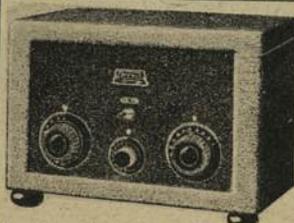
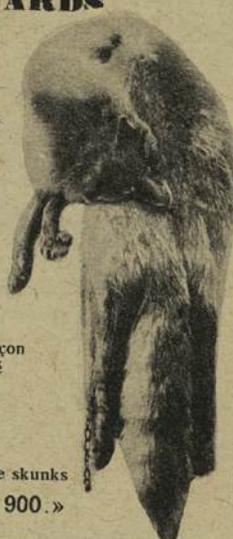
RENARDS

Renard suisse
Isabelle
extra
1^{er} choix
695. »

Renard suisse
grand
luxe
depuis
840 »

Renard façon
pointillé
depuis
850. »

Cravate skunks
depuis 900. »



LE TRI-SODYNE 4

à lampes trigrilles

La dernière merveille en T. S. F.

avec 4 lampes seulement et sur cadre de 20 cm., permet

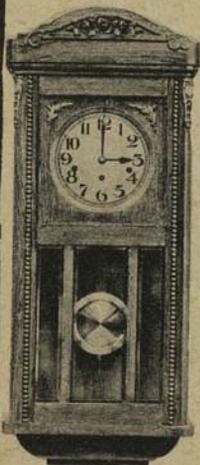
la réception des principaux concerts européens en haut-parleur. Sa sensibilité est égale à celle des grands postes de 7 ou 8 lampes. Son réglage est des plus simples et par conséquent à la portée de tous. L'appareil nu. . Fr. 700. »
L'appareil complet prêt à fonctionner, avec piles, accus, lampes, selfs d'accord, haut-parleur et 2 cadres. . Fr. 1.766. »
Payables : 140 fr. par mois. (226 fr. à réception)

l'appareil portatif à saphir

Dim. 14x32x26⁵/₁₆.
Se présente sous la forme d'une élégante boîte gainée avec poignée, le mouvement qui l'actionne est robuste et peut se remonter pendant la marche. En fin la construction spéciale de cet appareil permet d'y renfermer 3 disques de 29⁵/₁₆. Fr. 480. »



Payables : 40 fr. par mois.
Recommandé : Une série de 40 morceaux choisis parmi les meilleurs du répertoire Pathé. Fr. 300. »
Appareil portatif. Fr. 480. »
Total. Fr. 780. »
Payables : 65 fr. par mois.



CARILLONS

No 72. Hauteur 80⁵/₁₆. Ébénisterie chêne clair ciré. Fronton massif, motifs bronze, glaces bisautées, mouv. 15 jours. Sonnerie quinzaine heure et 1/2. 282. »

Payables 23.50 p. mois
HAUTE NOUVEAUTÉ
Une poussette suffit pour donner à volonté un des 2 airs de carillon.
4/4 Westminster ou Fontenay mouv. 8 jours. 492. »
Payables 41 fr. p. mois

DEMANDEZ notre catalogue N° 46

BULLETIN DE COMMANDE N° 46

Je prie la Maison GIRARD & BOITTE, S. A., 112, rue Réaumur, à Paris, de m'envoyer les marchandises ci-après désignées (indiquer le ou les articles choisis) :

au prix de fr., payables fr. après réception, et fr.

que je verserai chaque mois à la poste (Compte Chèques Post., n° 979-Paris), jusqu'à complet paiement.

Fait à le 192

Nom et prénoms Signature :

Profession ou qualité Domicile

Département Gare

Prière de remplir le présent bulletin et de nous l'envoyer

Girard & Boitte

112, Rue Réaumur

PARIS (2^e)



L'HÉRITIER du TRÔNE



Conte par RENÉ BIZET



Je veux dire tout ce que je sais.

D'abord, pour la clarté de ce qui va suivre, j'exposerai, exactement, notre situation. Ma femme et moi sommes mariés depuis quatre ans. Depuis un an, nous habitons cette maison perdue dans la forêt

de Novi-Radek, à la frontière bohémienne de la Tchécoslovaquie et de l'Allemagne.

Nous y sommes venus à la suggestion du grand-duc Maxime, lorsque cet héritier du trône de Raponie a su qu'il allait être père. J'ai été précepteur du grand-duc, quelque temps après la Révolution qui le chassa de son pays. Je lui ai appris le français et l'histoire. C'est un jeune homme simple, doux et bon. Il n'a pas, personnellement, je le sais par ses confidences, grand espoir de régner jamais sur le royaume de ses ancêtres, mais il fut toujours convaincu que, dans trente ou quarante ans, son fils, s'il en avait un, rétablirait, à la demande même du peuple, la monarchie.

Or il a eu un fils, il y a six mois. On imagine sa joie. Il m'a fait venir dans la demeure bourgeoise qu'il occupe près d'un lac italien et m'a dit : « Je vais vous confier mon enfant. Je ne veux pas qu'il puisse, ici, lui arriver malheur. Or je sais qu'on nous surveille et que le gouvernement révolutionnaire de Raponie fera tout pour supprimer ce nouveau-né qui menace l'avenir des maîtres de mon peuple. Avec vous, dans le coin inconnu de tous où vous habitez, je serai plus tranquille. Si grand que soit le sacrifice que je lui demande, la grande-duchesse consent à cette séparation. Je compte sur vous et sur votre femme. Acceptez-vous ? »

Je n'ai pas refusé, encore que je compris trop bien les périls de ma fonction nouvelle.

— Alexis sera votre enfant. Vous lui direz qui sont ses parents quand il sera en âge de l'entendre et de le savoir. J'arrangerai tout pour que vous ne manquiez de rien. Mais je ne saurais trop vous recommander la discrétion absolue, la prudence dans le choix de vos serviteurs, la vigilance la plus constante. »

C'est ainsi que je reçus, il y a exactement vingt semaines, ce dépôt précieux. Nous ne changeâmes rien, évidemment, au train de notre vie. Nous avions un domestique, un garçon de dix-huit ans, de-

puis notre arrivée dans la maison solitaire. C'est le fils d'un épicier de Novi-Radek, intelligent, mais sans malice et dont je répons comme de moi-même ; une bonne, française, qui est avec nous depuis notre mariage, qui a quarante ans, et nous a toujours témoigné un dévouement exemplaire.

Pas une autre personne n'entra dans notre maison depuis que l'enfant royal y fut amené. Nous avons dit à nos deux domestiques que c'était un petit cousin dont la mère était morte en lui donnant le jour et que nous le recueillions parce qu'il était, maintenant, seul au monde. La bonne a senti se réveiller de vieux instincts que nous ne lui soupçonnions pas, car elle nous semblait le type de la vieille fille. Ma femme et elle ont veillé avec un soin minutieux à l'alimentation du nourrisson, qui se portait à merveille, jusqu'à ce soir tragique, où nous l'avons trouvé dans son berceau, étranglé par une main criminelle.

Car il y a eu crime, je n'en doute pas ; le médecin de Novi-Radek en est persuadé. Je n'ai pas prévenu la police aussitôt, ne sachant pas quelles décisions voudrait prendre le grand-duc qui, pour des raisons de sécurité, est parti avec la grande-duchesse pour l'Amérique. Je n'ai pu que lui faire connaître, par lettre, l'affreuse nouvelle et j'attends ses ordres. Sans doute sera-t-il trop tard lorsqu'ils me parviendront.

C'est pourquoi j'ai rédigé cette longue note justificative que je remettrai aux parents dès leur retour pour qu'ils me jugent, pour qu'ils sachent que, pas un instant, je n'ai failli à mon devoir.

Au premier étage de notre maison, il y a trois pièces : un cabinet de travail et deux chambres. Un escalier partage inégalement la demeure. Quand on le monte, on trouve au premier palier, à gauche, une chambre d'amis, à droite celle que nous occu-

pons, ma femme et moi, et où nous avons placé le berceau de l'enfant royal, afin de pouvoir, nuit et jour, être auprès de lui, à la moindre alerte.

Mon bureau, en effet, s'ouvre sur notre chambre et dans la matinée ou l'après-midi, quand ma femme n'était pas là, je laissais ouverte la porte et voyais de mon fauteuil le petit lit d'Alexis.

Il y a deux fenêtres dans la chambre. Elles prennent le



Nous avons dit à nos deux domestiques..

jour du jardin. Elles sont à cinq mètres du sol. L'une est juste en face de moi quand je suis couché, l'autre, du même côté que notre lit. La porte de l'escalier est un peu à gauche de la première fenêtre, mais on ne peut entrer dans la pièce, quand nous y sommes, sans frapper, car nous avons l'habitude de pousser le verrou, dès que nous éteignons la lumière, pour dormir.

Donc, deux domestiques, ma femme et moi, l'enfant, et la maisonnée était au complet. Jamais une visite, jamais même un fournisseur. Tous les achats nécessaires à notre subsistance étaient faits, soit par le serviteur, soit par ma femme, qui allaient tous les deux jours à Novi-Radek pour faire les provisions. Nous avons un cheval et une petite voiture dans une écurie qui, primitivement, était un hangar, que nous fîmes aménager pour abriter notre équipage. J'oubliais... Nous avons aussi un chien de garde, Robic, un berger soupçonneux et hurlant, qui ne laisse passer ni un être vivant, ni un bruit inconnu, sans aboyer comme un furieux ; enfin, depuis huit jours et par intermittence, un beau chat noir aux yeux verts, que nous avons trouvé à demi mort de faim, au pied d'un arbre, à cent mètres de la maison, et qui disparaît quand il est repu.

Tous ces détails sont, sans doute, inutiles ; mais je veux être précis ; je veux qu'on n'ignore rien ; tous ces renseignements peuvent soudain avoir leur importance, quand on fera une enquête. Et pour moi-même qui, quoi qu'il arrive, veux savoir la vérité, ces notes minutieuses auront toujours leur valeur.

Et maintenant voici les faits dans leur ordre chronologique. Qu'on ne cherche pas ici un drame raconté comme une histoire. J'écrivis et j'écrirai tout, au fur et à mesure de mes découvertes.

Hier soir, le 6 mai, ma femme et moi sommes montés dans notre chambre à dix heures, comme d'habitude. Alexis, que la bonne avait mis au lit deux heures auparavant, reposait, calme et souriant dans son berceau. La nuit s'annonçait orageuse. Ma femme, après s'être assurée que l'enfant dormait toujours tranquillement, se coucha. J'allai dans

mon bureau dont je ne fermai pas la porte. Ainsi, tout en travaillant, quand je levais la tête, j'apercevais la lumière vacillante de la veilleuse que nous gardions, toute la nuit, sur un meuble, à portée de la main. Je lus et j'écrivis jusqu'à minuit. Après quoi, sans faire de bruit, pour ne réveiller personne,

ayant vérifié que le verrou de la chambre était tiré, je me couchai, moi aussi. Je ne restai pas longtemps les yeux ouverts. Le sommeil m'accabla. Ce furent les cris d'Alexis qui me firent dresser sur mon séant. Ma femme était auprès du bureau. Il faisait jour.

— Ce n'est rien, dit-elle, voyant l'inquiétude sur mon visage. Je crois qu'il fait très chaud. On pourrait ouvrir la fenêtre, près de notre lit.

En effet, je m'aperçus que j'étais moi-même presque en nage. Quoiqu'il fût six heures à ma montre et qu'on pût espérer quelque fraîcheur de l'aube, il me parut, quand j'eus ouvert la fenêtre, que l'air était étouffant. Pas un souffle de brise sur la forêt toute proche. Au ciel roulaient des nuages mauves.

L'enfant s'apaisa, nous nous recouchâmes et nous nous endormîmes.

Dans mon demi-sommeil, je crus entendre l'aboi violent de Robic, notre chien. Mais je n'aurais pu affirmer que ce n'était pas dans un de ces rapides cauchemars, qu'on fait dans la somnolence et qui tiennent encore de si près à la réalité, que je les perçus. A huit heures, selon la coutume, la bonne vint frapper à notre porte. Je répondis : « Oui... merci ! » ma femme se leva.

Elle s'approcha immédiatement de l'enfant, qui n'avait pas bougé. Elle remarqua :

— Il a été sage, ce matin... lui qui crie si fort dès qu'il ne dort pas.

Elle se pencha sur lui.

— Qu'est-ce qu'il a ? fit-elle.

— Pourquoi ?

— Mais... viens voir...

Je fus à son côté d'un bond, car il y avait dans sa voix une si grande angoisse.

Alexis ne faisait pas un mouvement. Ses yeux étaient clos. Son visage était violacé. Il ne respirait plus. Ma femme le prit dans ses bras. Il était encore



.. le cheval connaissait la route par cœur

chaud, mais son petit corps inerte était celui d'une poupée.

— Alexis ! hurla ma femme, comme si le bébé pouvait l'entendre...

Il était mort.

Je ne pourrais jamais exprimer ma stupeur. Mon épouse affolée, mais pourtant plus maîtresse de soi, me dit :

— Va chercher le médecin !

Je m'habillai, en hâte, machinalement. Je descendis dans la cuisine, je dis au domestique d'atteler la voiture, et répétais dix fois de suite à la bonne qui ne me crut pas, sur un ton morne :

— Alexis est mort ! Alexis est mort !...

Elle monta au premier, en gesticulant. Je m'installai dans ma voiture et m'en fus vers Novi-Radek. La pluie commençait de tomber. Je ne m'en aperçus pas d'abord. Le tonnerre gronda. Heureusement mon cheval connaissait la route par cœur. Ce fut lui qui me mena jusqu'au bourg. Je ne parvenais point à me ressaisir. J'avais le sentiment que je somnolais toujours. Je me disais : « Quand tu seras réveillé, tu te rendras compte... »

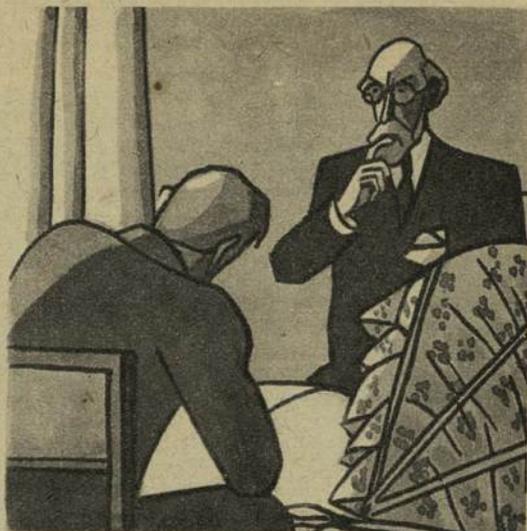
J'arrivai chez le docteur. J'étais trempé de pluie. Par chance, le brave homme était là, vint avec moi et je repris mon sang-froid pour lui rapporter ce qui s'était passé. Je fonettaï mon cheval vigoureusement. Nous filâmes comme le vent. Quand nous fîmes à la maison, le docteur se précipita dans la chambre. Ma femme était dans un fauteuil, en larmes. Notre servante gémissait à côté du berceau. L'homme de l'art me posa quelques questions sur la santé du bébé, sur son alimentation, sur les événements de la nuit et de l'aube. Il examina le petit cadavre.

— Il a été étouffé... conclut-il, en regardant sévèrement la bonne, qui ne s'en aperçut même pas... Étouffé ! avec soin, même. Quelqu'un est-il entré dans cette pièce ?

— Non...



Quelqu'un a posé une échelle



Le docteur est revenu

— Alors...

Il ne conclut pas. Il est parti. Il m'a dit à peine au revoir, en m'annonçant qu'il reviendrait et qu'il rédigerait un rapport. Je ne lui ai encore donné aucune explication. Je ne voudrais rien dire du secret du grand-duc Maxime. Mais, moi qui sais ce que je sais, je ne doutai pas un instant qu'il y eût crime. Quelqu'un s'était introduit dans notre chambre, par la fenêtre ouverte, y avait fait son coup rapide et s'était enfui par le même chemin. C'était l'opinion de ma femme, avant que j'eusse commencé mon enquête.

• • •

Cette enquête m'a donné un résultat inattendu. Quelqu'un a posé une échelle le long du mur de notre chambre et l'a appuyée sur le rebord de la fenêtre. Qui ? La bonne affirme, jure que ce n'est pas elle. Le domestique prétend qu'il ignore tout. Cependant le fait est là, indéniable. Le rebord de la fenêtre porte la trace toute fraîche d'éraflures.

Qui pouvait savoir qu'Alexis n'était pas notre petit cousin ? J'ai, de cent façons différentes, interrogé nos serviteurs. Je suis sûr qu'ils n'ont aucun doute. Il ne leur vient même pas à l'esprit que l'enfant ait pu être caché ici par nous dans un intérêt quelconque. Par conséquent, pourquoi le domestique l'aurait-il tué ?

— Mais tu as entendu aboyer le chien, dit ma femme.

— L'ai-je entendu ? N'ai-je pas rêvé ?

— Il a aboyé sûrement, vers six heures, m'a déclaré la bonne.

— Je crois, en effet, que Robic a aboyé vers cette heure-là, m'a répondu notre domestique.

Je lui ai demandé :

— Où étiez-vous à ce moment ?

— Dans le jardin. Je venais de me lever.

— Vous n'avez vu personne ?

— Personne.

Je revins encore sur la question de l'échelle.

— Est-ce vous qui l'avez dressée contre le mur ?

Il hésite, puis tout à coup :

— Oui, monsieur.

— Ah... Pourquoi d'abord m'avez-vous menti ?

— Parce que... j'avais peur.

— De quoi ?

— Qu'on ne m'accuse de quelque chose.

— C'est en effet très grave. Vous aviez besoin de l'échelle ?

— Oui, monsieur... pour arranger le rosier grim-pant. Aussitôt après je l'ai enlevée... Monsieur peut voir... J'ai coupé des feuilles, à gauche de la fenêtre.

— Voyons...

C'était vrai. Le malheureux garçon tremble au plus petit mot que je prononce et fond en larmes:

— Je vous jure... Sur la tête de ma mère, par le Christ, je vous jure que je dis la vérité.

Le docteur est revenu.

— Parlez-moi franchement, m'a-t-il dit. Vous pensez bien que je ne vous soupçonne pas. Je n'ai pas rédigé mon rapport, mais racontez-moi tout sans réticence.

Je lui ai tout raconté, tout, depuis la naissance d'Alexis qui me fut confié, les précautions que j'ai prises. Je lui ai lu ces notes.

Il a conclu :

— Le crime n'est pas douteux. Quoi que nous apprenions maintenant, mon opinion est faite. On a voulu se débarrasser de cet enfant. Qui s'est chargé de cette horrible besogne? Comment a-t-on fait le coup?

— Le problème est circonscrit, si je puis dire, entre les quatre murs de notre chambre. Si, comme j'en ai la certitude, l'échelle n'a servi qu'à mon domestique pour couper ses rosiers, il n'y a que ma femme et moi qui puissions être les assassins. Hallucination? Somnambulisme?

— Nous le saurons, dit le docteur. Je donnerai le permis d'inhumer pour vous épargner toute complication.

Il y a trois jours maintenant que l'enfant a été enterré. J'ai battu

toute la région pour savoir si l'on n'avait pas vu à Novi-Radek ou dans les environs un individu étranger au pays. Deux voyageurs de commerce sont venus, il y a une semaine et sont descendus à l'Hôtel des Bois. Mais on les connaît. Ce sont des habitués de la maison qui passent régulièrement tous les trois mois. Donc mon dernier espoir de découvrir le criminel n'est plus.

Je sais, enfin, la vérité. Elle est plus étrange encore que tout ce que nous pouvions imaginer.

Cette nuit, nous avons laissé cette même fenêtre ouverte et nous ne dormions ni l'un ni l'autre, ma femme et moi. L'assassin est revenu de lui-même sur les lieux du crime. Nous l'avons vu, à la clarté de la lune. C'est un chat noir dont les yeux verts lançaient des étincelles dans la pénombre. Il était couché dans le berceau, à la hauteur de la poitrine de l'enfant. Il l'avait étouffé.

Nous nous levâmes en même temps, tout frissonnants. La bête fit un bond et s'en fut par la fenêtre.

Je suis soulagé d'une grande angoisse. Mais je ne peux pas m'empêcher de penser que nous avons trouvé ce mystérieux chat noir au pied d'un arbre, il y a dix jours. Est-ce une main criminelle qui l'a déposé là?

Nous ne l'avons pas revu. Mais ses yeux verts n'auraient jamais trahi ce secret.

René BIZET.



LA PISTE

Dessin de Pol Fergac



POL
FER
JAC

REPORTERS & POLICIERS

Le Pandore et la Sage-Femme

L'AVENTURE, qui apparaît comme une des plus audacieuses, a eu pour héros Vallier. Intrépide à la tâche, passionné pour son métier, l'esprit fertile en stratagèmes, Vallier, qui fut chef des informations dans un grand quotidien, a laissé le souvenir d'un reporter de race pour qui l'obstacle n'existait pas. En reportage avec lui, ses confrères des journaux concurrents vivaient dans l'angoisse perpétuelle du ratage dont ce diable d'homme, long, maigre et alerte, les menaçait, par ses entreprises téméraires.

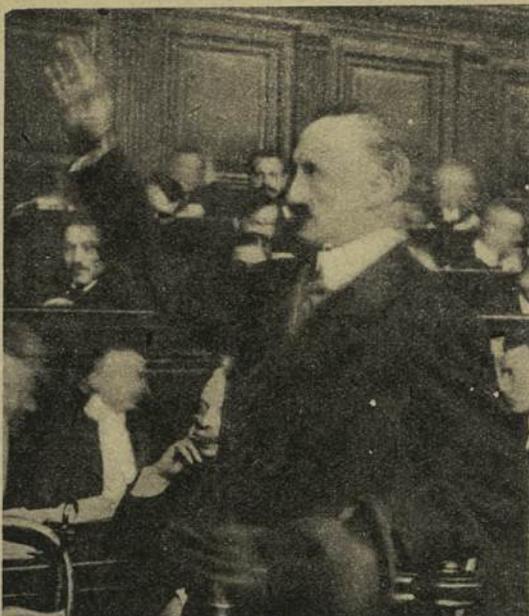
Or, en 1905, une affaire sensationnelle alerta les journaux parisiens. Une sage-femme des environs de Kerlouan (Finistère) avait été enlevée nuitamment de chez elle en automobile par des individus qui, après lui avoir bandé les yeux, l'avaient conduite dans un château où elle avait accouché une jeune femme masquée.

L'enfant, un garçon, mis au monde, les ravisseurs mystérieux avaient reconduit la praticienne à son domicile, en s'entourant des mêmes précautions. Avant de disparaître, ils avaient glissé dans la main de l'accoucheuse vingt-cinq louis...

Les grands journaux dépêchèrent d'urgence sur place leurs plus fins limiers. Vallier était évidemment du nombre. Mais, dès le premier jour, les investigations s'avèrent ardues, presque impossibles.

Cependant, après bien des randonnées, la petite bicoque isolée où habitait la sage-femme fut enfin repérée. Mais l'accoucheuse avait quitté pour toujours ce logis. Du moins, c'est ce qu'affirmèrent aux journalistes accourus sa mère et ses deux sœurs qui demeuraient avec elle.

Lassés et déçus, les reporters remontèrent dans le train de Paris. Mais Vallier, lui, resta. Il avait son plan. Le lendemain, accompagné d'un de ses collè-



Le reporter Vallier, appelé comme témoin dans un procès, prête serment.

gues de Brest, il reprenait le chemin de la petite maison de la sage-femme. Il portait à la main un paquet assez volumineux. Arrivé à une centaine de mètres de la bicoque, il dit à son compagnon :

— Attends-moi.

Vallier se rendit alors dans une ferme proche, loua un cheval, un superbe percheron blanc, puis, défaisant son ballot, en tira un uniforme rutilant de brigadier de gendarmerie qu'il se mit à endosser.

Quelques instants après, droit sur sa selle, sabre battant au côté, le bicorné crânement planté, il s'élançait au petit trot vers la maisonnette de la sage-femme.

Vallier descendit majestueusement de cheval, entra dans la maison, faisant sonner haut ses éperons sur le carreau.

— C'est pour l'enquête?

— Oui ! c'est pour l'enquête ! répondit Vallier en gonflant sa voix.

Il ne mentait qu'à demi. C'était bien pour l'enquête... de son journal.

Depuis quinze jours que s'était déroulé le fantastique accouchement que nous avons relaté, la sage-femme, pour se dérober aux indiscretions, vivait jour et nuit enfermée dans un lit clos. Sa mère et ses deux sœurs allèrent la prévenir :

— C'est la maréchaussée... Faut venir t'expliquer...

L'accoucheuse sortit de son réduit. Aucun soupçon ne l'effleura en présence de Vallier-Pandore. Elle fit une minutieuse déposition. Elle décrit la chambre du château, luxueusement meublée, où elle avait été transportée. Là, couchée sur un lit très bas, était étendue une jeune fille de dix-huit à vingt ans, dont le haut du visage était caché par un loup de velours noir. A l'aube, cette jeune personne accouchait d'un enfant du sexe masculin qui fut entouré des meilleurs soins, etc., etc...

Après avoir reçu ces confidences, Vallier regrimpa sur son percheron. Le soir même, le télégraphe transmettait son récit.

Lorsque le procureur de la République, M. Denier, apprit ce fait inouï, il se fâcha rouge tout d'abord, puis il s'esclaffa franchement, et déchira le procès-verbal qui dénonçait à la vindicte correctionnelle le trop intrépide reporter.

A. C.

Comment ils lisent...



D
É
T
E
C
T
I
V
E

Pour Koval, créateur d' "Arsène Lupin, banquier", Détective constitue la plus vivante et la plus véridique des documentations.

mars 193

MARS

1 S	s. Aubin.
2 D	s. Simplicie.
3 L	s ^e Cunégonde.
4 M	s. Casimir (Mardi gras).
5 M	CENDRES
6 J	s ^e Colette.
7 V	s. Thomas d'Aquin.
8 S	s. Jean de Dieu.
9 D	s ^e Françoise.
10 L	s. Doctrone.
11 M	s. Euloge.
12 M	s. Grégoire.
13 J	s ^e Euphrasie.
14 V	s ^e Mathilde.
15 S	s. Zacharie.
16 D	s ^e Henriette.
17 L	s. Patrice.
18 M	s. Alexandre.
19 M	s. Joseph.
20 J	s. Joachim.
21 V	s. Benoît.
22 S	s ^e Léa.
23 D	s. Victorien.
24 L	s. Siméon.
25 M	ANNONCIATION
26 M	s. Emmanuel.
27 J	s ^e Lydie (Mi-Carême).
28 V	s. Gontran.
29 S	s. Eustase.
30 D	s. Zozime.
31 L	s. Benjamin.

Printemps : le 21 mars.

*l'iceberg sournois
surgit...*

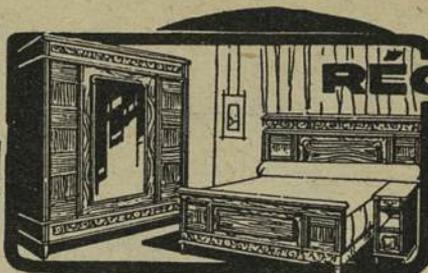
1930 avril

AVRIL

- 1 M s. Hugues.
- 2 M s. Franc. de Paule.
- 3 J s. Richard, év.
- 4 V s. Isidore.
- 5 S s. Vincent de Paule.
- 6 D s. Célestin.
- 7 L s. Hégésippe.
- 8 M s. Gautier.
- 9 M s^e Marie Egypt.
- 10 J s. Macaire d'Ant.
- 11 V s. Léon le Grand.
- 12 S s. Jules I^{er}, pape.
- 13 D RAMEAU
- 14 L s. Justin.
- 15 M s^e Anastasie.
- 16 M s. Benoît Labre.
- 17 J s. Anicet.
- 18 V *Vendredi saint.*
- 19 S s^e Emma.
- 20 D PAQUES
- 21 L *Férié.*
- 22 M s^e Léonie.
- 23 M s. Georges.
- 24 J s. Fidèle de Sig.
- 25 V s. Marc, évangél.
- 26 S s. Clet.
- 27 D s. Anthime.
- 28 L s. Asime.
- 29 M s. Robert.
- 30 M s. Ludovic.

le printemps
fait peur...





RÉCLAME

CHÈNE PATINÉ

Valeur réelle 2.400 fr

les 12 pièces :

1675^{fr}

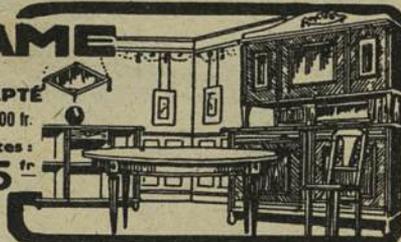
RÉCLAME

CHÈNE
SCULPTÉ

Val. réelle 2700 fr.

les 10 pièces :

1995^{fr}



• Grandes
facilités de
paiement ac-
cordées sur
demande •

Pour comprendre l'ef-
fort artistique fait par

G. Bleustein

dans la fabrication et la
présentation du meuble
il faut visiter ses

MAGASINS TRANSFORMÉS

comportant de magni-
fiques stands et de-
mander son

CATALOGUE

qui vous sera remis ou
envoyé sur simple
demande



RONCE DE NOYER

Moderne sculpté

3 portes ouvrantes

2700 fr.

Valeur réelle

4.000 fr.



CHÈNE

MASSIF

Moderne

2600^{fr}

Valeur réelle 3.850 fr.

Expédition
franco port et
emballage

L'AMEUBLEMENT MODERNE

154, B^o Magenta
Angle Hôpital Lariboisière
PARIS

154

BON

à découper et à en-
voyer à C. Bleustein
qui vous enverra
gracieusement son
album N° 105

H-21

Si vous préférez ne pas découper le bon ci-dessus, pour avoir les meilleures conditions, spécifiez bien dans votre lettre que vous demandez l'ALBUM N° 105.

MADAME
YVONNE
SUZANNE
MÉRÈS
Lucien
Marguerite
DÉTY
MADAMES
MÉRÈS-VOUS!
Jacqueline

par PIERRE BENARD

MADAME, Mademoiselle, je ne veux pas vous faire peur.

Je ne veux pas vous raconter l'histoire du petit chaperon rouge.

Il n'y a plus de chaperon rouge et il n'y a plus beaucoup de loups.

Mais il y a des villes modernes qui sont bien plus dangereuses que les forêts d'autrefois. Et Paris n'est pas de tout repos pour une femme seule dans la rue.

Si le loup ne prend plus le costume de grand'mère, il sait encore aujourd'hui très bien se camoufler.

• • •

Annette, vous aimez aller au bois. Vous avez raison. L'air y est vif et on y respire bien.

Annette, vous êtes jeune. Vous avez un petit nez en trompette et de légers cheveux blonds. Et puis, il y a surtout vos yeux, Annette, lumineux comme une enseignette.

Annette, vous savez que vous êtes jolie. Votre glace n'a pour vous aucun secret. Et, dame, il ne vous déplaît pas qu'on le dise.

Annette, vous vivez seule à Paris. Vous habitez une chambre coquette dans un petit hôtel. Où ça? Qu'importe! Quelque part dans Paris. Lorsque vous rentrez chez vous, le soir, vous voyez toujours au même coin, un agent, en faction au pied du même bec de gaz. Ne vous sentez-vous pas en pleine sécurité.

Vous êtes heureuse. Sur la fenêtre de votre chambre, vous n'avez pas mis de pots de fleurs parce que d'abord ça ne se fait plus et qu'ensuite le propriétaire ne veut pas, mais vous avez un portrait de Ramon Navarro juste au-dessus de votre lit étroit.

Annette, vous travaillez dans un bureau. De neuf heures à midi et de deux à six, sauf le samedi, vous tapez des lettres qui ne vous intéressent pas. Mais, n'est-ce pas, vous pouvez toujours penser à autre chose.

Et vous pensez naturellement que vous êtes bien seule dans la vie et que les diman-

ches sont longs à Paris quand on n'a pas de relations.

Bien sûr, le second comptable vous a fait des avances, pour le bon motif, mais vraiment il sent trop le vieux papier moisi.

Et le jeune scribe, qui travaille auprès de vous, la première fois que vous êtes allée prendre l'apéritif avec lui, vous a déclaré froidement :

— Naturellement, on paie chacun son verre.

Annette, vous n'aimez pas la solitude. Aussi ne vous déplaît-il pas, le samedi soir ou le dimanche, lorsque vous allez au bois, qu'une silhouette élégante semble s'attacher à vos pas.

Annette, vous n'êtes pas bégueule. Vous ne savez refuser ni un bout de conversation, ni un doigt de porto. Et puis, un porto ça n'engage à rien et entendre quelques compliments n'a jamais fait de mal à une jeune fille.

Annette, un autre jour, vous vous êtes arrêtée devant la vitrine d'une modiste. Un monsieur s'est arrêté en même temps que vous. Il a saisi le désir de vos yeux. Il vous a offert un chapeau. Et vous avez accepté, Annette. Il était si gentil, ce chapeau.

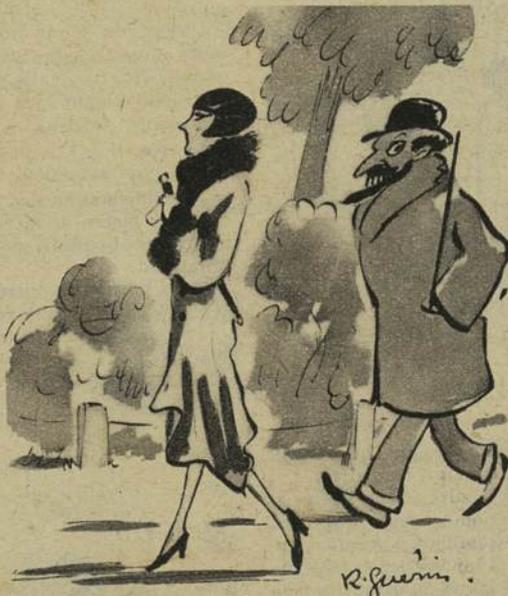
Et il est arrivé ce qui arrive souvent. Est-ce l'homme du bois ou celui de la vitrine aux chapeaux? Je ne sais plus, moi, Annette. Mais je sais bien une chose, c'est qu'un soir, vous n'êtes pas revenue vous coucher sous le portrait de Ramon Navarro.

Annette, Annette, vous ne retournerez plus au bois. Dans un hôpital parisien, une nuit, vous avez accouché d'un enfant, d'un enfant qui n'avait pas de père.

Car, Annette, vous avez ce jour-là appris qu'il y a beaucoup d'hommes pour offrir un porto, qu'il y en a quelques-uns pour payer un chapeau, mais qu'il n'y en a pas pour faire les frais d'un nouveau-né.

Vous êtes revenue au bureau. Le second comptable a pris un air renfrogné et le pauvre scribe vous a regardé avec des yeux vicieux.

Vous êtes allée chercher une place ailleurs, car vous ne manquez pas de courage, Annette. Mais peut-être n'avez-vous pas eu de chance. Peut-être étiez-vous trop timide. Peut-être aussi n'aviez-vous plus cette même gaité qui donne du cœur à l'ouvrage.



Dessins de R. GUERIN

Un jour que vous trempiez un croissant dans un café crème, une vieille à qui la poudre et le rouge ne suffisaient pas pour lui rendre un visage présentable s'est approchée de vous.

Vous rappelez-vous ce qu'elle vous a dit, Annette ? Elle vous a parlé des belles relations qu'elle possédait et elle a ajouté qu'une gentille fille comme vous avait tout intérêt à se confier à elle pour lui faire connaître des gens du monde.

Vous l'avez écoutée, Annette, et vous l'avez suivie.

Vous avez connu les vieux amis de la vieille dame mal fardée. Vous avez d'abord été écoeuvée et puis vous avez ri et enfin vous avez pensé à autre chose comme lorsque vous tapiez sur votre machine entre le comptable qui sentait le papier et le scribe qui vous laissait payer votre verre.

Un autre soir, que la vieille dame vous avait laissée seule, vous avez rencontré un homme jeune. Il ressemblait un peu à Ramon Navarro et il était vêtu d'un complet sport. Vous l'avez écouté, aussi. Pourquoi pas ?

Vous avez quitté les vieux copains de la vieille dame qui entraient dans votre chambre en jouant au toutou.

Et vous êtes retournée au bois, Annette, vous êtes retournée au bois, l'été, et on vous a vue sur les



boulevards l'hiver. Vous n'attendiez plus qu'on vous offrît un porto. Vous aviez un tarif tout prêt.

Vous reveniez ensuite rejoindre, dans un petit café où il faisait sa belote, l'homme jeune qui avait un costume sport et qui ressemblait à Ramon Navarro. Ponctuellement, vous lui versiez la recette.

Bien des soirs, les jambes lasses, vous auriez bien voulu regagner votre lit. Mais il n'avait pas fini sa belote. Il vous renvoyait à la rue.

— Je n'aime pas les feignantes, déclarait-il d'une voix ferme.

Vous repartiez l'âme chavirée. Sous un bec de gaz, un agent veillait, tutélaire. Vous le regardiez avec des yeux qui appelaient : « Au secours ! » Il vous regardait.

Mais, que voulez-vous, Annette, il en avait tant vu.

Yvonne, vous êtes arrivée un beau matin à la gare Montparnasse. Il faisait soleil, comme dans les romans d'amour. Et vous aviez sur la tête la jolie coiffe de votre pays.



Vous veniez d'un petit village des environs de Morlaix à moins que ce ne fût d'un coin proche de Tréguier. Et vous aviez dans votre sac une lettre qui vous recommandait à une famille bretonne qui devait vous procurer une place.

Et vous aviez encore dans les mains tout un bagage important.

Aussi, paraissiez-vous un peu gauche, votre parapluie sous le bras, au bas des marches de la gare et un peu dépaysée aussi. C'est à ce moment-là qu'une voix vous héla :

— Hé, Mademoiselle, n'êtes-vous pas de Perros-guirec ?

C'était un jeune homme qui n'avait pas mauvaise mine. Il vous offrit avec un gentil sourire de vous porter vos valises et vous avez pensé que ces Parisiens étaient bien aimables.

Yvonne, Yvonne, ne saviez-vous pas que dans les gares, il n'y a pas que les dames des bonnes œuvres qui attendent les jeunes filles seules.

Le jeune homme au gentil sourire vous a emmenée dans un bistro de la rue de la Gaité. Et il vous a offert une bouteille de vin blanc et une douzaine d'huitres.

Vous lui avez montré l'adresse des gens qui vous attendaient. Il vous a répondu :

— Vous n'allez pas y aller avant d'avoir vu la Tour Eiffel.

Et il a hélé un taxi. Toute la journée, Yvonne,



vous vous êtes promenée avec lui et le soir vous l'avez suivi dans sa chambre. Il vous avait si bien fait dîner.

Cela a duré trois ou quatre jours. Vous aviez oublié l'adresse enfouie dans votre petit sac et l'après-midi où il vous avait conduite au cinéma, vous aviez pensé que décidément la vie est belle.

Un soir, Yvonne, il vous a menée vers une maison aux volets clairs dont la porte était illuminée. Vous avez songé qu'on allait encore bien s'amuser.

Vous y êtes encore aujourd'hui dans cette maison. Petite robe verte et chaussettes blanches de fillette, ainsi vêtue, vous répondez machinalement au traditionnel :

— Au choix, Mesdames.

Et à celui qui vous désigne, eût-il une tête de macaque, vous répondez avec le même sourire :

— Avec plaisir, chéri.

Mais peut-être certaine nuit, Yvonne, vous vous murmurez :

— C'est donc ça, Paris ?

Jacqueline, vous êtes belle, vous êtes riche. Vous avez un bon mari. Vous avez de charmants enfants.

Vous aimez la vie facile. Pourquoi pas puisque les moyens vous le permettent ? Vous adorez le dancing. Quoi de plus naturel ?

Une nuit, dans une de ces boîtes où vous étiez venue avec des amis, un homme est venu vous inviter.

Vous avez accepté, Jacqueline. Vous aviez bu du champagne. L'homme était correct et il avait de beaux cheveux bruns. Peut-être avait-il à la main une bague un peu voyante. Mais, n'est-ce pas, Jacqueline, vous ne regardiez que ses yeux.

Comme il dansait bien, d'ailleurs, vous êtes revenue plusieurs fois. Vous avez accepté un rendez-vous. Vous avez même accepté davantage.

Vous vous êtes dit, Jacqueline, avec un charmant haussement d'épaules :

— Bah ! les hommes en font bien d'autres.

Un beau jour, l'élégant danseur vous a demandé de l'argent.

— Une dette d'honneur, a-t-il affirmé.

Vous lui en avez donné. Il en a exigé encore. Vous avez refusé. Alors il a parlé d'écrire à votre mari.



Tout un jour, vous êtes restée, un revolver à la main, vous demandant ce que vous alliez faire.

Les journaux ont parlé de votre histoire, Jacqueline.

Et je ne raconte pas vos histoires, Mathilde, Geneviève, Madeleine, vos histoires tendres, naïves, et douloureuses.

Vous ne vous étiez pas assez méfiées.

Je ne vous dis pas tout cela, encore une fois, Madame, Mademoiselle, pour vous faire peur.

Mais, Maria, Ginette, Marguerite, faites attention.

Pierre BENARD.

Comment ils lisent...



Le petit télégraphiste

L'Enigme est tellement passionnante, qu'il en oublie son pli urgent. Gare à l'inspecteur !...

**D
É
T
E
C
T
I
V
E**

La montre de Waldeck-Rousseau

Il y a de hautes personnalités que la sollicitude toute spéciale de la police exaspère.

Waldeck-Rousseau était de ces derniers. Il avait même signifié au préfet de Police qu'il entendait effectuer ses sorties en dehors de toute surveillance, même discrète, de ses subordonnés. Le boulevard du Palais en ressentit une vive émotion. Si le président du Conseil allait être assassiné ?

Le directeur de la sûreté, qui était né matin, conçut un plan assez ingénieux pour faire revenir Waldeck-Rousseau sur sa phobie. Il chargea un de ses plus habiles inspecteurs de voler la montre du président du Conseil, bijou de famille auquel l'homme politique tenait beaucoup. Le coup réussit parfaitement, au cours d'un déplacement, grâce à certaines complicités !

Waldeck-Rousseau, très ennuyé, dut avouer au préfet de Police qu'il avait été victime d'un filou, mais il était mal venu de se plaindre, puisqu'il avait lui-même interdit toute surveillance autour de sa personne. — Aujourd'hui, on vous a volé, dit le préfet ; demain un malfaiteur peut attenter à vos jours... A mon grand regret, monsieur le Président, je dois de nouveau vous imposer la présence de mes agents dans le moindre de vos déplacements...

Le chef du gouvernement dut acquiescer. Après la chute du ministère, le préfet fit retourner à Waldeck-Rousseau sa belle montre en or en dévoilant le subterfuge employé.

Waldeck-Rousseau, qui avait de l'esprit, rit de bon cœur.

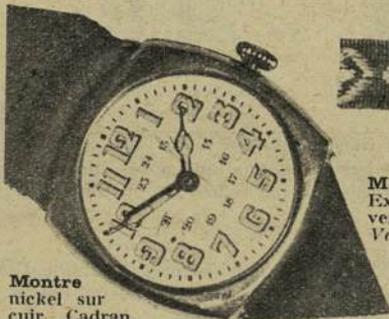
AU GRAND COMPTOIR D'ORLÉANS

112-114-116. AVENUE D'ORLÉANS/ Paris-Tél. Vaug^d 15-62

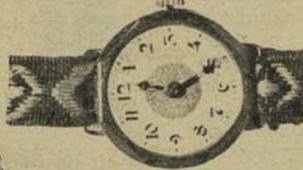
Maison sans aucune succursale

BIJOUTERIE ▾ JOAILLERIE ▾ ORFEVREURIE
HORLOGERIE ▾ CARILLONS/
GARNITURE/ DE CHEMINEE/

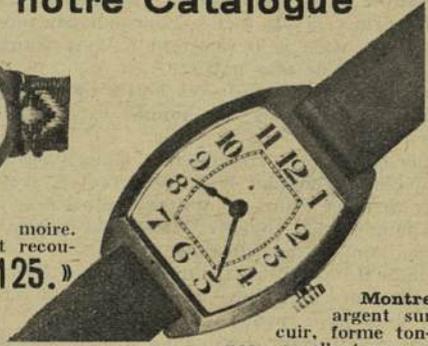
Quelques occasions de notre Catalogue



Montre
nickel sur
cuir. Cadran
Radium. Exceptionnel.
Valeur : 95 fr. Prix..... **59.75**
La même à ancre..... **79.75**



Montre or sur moire.
Excellent mouvement recou-
vert argent.
Valeur : 280 fr. Prix. **125.»**



Montre
argent sur
cuir, forme ton-
neau, excellent mouve-
ment, garanti 5 ans. Valeur : 150 fr. **95.»**
Prix
La même à ancre. Valeur : 250 fr.
Prix **145.»**



Montre or sur moire, excellent mouve-
ment recouvert argent.
Valeur : 250 fr. Prix..... **145.»**
La même à ancre..... **195.»**
Valeur : 350 fr. Prix.....

Expertise
gratuite



Montre or sur moire. Excellent mouve-
ment à ancre.
Valeur : 575 fr. Prix..... **295.»**



Bracelet identité, or contrôlé, gourmette, plaques diverses
depuis..... **39.75**



Chevalière or
contrôlé, ciselée,
écusson perlé.
Valeur : 80 fr.
Prix **55.»**

Bague Rivière, or con-
trôlé, plat. Saphirs
ou rubis reconstitués.
Valeur : 275 fr. Prix..... **195.»**

Bague or contrôlé,
centre diamant, entou-
rage saphir ou rubis,
depuis..... **95.»**

Joli Collier draperie, or contrôlé, boules or. Valeur : 225 fr. Prix..... **135.»**

Nos magasins fermés le
dimanche sont ouverts le
samedi jusqu'à 20 heures.

Demandez notre catalogue D

Achat au plus haut cours
de tous métaux précieux,
brillants, pierres fines.

Remise de 5% à tous les lecteurs de "Déetective"

HISTOIRE DE LA GUILLOTINE

« L'INVENTION »
du DOCTEUR GUILLOTIN

DANS le meilleur sens du mot, la Guillotine est la fille naturelle de la Révolution. Celle-ci avait proclamé l'égalité de tous les Français devant la loi; par voie de conséquence, le député Guillotin demanda leur égalité devant le bourreau, dans le supplice.

Jusqu'en leur exécution, les criminels de haute naissance jouissaient de privilèges. A eux, on réservait la décapitation, tantôt avec la hache, tantôt, ce qui était plus considéré, avec le glaive.

Egalité par en haut, Guillotin demandait, entre plusieurs propositions concernant les condamnés à mort, la décollation pour tous, ce qui aurait remplacé divers supplices : corde, roue, bûcher, etc. Puis, observant que l'exécution manuelle, par maladresse, inexpérience, etc., s'accompagnait, parfois, de souffrances accessoires scandaleuses, il réclamait qu'elle fût effectuée, automatiquement, à l'aide d'un appareil qui fût, même et surtout à la satisfaction du patient, du bon travail.

...

Guillotin (Joseph-Ignace) est né à Saintes, le 28 mai 1738. On possède de lui un excellent portrait qui dénote à la fois une vive intelligence, de l'imagination et de la naïveté. Ses études faites, il entra au noviciat des Jésuites et enseigna quelque temps en leur collège de Bordeaux. Cette vocation ne le satisfit point ; il quitta l'ordre et vint, à Paris, faire ses études de médecine, puis, s'installer comme praticien.

Son activité se manifesta assez bruyamment dans des affaires accessoires, ensuite dans la politique et, adepte convaincu des théories révolutionnaires, il fut élu, à Paris toujours, membre des Etats Généraux.

C'était un homme à idées.

Tout de suite, il émit celle qui devait faire son chemin et qui a inspiré l'art. 12 du Code Pénal : « Tout condamné à mort aura la tête tranchée. »

Dès le 10 octobre 1789, il monta à la tribune et déposait la proposition que nous avons analysée ci-dessus ; en ses principales lignes, du moins, car elle comprenait six articles.

Pour le moment, on n'avait pas le temps de les discuter tous. L'Assemblée se borna à en adopter le premier : égalité de l'exécution et décida que son président supplierait le roi pour que dorénavant l'exécution fût effectuée mécaniquement.

Au cours de la discussion, l'abbé Maury s'opposa à la décapitation parce que, disait-il, ce genre de supplice pourrait habituer le peuple à la vue du sang. Que ne réclamait-il l'exécution à huis-clos ?

Un autre député était partisan de la mort par le poison. Comme du temps de Socrate.

Ce fut rejeté, Guillotin obtenait sa machine. Au cours de la discussion, dans le feu de l'improvisation, il avançait un argument bon à rappeler :

— Avec « ma machine », disait-il, je vous fais sauter la tête en un clin d'œil, sans que vous ressentiez la moindre douleur.

Le mot fit rire, fut applaudi et retenu. Mais, le succès de sa motion ne doit pas être attribué

uniquement à cette boutade ; au fond, il avait raison et l'Assemblée fut sage de le suivre.

A tous égards, l'affaire était en marche et viable. Il ne restait plus qu'à la mener à bonne fin, et Guillotin n'a pas inventé la Guillotine : on devait y mettre près de trois ans puisque la Guillotine proposée le 10 octobre 1789 ne devait fonctionner pour la première fois que le 15 avril 1792.

On croit généralement que Guillotin est l'inventeur de l'appareil qui porte son nom et qu'il a appelé « ma machine ». C'est une grosse erreur. On s'en servait depuis longtemps, mais, si on peut dire, accidentellement.

Il sert, à Gènes, le 13 mai 1507, pour décapiter Démétri Justinian qui avait excité le peuple à la révolte : « Il fut étendu, le cou bien dégagé ; le bourreau prit, alors, une corde à laquelle tenait attaché un gros bloc sous quoi était une doloire tranchante, le tout glissant entre deux poteaux ; et le bourreau tira cette corde de manière que le bloc tranchant tomba entre la tête et les épaules du condamné ; la tête s'en allant d'un côté et le corps de l'autre. »

En 1600, à Rome, la fameuse Béatrix Cenci aurait été traitée de la même manière.

Deux gravures allemandes du milieu du XVI^e siècle nous font voir un instrument de supplice semblable à celui de Guillotin.

Enfin, en Ecosse, il servit aussi en 1651 et 1685 pour exécuter le marquis d'Argyle et son fils ; voire dès 1581, où elle aurait servi contre le comte de Morton, régent d'Ecosse, qui passe pour l'avoir introduit dans le pays.

Même en France, l'appareil n'était pas inconnu. C'est avec lui qu'on décapite, à Toulouse, en 1632, le duc de Montmorency : « En ce pays-là, dit Puysegur dans ses *Mémoires*, on se sert d'une doloire qui est entre deux morceaux de bois, et quand on a la tête passée sur le bloc, on lâche la corde, et cela descend et sépare la tête du corps. »

On veut même qu'il en existât dès l'âge de pierre. Cette assertion repose sur le fait qu'on a découvert, en 1865, à Limé (Aisne), un volumineux couperet de silex d'une centaine de kilos. Pour en démontrer la destination, des archéologues s'en sont servi pour décapiter des moutons.

En vérité, l'appareil s'imposait. Mais il fallait en proposer l'emploi, et c'est à Guillotin qu'en revient l'honneur. Il n'a pas été un inventeur, mais un vulgarisateur.

Une autre légende veut qu'il ait été la victime de son initiative, et qu'il soit mort sur la guillotine. Deuxième erreur. Sans doute, pour ne pas avoir caché l'horreur que lui causait tant de milliers d'exécutions, et alors qu'il s'était retiré de la politique, il fut incarcéré sous la Terreur, comme suspect. La mort de Robespierre le libéra et il ne finira ses jours que le 26 mars (d'après d'autres, le 26 mai) 1814.

En 1893, des petites filles à lui étaient institutrices dans les environs de Saintes.

En somme, le problème de la décapitation s'est toujours formulé dans des termes assez élémentaires : pour trancher le cou on prend un instrument coupant, hache ou sabre, à la fois maniable, solide et lourd qu'on lance à grand renfort de

muscles, d'élan et d'adresse. Mais, allez donc réunir en un seul homme toutes ces qualités. On a connu des exécutions où aucune ne se rencontraient, où le glaive cassait, où l'exécuteur se montrait ému et maladroit, et devait s'y reprendre à plusieurs fois.

Naturellement, on eut tôt fait de penser à remplacer l'effort humain par un poids inanimé qui finit bien par enfoncer les chairs et les os les plus résistants.

On a vu plus haut que pour en arriver là, on n'avait pas attendu le docteur Guillotin.

Seulement, à sa date, il convenait d'inventer une machine aussi perfectionnée que possible.

Tout le monde se mit à l'œuvre.

Il semble bien qu'au début, ce qui fut proposé, c'est un couteau carré à lame horizontale, surmonté d'un poids considérable.

Mais, un couperet fonctionnant ainsi, à plat, pénètre mal.

On l'incurva.

Un Strasbourgeois, fabricant de pianos, du nom de Tobias Schmitz ou Schmidt, soutenu par Laquante, greffier du tribunal, avait imaginé une guillotine (donnons-lui ce nom tout de suite) essentiellement composée d'un double couteau : l'un immobile et concave qui s'installait à la base du mécanisme et sur quoi le cou du supplicié couché venait se poser, et l'autre mobile. Ainsi le cou à trancher se trouvait pris entre deux couteaux. Le projet fut écarté.

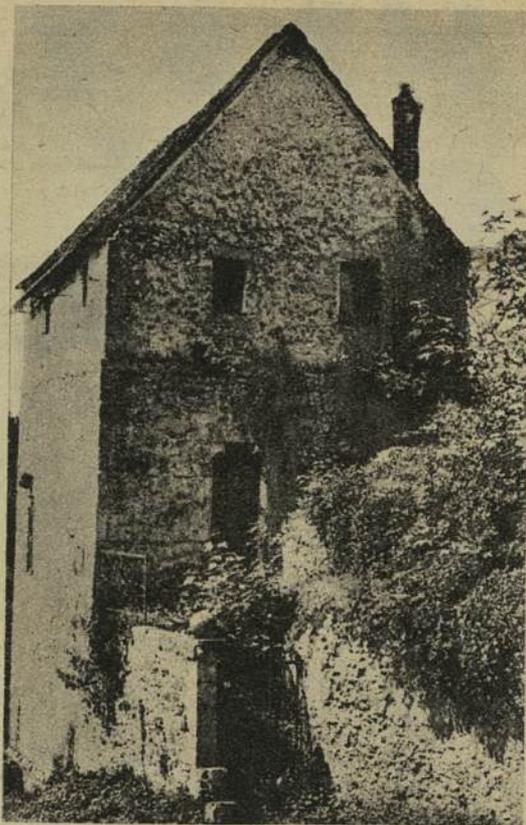
Un collaborateur, à qui vous ne vous attendiez pas, le roi Louis XVI (il s'occupait volontiers de mécanique à ses heures de loisirs), émit l'idée assez ingénieuse d'un couteau en forme d'épieu masculin ; on objecta que la pointe s'en émousserait trop facilement. Cependant, on en construisit qui étaient encore en usage en 1850.

Que faisait, pendant ce temps, le bon docteur Guillotin ? La tradition veut qu'il avait fabriqué un appareil et qu'il l'essayait dans la Cour du Commerce, dans la partie qui en subsiste encore, à cinquante mètres du logis de Danton. Au n° 8 de cette cour, on aurait trouvé des bois provenant de l'instrument.

Le Comité d'études Louis et Sanson fit mieux. Il s'adresse au docteur Louis, secrétaire du collège des chirurgiens de Paris. C'est seulement le 7 mars 1792 qu'il déposait son rapport dont j'extraits :

« Personne n'ignore que les instruments tranchants n'ont que peu ou point d'effet lorsqu'ils frappent perpendiculairement. En les examinant au microscope, on voit qu'ils ne sont que des scies plus ou moins fines qu'il faut faire agir en glissant sur le corps à diviser. On ne réussirait pas à décapiter d'un coup avec une hache ou un couperet dont le tranchant serait en ligne droite ; avec un tranchant convexe, comme aux anciennes haches d'armes, le coup asséné n'agit perpendiculairement qu'au milieu de la portion du cercle ; mais, l'instrument, en pénétrant dans la continuité des parties qu'il divise, a, sur les côtés, une action oblique en glissant et atteint sûrement son but.

« En considérant la structure du col, dont la colonne vertébrale est le centre, composée de plusieurs os dont la connexion forme des emmanchures, de manière qu'il n'y a pas de joint à chercher, il n'est pas possible d'être assuré d'une prompte et parfaite séparation en la conflant à



La Tour du Bourreau, à Provins. C'est là qu'habita le célèbre et redouté Sanson qui, avec son frère, guillotina Louis XVI

un agent susceptible de varier en adresse par des causes morales et physiques. Il faut nécessairement, pour la certitude du procédé, qu'il dépende de moyens mécaniques invariables dont on

puisse également déterminer la force et l'effet. C'est le parti qu'on a pris en Angleterre (*sic*) : le corps du criminel est couché sur le ventre entre deux poteaux barrés par le haut par une traverse, d'où l'on fait tomber sur le col la hache convexe au moyen d'un décliv. Le dos de l'instrument doit être assez fort et assez lourd pour agir efficacement, comme le mouton qui sert à enfoncer des pilotis. On sait que sa force augmente en raison de la hauteur d'où il tombe.

« Il est aisé de faire construire une pareille machine dont l'effet est inmanquable. La décapitation sera faite en un instant, suivant l'esprit et le vœu de la nouvelle loi. Il sera facile d'en faire l'épreuve sur des cadavres, et même sur un mouton vivant.

« On verra s'il ne serait pas nécessaire de fixer la tête du patient par un croissant qui embrasserait le col au niveau de la base du crâne. Les cornes ou prolongements de ce croissant pour-



LA
GUILLOTINE
DU
DOCTEUR
GUILLOTIN

raient être arrêtées par des clavettes sur l'échafaud. Cet appareil, s'il paraît nécessaire, ne ferait aucune sensation et serait à peine aperçu ».

Naturellement, pour se documenter, on consulta l'exécuteur Sanson qui pouvait passer pour une compétence. Au moins en pratique. Il dit :

« Pour que l'exécution puisse se terminer suivant l'intention de la loi, il faut que, sans aucun obstacle de la part du condamné, l'exécuteur se trouve être encore très adroit, le condamné très ferme, sans quoi l'on ne parviendra jamais à terminer cette exécution avec l'épée, sans qu'il arrive des scènes dangereuses.

« A chaque exécution, l'épée n'est plus en état d'en faire une autre : étant sujette à s'ébrécher, il est absolument nécessaire qu'elle soit repassée et affilée de nouveau, s'il se trouve plusieurs condamnés à exécuter au même instant ; il faudra donc avoir un nombre d'épées suffisant et toujours prêtes, cela prépare des difficultés très grandes et presque insurmontables.

« Il est à remarquer encore que très souvent les épées ont été cassées en pareilles exécutions.

« L'exécuteur de Paris n'en possède que deux, lesquelles lui ont été données par le ci-devant Parlement de Paris. Elles ont coûté 600 livres pièce.

« Il est à examiner que lorsqu'il y aura plusieurs condamnés qui seront à exécuter au même instant, l'atrocité présente cette exécution, par l'immensité du sang qu'elle produit, et qui se trouve répandu, portera l'effroi et la faiblesse dans l'âme du plus intrépide de ceux qui resteraient à exécuter... »

21 janvier 1793



On essaye l'appareil

Il y avait urgence à prendre une décision. En effet, on disposait d'un condamné à mort.

Le 24 janvier 1792, le deuxième tribunal criminel de Paris avait prononcé cette peine contre Nicolas-Jacques Pelletier, convaincu de vol avec violence sur la voie publique (rue Bourbon-Villeneuve) et avait fixé l'exécution au 7 mars.

A cette fin, le greffier demanda au procureur-général, syndic Roederer, si la machine à décoller serait en état de fonctionner.

Roederer en référa en même temps aux docteurs Guillotin et Louis et au ministre de la Justice du Port du Tertre (qui devait être guillotiné en novembre 1793), lequel lui écrivit à l'Assemblée nationale pour le prier d'en finir.

Le Comité de législation, saisi de la requête le 3 mars, chargea un de ses membres, Cadier, député de l'Aisne, de faire un rapport sur la question. Il fut présenté le 20 du même mois et concluait en faveur tout ensemble du projet et de la machine indiquée par le Docteur Louis.

L'Assemblée adopta et autorisa le Pouvoir exécutif à subvenir aux dépenses nécessaires à la construction des machines qui devaient être uniformes dans tout le royaume.

A ce sujet de nouvelles complications allaient surgir.

D'abord, le Pouvoir s'adressa au charpentier Suidon, chargé alors de la fourniture d'appareils judiciaires. Suidon, témoignant de quelque répugnance à fabriquer l'instrument qu'on lui demandait, enfla sa note en conséquence. Son devis s'établissait ainsi :

Premièrement, la charpente de la machine très soignée et celle de l'échafaud sur lequel elle sera posée.....	1.500 livres
Pour l'escalier dudit échafaud et de ses dépendances	200 livres
Pour la fermeture du tout	600 livres
Pour trois tranchoirs	300 livres
Pour les poulies et les rainures en cuivre de fonte	300 livres
Pour le mouton en fer forgé	300 livres
Façon du tout, expériences réitérées, temps, vacations et conférences y relatives	1.200 livres
Pour le modèle en petit servant à la démonstration afin d'éviter autant que possible les événements, les prévenir pour la grande machine et prouver l'évidence.....	1.200 livres
Pour les cordages	60 livres
Total général	5.660 livres

Cela parut trop cher. On pensa à Tobias Schmitz qui déclara se contenter de 812 francs. Son chiffre accepté, il se mit à l'œuvre et, dès le 17 avril, on fit l'essai de l'appareil à Bicêtre sur trois cadavres.

Etaient présents, en outre du fabricant, le docteur Louis, l'exécuteur Charles Henri Sanson, ses deux frères et son fils. On ne mentionne pas Guillotin.

Le poids seul de la hache, en dehors du mouton, était de 30 livres. Elle était façonnée en croissant et tranchait les têtes avec la vitesse du regard ; les os étaient coupés net.

Exécution de Louis XVI

Sur les observations du docteur Louis, on changea la hache qui devint oblique, comme maintenant. L'architecte Girard fit adopter des modifications aux coulisses pour accélérer sans obstacle la chute du couperet. Enfin on remania le devis de Schmitz qui fut ramené d'abord à 500 francs, puis à 305 francs. Un sac de peau destiné à recevoir la tête coûterait 24 francs.

Ainsi, vers le milieu d'avril 1792, les pouvoirs publics étaient en possession de la machine évoquée en 1789. Elle était fin prête.

On paraît l'avoir désignée sous le nom de La Louison ou La Louissette, pour « faire honneur » (?) au chirurgien qui l'avait mise au point.

Cette appellation ne persista point, on en revint à guillotine qui sonne mieux et qui était consacrée par l'opinion publique.

Première exécution

Pendant qu'on mettait la dernière main à

l'appareil, Nicolas-Jacques Pelletier attendait, sans impatience probablement, l'étrange fortune de l'inaugurer.

Il fut décidé que l'exécution aurait lieu en place de Grève, devant l'Hôtel de Ville, le mercredi 25 avril. Dès le 22, elle était annoncée et on prévoyait que la nouveauté du spectacle amènerait sur la place un tel afflux de monde que des précautions s'imposaient. Rœderer en écrivit à Lafayette.

Dans la presse de l'époque, nouvel article en date du 25 où on lit :

« Aujourd'hui doit être mise en usage la machine inventée pour trancher la tête aux criminels condamnés à mort. Cette machine aura, sur les supplices usités jusqu'à présent, plusieurs avantages : la forme en sera moins révoltante ; la main d'un homme ne se souillera point par le meurtre de son semblable, et le condamné n'aura à supporter d'autre supplice que l'appréhension de la mort, appréhension plus pénible pour le patient que le coup qui l'arrache à la vie.

« ...Pour réparation, le tribunal l'a condamné (Pelletier) à être conduit, place de Grève, revêtu d'une chemise rouge. »

Ce fut à 3 heures et demie qu'elle fonctionna.

Les spectateurs furent quelque peu déçus. Pourquoi? Ils n'avaient rien vu ; la chose était trop rapide ; ils se dispersèrent désappointés. Beaucoup chantaient :

*Rendez-moi une potence de bois,
Rendez-moi une potence.*

On continue

Vous remarquerez que la déception du public est à l'avantage de la machine. Pourtant, elle n'était pas encore parfaite. Pour cause d'économie de fabrication.

Comme on n'avait pas pris la précaution de faire en cuivre les deux coulisses où circulait le couperet, telles que les avait proposées Giraud, il

en arriva, d'abord, quelques accidents fâcheux. Lors d'une exécution qui eut lieu vers la fin de juillet, le col d'un patient ne fut pas complètement coupé.

Détail insignifiant. L'expérience y remédierait.

Schmitz, qui avait charge de fournir une guillotine à chaque département, se mit à l'œuvre. Pas très vite, semble-t-il, car, plus d'un an après, le département de Vaucluse n'en n'avait pas et devait en emprunter une au voisin, celui du Gard. Nîmes lui envoya donc la sienne. Mais, au dernier moment, on s'aperçut qu'on n'avait pas d'exécuteur. On dut, à nouveau, s'adresser au Gard qui en possédait deux et en expédia un.

Déjà, au lendemain de l'exécution de Pelletier, Versailles, où un condamné à mort attendait, dut prier Paris de lui prêter sa guillotine. On obtint, mais le Sanson qui opérait en Seine-et-

Oise se plaignit aigrement de ce que le tranchoir était de mauvaise trempe et ébréché. Susceptibilité d'artiste, peut-être.

Le matériel était lourd, encombrant, varié. Il comprenait des balais, des écriteaux, des fers, réchauds, pincette et soufflet à marquer le condamné, une chemise rouge, un voile noir, etc.

Certaines fournitures furent d'abord à la charge de l'exécuteur. A forfait, sans doute. Dans certaines villes, où elle se vendait, il lui fallait payer l'eau à laver les paniers et la place.

C'est seulement en 1811 qu'on supprime la marque. En 1813, les frais d'accessoires de l'exécution passent au compte du gouvernement suivant un état qui était fourni.

Par ailleurs, c'est, vers cette fin d'avril 1792, Anaxagoras Chaumette qui se plaint de ce que le sang des suppliciés demeure sur la place où il a été versé, de ce que des chiens viennent s'en abreuver et de ce qu'une foule d'hommes repaissent leurs regards de ce spectacle (de l'exécution) qui porte les âmes à la férocity.



Le condamné est poussé vers la bascule



Ce que le public « privilégié » peut voir d'une exécution capitale



Le bourreau et ses deux aides

Il est certain qu'il y eut toujours un public pour les supplices. Même des femmes y prennent goût. Il en est de même encore aujourd'hui. Sans doute, ce doit être dans la nature humaine. Assez souvent on manifestait contre les condamnés. Rarement, autant dire jamais, en leur faveur, de crainte de passer pour suspect. Il arrivait que le bourreau se saisissait de la tête coupée et la montrait au public. Il souffleta Charlotte Corday sur les deux joues qui, dit-on, rougit sous l'affront.

Au mois d'août 1792, après la journée exaspérante du 10, voici qu'apparaissent les premiers condamnés politiques avec David Collenot d'Angremont, employé dans les bureaux de l'Hôtel de Ville.

Cette fois (souvenir du 10 août), c'est devant les Tuileries, place du Carrousel, qui deviendra place de la Réunion, qu'a lieu l'exécution. Il est, en outre, décidé qu'elle aura lieu le soir. C'est, en effet, vers 10 heures, à la lueur des flambeaux, que tombe la tête. L'effet en était plus dramatique; l'exemple plus frappant.

Au reste, l'innovation ne fut pas très goûtée et le 27 août, le Conseil général, après une longue discussion, s'était prononcé en faveur d'une exécution diurne.

Par suite, on maintenait deux emplacements urbains : la Grève pour les condamnés de droit commun ; le Carrousel pour les crimes politiques.

Cependant, le 21 janvier 1793, pour l'exécution de Louis XVI, on déroge à l'usage et l'échafaud est dressé place de la Révolution, aujourd'hui de la Concorde.

Au lendemain du 21 janvier, l'échafaud réintégra la place du Carrousel, mais la Convention en réclama le déplacement (10 mai 1793). Où l'installer? On le ramena place de la Révolution, dans le coin sud-est. Il y resta pendant treize mois, du 11 mai 1793 au 26 germinal suivant.

Mais, 1.500 personnes environ y ayant été guillotines, l'endroit n'était plus tenable, on y marchait dans le sang, littéralement, au point que la trace des passants s'en marquait à plus de 200 mètres.

Il fallut quitter. L'échafaud s'en alla place de la Bastille. Il n'y resta qu'un jour.

Evidemment, il ne s'agit ici que des exécutions politiques. Quand, par hasard, on décapitait un condamné de droit commun, l'appareil était, en hâte, dressé place de Grève.

On le transporta, cette fois, place du Trône (du Trône ren-

versé), où il devait demeurer jusqu'au 9 thermidor an II (27 juillet 1794), or, en 6 semaines, il fit 1.300 victimes.

On le revit à nouveau place de la Révolution les 10, 11 et 12 thermidor pour l'exécution de Robespierre et des terroristes. En ces trois jours, Sanson coupait 103 têtes.

Vagabond, on le retrouve place de Grève où, entre autres, tombent Fouquier-Tinville et Carrier, puis encore, place de la Révolution pour les émeutiers de prairial.

Enfin, au 11 thermidor an III (29 juillet 1795), la guillotine achevait son rôle et quittait la scène.

A cette date elle avait, en moins de 18 mois, fauché 2.831 têtes. C'est franchement épouvantable. Et sans le moindre résultat.

On s'y habitue

Les terroristes eux-mêmes ont reconnu que les guillotines ne faisaient plus peur à personne. On y était habitué. C'était devenu banal. La vie humaine n'avait plus de prix. Dans l'entourage de Robespierre; on envoyait directement à l'échafaud, sans même de simulacre de jugement, toute personne qui avait déplu aux maîtres du jour. Ces exécutions n'étaient plus que de vulgaires assassinats. Du sadisme. Pour chaque jour des fournées étaient prévues que l'on ne jugeait jamais assez copieuses.

On était altéré de sang, phénomène psychologique assez commun.

Si on les avait laissés faire, toute la France, y aurait passé. Puis, faute de chair fraîche, le bourreau se serait exécuté lui-même après son dernier client.

Même, la guillotine était devenue un jouet. On en trouvait, sous forme d'objets familiers, sur toutes les tables.

Vous pouvez voir au Musée Carnavalet des boucles d'oreilles qui en reproduisent le modèle.

On en avait fait une chanson plus que grivoise : *La Guillotine de Cythère*.

Après la Terreur, la guillotine ne devait plus guère servir que pour les condamnés de droit commun.

A cet usage, elle revint à la Grève, passa à la barrière Saint-Jacques, où déjà logeait le bourreau, puis rue de la Roquette où, actuellement encore vous pouvez voir les cinq pierres qui lui servaient d'assises et qui sont de véritables objets d'un Musée des Horreurs. Vous pouvez y poser vos pieds... comme le font tous les passants.

Paul ROUÉ.



Le couperet vient de tomber. Justice est faite

REPORTERS & POLICIERS

Comment un journaliste en mal de copie inventa les "Apaches"

Reporter à qui l'on ne donne pas son fait divers quotidien est terrible. C'est le *quærens quem devoret*. Sait-on que les apaches, dont les exploits passionnèrent le public avant la guerre et qui ont laissé leurs noms aux spécimens les plus redoutables de la pègre, ont été inventés, de l'espadrille à la casquette à trois ponts, par un journaliste aux abois, Moris-Voillemier, alors attaché à la rédaction d'un grand quotidien?

C'était en 1900. La police se montrait réfractaire vis-à-vis des reporters. Trop longtemps « sevrés », ces derniers se « rebiffèrent ». Une offensive d'envergure fut déclenchée. Les « canards » s'envolèrent. Moris-Voillemier ne resta pas en arrière.

D'accord avec un de ses amis, Thierry, secrétaire du commissariat de la rue Étienne-Dolet, qui ne partageait pas l'animosité de ses collègues à l'encontre de la presse, Moris-Voillemier imagina les apaches.

Voici comment

Un jour, Thierry apprit au reporter qu'à l'aube, on avait trouvé, étendu sur le terre-plein du boulevard de Ménilmontant, le corps mutilé d'un homme n'ayant sur lui aucun papier d'identité.

Fait divers, somme toute, assez banal, mais dont Moris-Voillemier décida de corser l'intérêt, en guise de niche aux policiers.

Le lendemain, on lisait que, sur le boulevard de Ménilmontant, avait été découvert un cadavre criblé de coups de couteau ; le nez de la victime était traversé de part en part par une longue épingle à chapeau, à l'extrémité de laquelle les assassins avaient fixé une carte de visite portant ces mots : *Les apaches de Belleville*.

Le mot apache, qui, aujourd'hui, sert dans le monde entier à désigner les malandrins de tout acabit qui mettent à mal les honnêtes gens, mot que le dictionnaire lui-même a adopté, se rapportait uniquement alors à une race d'Indiens très connue des



"Casque d'Or" en femme du monde



La fameuse amazone des fortifs, la belle "Casque d'Or" pour les beaux yeux de laquelle deux bandes rivales s'entr'égorgèrent

fervents lecteurs de Fenimore Cooper, auteur en vogue à cette époque.

Tous les journaux reprirent l'histoire, le lendemain. Le succès du terme « apache » fut immédiat. Moris-Voillemier fut invité par son journal à suivre avec attention les faits et gestes de cette bande nouvelle de malfaiteurs. C'est ce qui s'appelle avoir le porte-plume dans l'engrenage...

Le lendemain, le reporter, esclave de son premier « canard », fut trouver autre chose. Il annonça que les apaches attirèrent leurs victimes dans leur repaire, du côté des Buttes-Chaumont, et leur brûlaient les pieds pour les forcer à avouer où était caché leur magot !

Les confrères de Moris-Voillemier qui accouraient aux renseignements au commissariat, étaient reçus par le secrétaire et complice Thierry, qui confirmait imperturbablement les élucubrations de son ami le reporter.

Les exploits terrifiants se succédèrent. C'est ainsi que les Bellevillois apprirent un matin qu'on avait vu passer, dans leurs rues, un cheval emballé sur le dos duquel était solidement ligoté un homme qui avait la langue coupée. Sur cette victime, on avait trouvé le laconique billet suivant : « Voilà comment nous punissons les traîtres. Signé : *les Apaches*. »

Le commissaire de police du quartier, M. Girard, s'arrachait les cheveux de désespoir. A tout instant, il était convoqué au cabinet du préfet de Police, pour fournir des explications, et devait convenir de son impuissance à repérer la bande des Apaches. Les reporters étaient bien vengés du mutisme de ce magistrat.

La population du XX^e arrondissement vécut dans les trances. Des patrouilles de volontaires, accompagnées de chiens redoutables, parcouraient à toute heure de la nuit les rues désertes ; l'officier de paix, M. Reiss, multipliait les rafles et ramassait de temps à autre un vague repris de justice, mais, des Apaches, pas la moindre trace et... pour cause.

Il est évident que l'organisation actuelle des services de reportage ne permettrait plus de monter d'aussi formidables « bateaux ». Les démentis pleuvraient drus comme grêle sur le reporter qui s'y risquerait et, selon toute vraisemblance, il passerait un mauvais quart d'heure... C'était alors l'époque héroïque du fait divers !

Moris-Voillemier, entre temps, avait donné corps aux fantômes sortis de son imagination. C'était là pour lui tâche aisée. Précisément, à ce moment, deux réelles bandes de malfaiteurs terrorisaient Paris. Personne n'a oublié les exploits de Leca et de Manda, et de leur dulcinée « Casque d'Or », de célèbre mémoire dans les annales criminelles.

Leca et Manda, ces deux chevaliers des fortifs, étaient follement épris l'un et l'autre de la fille à l'opulente chevelure de feu, qui, coquette, hésitait à choisir, et accordait ses faveurs, tantôt à l'un, tantôt à l'autre.

La première rencontre entre Leca et Manda — lesquels, soit dit en passant, appartenaient à des familles de braves gens (Leca était le fils d'un brigadier d'octroi de la Ville de Paris) — eut lieu au bal de la fête de Cochon, à Ménilmontant.

Une véritable bataille rangée mit aux prises les deux rivaux et leurs partisans ; la fusillade crépita et, le combat terminé, on ramassa Leca grièvement blessé. Ses farouches gardes du corps poussèrent le lendemain l'audace jusqu'à envahir l'hôpital Tenon, bien que cet établissement fût voisin du poste central, à pénétrer de force dans la salle où était soigné leur chef et à l'enlever sur une civière, sans que le personnel terrorisé osât risquer la moindre intervention...

Par la suite, les rencontres se succédèrent presque sans interruption.

Dès le début de cette lutte épique, Leca et Manda avaient été baptisés apaches par Moris-Voillemier, ce qui les exaspéra.

Un soir, à sa sortie du journal, le reporter fut, sur le trottoir, abordé par Leca qui, à brûle-pourpoint, lui dit :

— Nous ne sommes pas des apaches... Nos histoires ne regardent personne. On se bat loyalement. Si tu continues à nous traiter d'apaches, on te ferme le bec avec ça...

Ça, c'était un couteau à cran d'arrêt qui eût pu servir à égorger un bœuf. Le métier a ses risques, comme on le voit.

Le lendemain, un poulet de « Casque d'Or » apprit au journaliste que ce serait elle qui lui réglerait son compte et, dans une enveloppe, le père de Leca, pour



Manda, qui se disputait avec Leca les faveurs de « Casque d'Or. » Cette photo a été prise au bain, où il était infirmier

lui marquer son mépris, lui envoya une chique de tabac encore humidé de salive.

Sans s'émouvoir, Moris-Voillemier continua à relater les démêlés de Leca et Manda.

Quelque temps après, ces « apaches » furent arrêtés, condamnés aux travaux forcés et expédiés au bain. On ne parla plus d'eux. Mais le mot « apache » devait entrer et rester dans le langage populaire.

A. C.

LE "CINÉMA ROMANESQUE"

SOLITUDE

L'ENFER DE L'AMOUR

LE CHANT DU PRISONNIER

LA GRANDE PASSION

L'INVINCIBLE SPAVENTA

LA PASSION ET LA MORT DE JEANNE D'ARC

LA PETITE MARCHANDE D'ALLUMETTES

LA VIE PRIVÉE D'HÉLÈNE DE TROIE

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES

L'ÉQUIPAGE

CHANG

MÉTROPOLIS

LIBRAIRIE GALLINARD

DEFENDEZ-VOUS!



Les coups du "lapin" et du "talon"



Il ne vous est pas encore arrivé d'être attaqué au détour d'une rue, n'en rendez grâce qu'à votre chance. Et ne vous en flattez pas trop vite...

L'insécurité dans les rues, surtout la nuit, croît en même temps que la population citadine augmente et dans la même proportion que la moralité baisse.

On ne vous arrêtera peut-être pas sur la trop lente et démodée sommation du bon mélo d'autrefois : « la Bourse ou la Vie! » ; aujourd'hui, le malfaiteur est plus expéditif ; vous serez déjà à terre quand vous vous rendrez compte de ce qui arrive. Une « boutonnière » est vite faite... Aussi sachez vous défendre. Et vous défendre, en quelque sorte, de façon réflexe, c'est-à-dire que, sans même avoir à faire un effort de pensée, votre parade ou votre « coup » partent instantanément et en réponse exacte et efficace au geste d'attaque de votre agresseur.

L'apache moderne a à sa disposition des moyens non moins modernes ; il a ce qu'on pourrait appeler « l'intelligence scientifique du crime ».

De nombreuses affaires ont permis la découverte de véritables arsenaux, où la pince-monseigneur du vulgaire « monte-en-l'air » est remplacée par le chalumeau oxydrique propre à percer les coffres-forts les plus robustes. Un tel attirail ne peut appartenir qu'à une bande parfaitement organisée, dans laquelle voisinent des bandits audacieux avec des intellectuels dévoyés.

Mais en dehors de ceux-là qui « travaillent en gros », il y a les autres, les petits, les obscurs, les sans-grade, ceux qui « font le détail ».

Ceux-ci, nombreux du reste, pratiquent seuls le métier, soit par la cambriole, soit par l'attaque nocturne.

Leurs agressions remplissent quotidiennement dans les journaux les colonnes des faits divers.

Mais si ces « pégiots » connaissent à fond la tactique des attaques, il ne faut pas perdre de vue qu'il existe des moyens de défense très simples, que nous allons examiner ci-dessous.

En dehors de la boxe, du chausson ou du jiu-jitsu, ils peuvent permettre à l'assailli qui ne possède

aucune arme sur lui de déjouer la manœuvre de l'agresseur, qui ne s'attend pas en général... à cette résistance.

D'abord du sang-froid !

La condition primordiale de défense réside dans le sang-froid. Il ne faut pas oublier que, quels que soient son costume, son allure, son arrogance, un bandit n'est qu'un homme auquel il suffit d'opposer les qualités défensives d'un autre homme... ou même d'une femme chez laquelle ruse et adresse sont vertus essentielles.

Soulignons encore qu'il est toujours préférable, lorsque l'on se trouve en présence d'un individu dont les intentions criminelles ne sont pas douteuses de porter le premier coup, ce qui handicape sérieusement l'adversaire.

Pour les femmes

Nous nous adressons d'abord aux personnes du sexe dit « faible », lesquelles ne sont pas toujours les dernières à conserver le sang-froid devant le danger.

Conseillons-leur si elles habitent un quartier désert ou si elles ont une zone dangereuse à franchir, de se munir d'un sachet de poivre.

En cas d'attaque, projeter cette poudre dans les yeux de l'agresseur qui se trouvera aveuglé et en proie à des souffrances terribles.

À défaut de poivre — que l'on excuse ces recettes peu chevaleresques, mais, n'est-ce pas, à bandit, bandit et demi — un coup de genou ou un coup de pied nerveusement porté... au bas ventre. Il y aura de sérieuses chances de salut pour l'assailli.

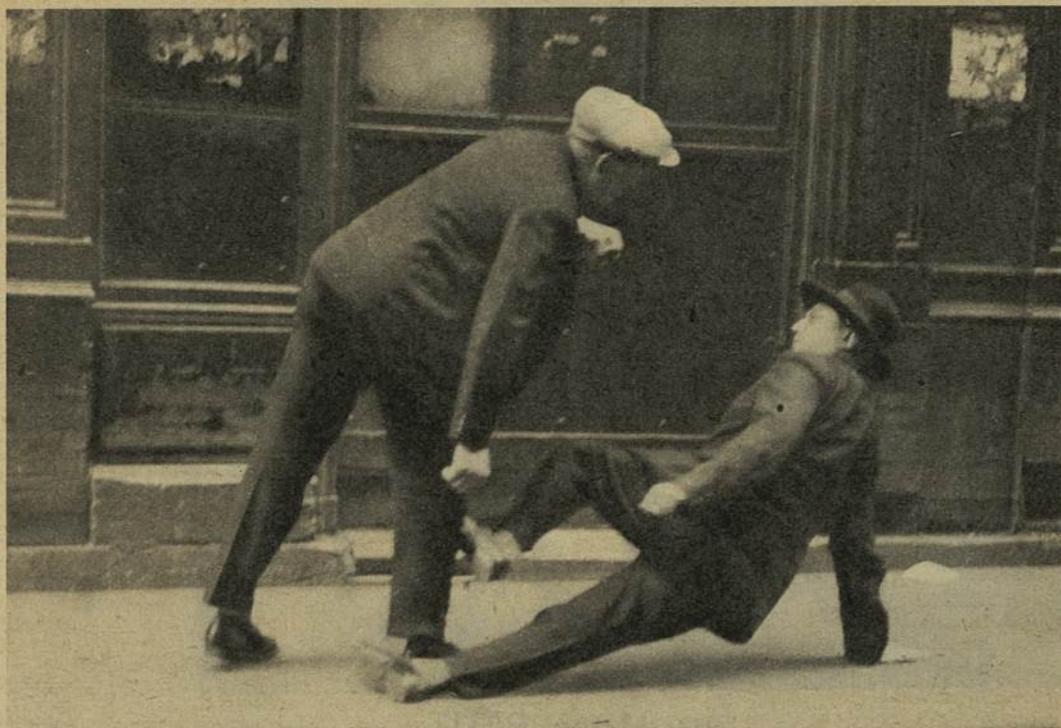
Le "talon" et le "lapin"

Un autre moyen également praticable par des dames, est celui dit du « coup de talon ». Un coup de talon porté sur l'un des pieds de l'agresseur lui cause une surprise douloureuse que l'on peut également mettre à profit.

Si l'attaqué est un homme il pourra joindre à ce coup celui « du lapin » qui consiste à porter avec la main ouverte horizontalement un coup sec au cou de son agresseur, lequel en général s'effondrera cruellement atteint.



Le coup du veston



La défense à terre

Le coup du "veston"

Le « coup du veston », lui, est des plus efficaces et des plus recommandables s'il est pratiqué avec dextérité et rapidité.

Il consiste à saisir les revers du veston de l'assaillant et à les retourner en arrière ; ce simple mouvement suffit à paralyser les bras de l'homme dans ses propres manches et l'empêche de se servir utilement de l'arme, couteau ou revolver, qu'il tient à la main.

Maintenir naturellement avec fermeté le veston retourné, ce qui peut se faire d'une seule main, et porter avec l'autre main un coup sérieux — tel que celui du « lapin » qui terrassera l'agresseur.

Ce procédé employé par les policiers anglais et américains donne des résultats surprenants.

Ne pas hésiter à le mettre en pratique, lorsque l'on est à même de défendre une autre personne attaquée et qu'il est alors impossible de surprendre l'adversaire par derrière.

La parade du couteau et la défense à terre

Voyons maintenant quelques trucs plus sportifs, mais également faciles et efficaces.

La « parade du coup de couteau » consiste à opposer le bras droit replié au geste de l'agresseur.

Le bras gauche passé rapidement sous son bras levé permet alors d'exercer une pression douloureuse, qui peut avec un peu de force, casser net le bras de l'assaillant.

Un procédé similaire existe également avec les pieds :

Vous êtes terrassé par votre adversaire, ou vous vous êtes jeté volontairement à terre pour parer de ses coups.

Vous ramenez prestement votre pied droit derrière celui de votre antagoniste et avec votre pied gauche vous lui portez un coup violent sur le tibia, provoquant la cassure de la jambe.



La parade du coup de couteau

Vous voyez, après ce court exposé, qu'il n'est nul besoin d'être un athlète ou un professeur de gymnastique pour se défendre utilement contre toute agression.

L'essentiel, nous le répétons, c'est de conserver tout son sang-froid. C'est aussi d'appliquer *instinctivement* la riposte qui convient. Vous en connaissez à présent quelques-unes et le cas où elles s'appliquent.

Vous êtes donc armé pour vous défendre. Défendez-vous !

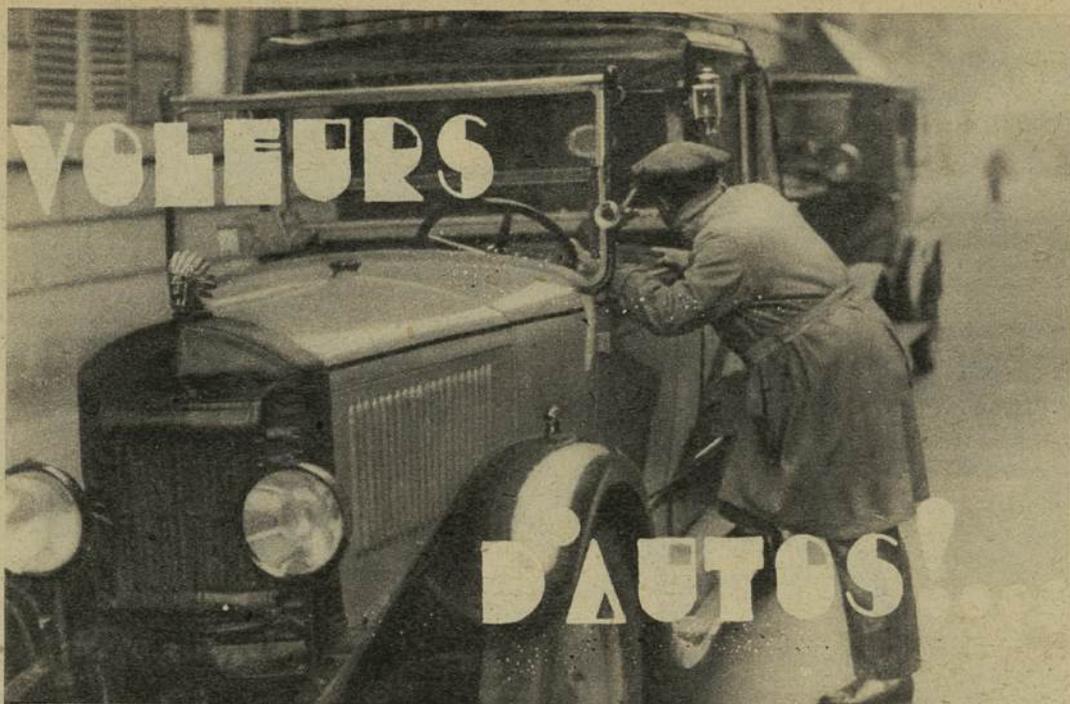
Pierre DROUAIRE.

André SALMON, Geo LONDON, Fernand DIVOIRE

ROMAN D'UN CRIME

Un volume in-16 : 12 frs

— Editions des Portiques



par Marcel PETIT



Il n'est pas d'emblée, vous le comprenez, que Thomas, dit le « Tombeur des quatre roues », est parvenu à l'apogée de sa gloire, à son habileté professionnelle, à cette sûreté dans le goût, à cette connaissance parfaite de l'auto.

Quand il a « fait déraiper » sa première bagnole, ce n'était qu'un « jeunot », un enfant de chœur sorti frais ému de l'atelier.

Dame, il faut avouer qu'il avait le métier dans le sang, et je parie une maison de campagne que, aussitôt sorti de Fresnes, il recommencera comme devant à « faire déraiper » les belles conduites intérieures que leurs propriétaires abandonnent sur l'asphalte, en ordre de marche.

Je dois à l'obligeance de l'inspecteur D..., l'as de la brigade spéciale de la police judiciaire, le *curriculum vite* de cet étrange et astucieux malfaiteur.

• • •

Un soir d'hiver, Thomas se promène, le ventre creux, à travers les rues de Montmartre. Il a faim et l'embauche se fait rare. D'ailleurs, notre jeune gaillard manque de certificats. Tout au moins, ceux qu'il possède ne sont guère édifiants.

Il rentre dans un bar, s'assoit près du comptoir et rêve devant un café-crème.

Que faire ? Que faire qui n'abîme pas trop les mains ?

C'est alors qu'un homme du « milieu » le remarque, lit sur ses traits la détresse de l'affamé et constate sa profession de mécano sur ses ongles sales.

— Eh bien ! le pote, t'as pas le sourire. Ça ne va pas. Fauché ?

— Et comment ! Pas un. Je me suis présenté chez dix garagistes. Il n'y a pas de boulot.

— Un petit malheur. Tiens, ce soir, je me sens un cœur de philanthrope. Je t'offre une choucroute.

Avec quelle joie Thomas accepte cette aubaine. Certes, il sent confusément que l'autre va lui demander un service en échange. Mais n'est-il pas prêt à tout, à tout ce qui n'abîme pas trop les mains.

Et il se voit déjà souteneur ou monte-en-l'air.

En effet, l'homme du « milieu » développe tout de suite un programme.

— Puisque tu es mécano, dit-il, tu dois savoir conduire.

— Ah ! pour sûr. Le volant, ça me connaît. Si j'avais des sous, j'achèterais un taxi.

« Mais tu comprends, travailler pour une compagnie. Pas bon !

— Eh bien, tu pourrais peut-être devenir mon collaborateur. Mon bras droit est en congé actuel-

lement. Il fait une cure de repos à la Centrale de Beaulieu.

Voilà, il s'agit de « chauffer » les petites voitures momentanément veuves de propriétaires et qui, véritablement, encombrant la circulation. Comme tu le vois, il est question de coopérer à la besogne de M. Guichard, en suivant en vitesse le sens giratoire. Ça te va ?

— Ça va. Viens.

Les deux hommes se glissent dans les rues. L'homme du milieu, Alphonse, offre les cigares.

Leur ballade les conduit rue de Mogador, coupée par des pans alternés de lumière éblouissante et d'ombre épaisse.

Soudain, Alphonse tombe en arrêt et serre le bras de son complice. Il chuchote :

« Un client ! »

En effet, une Citroën quatre places vient de stopper devant un immeuble. Elle a eu la mauvaise idée de rester dans la zone ténébreuse. Recommandations rapides d'Alphonse :

« Tu ouvres la portière doucement, sans te presser, « en propriétaire », mais une fois au volant, tu gazes. Rendez-vous à la Fourche. »

Thomas, docile, exécute la manœuvre avec un rare bonheur.

Personne ne s'étonne de voir le jeune mécano mettre en route la Citroën. Quand la voiture démarre, Alphonse fait le signe de croix.

Plus tard, l'inspecteur D..., qui l'avait surpris en flagrant délit, lui demandera pourquoi il se signait ainsi :

« Parce que je plains la bête de ma victime », s'écria le cynique personnage.

Sadisme ! Les deux compères se retrouvent à la Fourche. Alphonse prend place aux côtés de Thomas et commande :

« En route pour X... (ici une localité de banlieue).

Dans la nuit noire piquetée d'étoiles, l'auto file.

• • •

L'homme du milieu s'enthousiasme de la virtuosité de son nouveau collaborateur.

« Eh bien ! mon vieux, t'es un as. T'as droit à la prime. C'est mon oncle qui va être content ! »

Mon oncle, c'est un garagiste chez lequel les deux hommes débarquent, après une longue course par des chemins défoncés. Un garagiste, ce type au visage de crapule dont le hangar se dissimule presque au bord d'une route à peine fréquentée ? Oui, mais quel garagiste !

Ce troisième individu qui répond au sobriquet de « La Bécane » a ouvert son hangar à un signal formé

de quatre coups de corne. Après une brève poignée de mains à Alphonse, il allume une ampoule électrique et examine la voiture.

— Toquarde, gémit-il, avec un air faussement dégoûté.

Alphonse regimbe.

— Qu'est-ce que tu dis, mon oncle? Toquarde cette Citroën? Non, tu blagues! Vise la carrosserie et quelle marche! Demande donc à mon chauffeur.

Au fait, je te présente Thomas, un as du volant. « La Bécane » jette un regard méfiant sur le nouveau « collaborateur ».

— Alors, combien en veux-tu?

— Cinq « sacs ».

— Pas possible, c'est le prix d'une neuve.

— Quel estomac de paveur. Cinq sacs une bagnole du dernier Salon!

— Bon. Cinq « sacs » parce que je vois qu'il y a des petits accessoires.

— Il y a même une pelisse, des gants et un numéro du Temps.

— Oh! mon cher, le Temps, je ne le lis plus. Ses opinions me dégoûtent.

La Bécane glisse un bras dans une vieille boîte de vitesse, en tire un paquet de billets de banque et donne cinq mille francs à Alphonse.

Celui-ci partage honnêtement avec Thomas...

Voilà comment s'est constituée la fameuse équipe de voleurs d'autos qui a mis sur les dents les meilleurs limiers de Paris.

Les fourguteurs

On ne compte plus le nombre de voitures « dérapées » par le redoutable trio. Grâce à un carnet découvert chez « La Bécane », on a pu évaluer approximativement à trois mille le nombre de limousines ou de torpédos maquillées et revendues par l'étrange garagiste. On pense bien que ce commerce ne put durer que grâce à l'habileté quasi incroyable de l'astucieux compère. La Bécane avait des principes. Il se disait que de même que l'habit modifie la silhouette d'une personne, une carrosserie identifie une voiture.

Pour donner une autre personnalité à une auto volée, il n'est donc que de transformer sa carrosserie.

D'une Renault, il faisait une Citroën ou une Delage. Il martelait les numéros de série des moteurs et les remplaçait par d'autres.

Enfin, à tous ses talents de carrossier et de mécanicien, il joignait celui de fabricant de fausses cartes grises. Mais, me direz-vous, qui pouvait acheter des autos à un tel personnage? Je vous répondrai :

Ah! ça, croyez-vous qu'il n'y a pas assez de mauvais garçons à Paris qui veulent s'offrir des « bagnoles » dans des prix doux?

Il est évident que tous les « fourguteurs » n'ont pas la valeur professionnelle de « La Bécane ».

Ces mazettes se contentent de maquillages grossiers. Ils changent la couleur de la carrosserie tout simplement, ou bien suppriment ou ajoutent quelques accessoires tels que coffres arrière, pare-brise, etc.

D'autres encore, plus paresseux, se contentent de cacher les voitures volées et d'attendre pour les revendre que l'oubli soit tombé sur elles.

Il me revient à ce sujet une anecdote curieuse qui prouve jusqu'à quel point, en Amérique, peut aller l'audace des voleurs d'autos.

L'an dernier, à la recherche d'un papier coloré, je prospectais les quartiers louches de la banlieue de New-York avec un détective de mes amis, Master Pipenker. Le hasard devait me fournir un excellent sujet d'article.

En passant devant une maison d'apparence sordide, à demi écroulée, le long d'une ruelle déserte, Pipenker eut un brusque sursaut :

— Mais c'est bien là que doit gîter ce damné Browning, le voleur d'autos! Je vais lui rendre visite.

Mon ami cogna à la porte qui, bientôt, s'entr'ouvrit pour laisser apparaître la plus belle tête de coquin que les États-Unis aient jamais produit.

— Good by, Browning, fit Pipenker. Que deviens-tu? Tu ne voles plus de Buick?

— Fini le métier. J'ai repris ma truelle de maçon. Mais aujourd'hui je suis en chômage.

Nous jetâmes un regard circulaire dans une pièce épouvantablement malpropre. Rien de suspect.

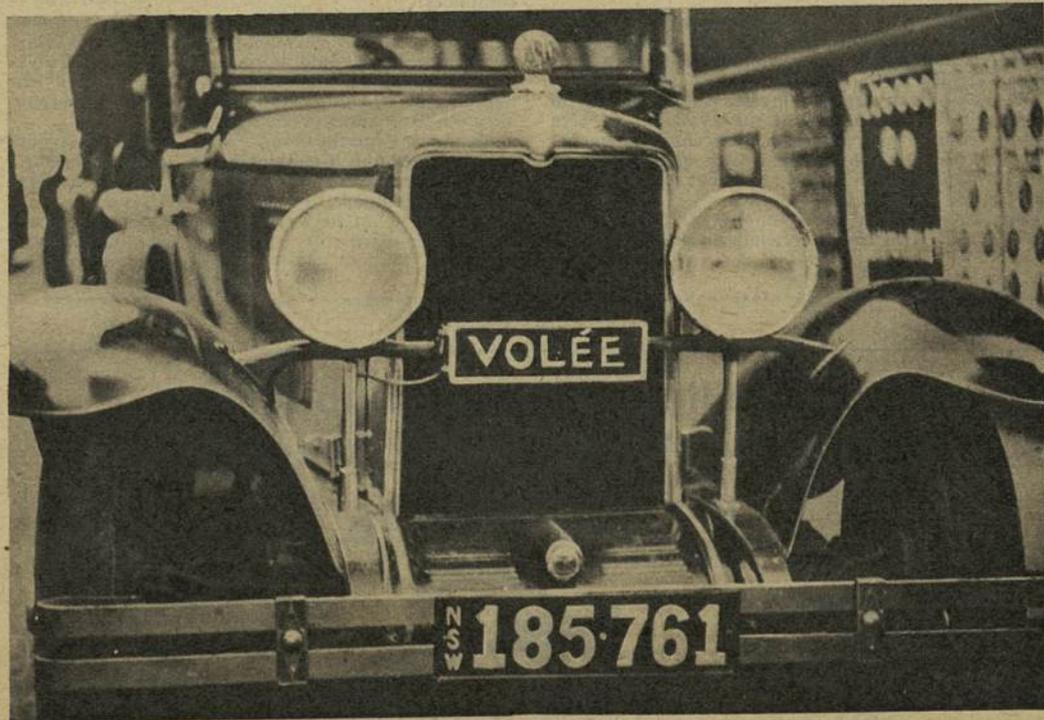
Nous allions repartir quand, soudain, mon ami sentit résonner sous ses pieds la trappe d'une cave.

Eut-il une inspiration ou céda-t-il à un réflexe professionnel?

Pipenker souleva brusquement la trappe, et savez-vous ce qu'il découvrit dans la cave?

Cinq superbes Buick toutes neuves, en ordre de marche. Elles avaient été amenées par un souterrain dont l'issue s'ouvrait dans la cour d'un chiffonnier complice.

Bien entendu, l'honorable candidat à la chaise électrique, le citoyen Browning, vit maintenant retranché de la société par de solides grilles. Et je vous assure que tous les « fourguteurs » d'autos déploient autant d'imagination pour l'exercice de cette très lucrative industrie.



D'ingénieurs constructeurs ont essayé un dispositif grâce auquel une pancarte « Volée » apparaît quand un voleur veut mettre la voiture en marche.

Quand un de ces « industriels » sent que la police rôde autour de ses hangars et qu'il a mis de côté un magot rondelot, il devient alors un garagiste honnête ; honnête ou à peu près.

La bande des « Citrons » et celle des « Renaults »

Il faut que je vous conte maintenant un des épisodes de la lutte entre les « Citrons » et les Renaults.

La première bande volait uniquement des Citroën. Elle avait jugé que, à notre époque, on doit se spécialiser. Et il est plus facile de « travailler » sur des voitures que l'on connaît à fond.

La seconde bande, elle, eût pu voir à portée de sa main de jolies conduites intérieures portant les chevrons connus, elle ne les eût pas même gratifiés d'un regard. Seules, les voitures aux capots allongés trouvaient grâce devant ses redoutables membres. On ne s'explique donc pas très bien pourquoi les deux associations en vinrent à se haïr farouchement et à se tirer dans le dos. Mais c'est un fait.

D'après l'inspecteur D..., de la brigade spéciale, la rivalité des « tombeurs » d'autos aurait pour motif une vulgaire question d'amour-propre.

Les Citrons se seraient vantés fort imprudemment de « faire déraiper » plus de voitures que l'équipe des Renaults. Une question de boutique, quoi !

Mais vous vous rappelez de l'effroyable tuerie de la rue Champlain. Une nuit, les membres des Citrons et des Renaults se donnèrent rendez-vous dans l'étroite ruelle qui donne rue des Amandiers.

Ce fut un beau duel à la loyale. Au jour blême on découvrit trois cadavres. L'un avait eu la tête fendue comme une pastèque d'un coup de hache. L'autre, les intestins crevés à trois endroits, avait eu l'effroyable courage de se trancher la gorge pour mettre fin à d'horribles souffrances. Le troisième gisait, percé comme une écumoire, de 36 balles de revolver. C'est la trente-sixième, en plein cœur, qui



La guerre des « Citrons » et des « Renaults »

l'avait abattu. Dieu merci, les survivants de ces bandes sanguinaires en sont réduits à se raconter des histoires sur les rives du Maroni.

Quand la police tient une piste

Quand les inspecteurs de la police judiciaire possèdent la moindre indication relative à un vol d'autos, ils ne restent pas une seconde inactifs. Ils savent que la découverte des voleurs d'autos peut les mettre sur les traces de redoutables bandits qui n'ont dérobé une voiture que pour la pénétration d'un crime.

Si donc ils soupçonnent un garagiste, ils resserrent autour de lui une surveillance patiente et minutieuse. Les personnages qui entrent ou sortent de chez le suspect sont filés et « couchés », c'est-à-dire reconduits jusqu'aux domiciles où ils couchent.

Et quand les policiers ont dressé un faisceau suffisant de preuves, ils font irruption dans le garage, revolver au poing, et se livrent à une perquisition sérieuse.

Le garagiste bandit se défend. Il jure ses grands dieux qu'il a acheté les voitures qui sont là avec une bonne foi absolue. On le somme de révéler les noms des vendeurs. Alors il bafouille, feint de s'embrouiller et se laisse conduire en prison plutôt que de « donner » ses complices.

Heureusement, les inspecteurs ont leurs grandes et petites entrées chez les fabricants d'autos. Par recoupements, à l'aide de recherches aussi délicates que difficiles, ils parviennent à reconstituer les maillons de la chaîne qui va du premier acheteur au garagiste bandit.

Le pire est que la besogne des policiers n'est pas appréciée comme il conviendrait par le législateur.

Un voleur d'auto ne « paye » pas assez quand la justice s'en empare. Il faut punir très sévèrement le vol d'auto si on ne veut pas offrir bénévolement des outils de travail merveilleux aux malfaiteurs.

Marcel PETIT.

**Les meilleurs romans policiers
paraissent dans la collection
LE MASQUE**

.....
50 volumes
parus
.....



.....
En vente
partout
.....

Chaque volume relié : 6 fr. 50

LA MACHINE À DISTRIBUER LES AMENDES

par Marcel MONTARRON



AUDIENCE du tribunal de simple police s'ouvre à 13 h 30.

Deux heures après, montre en main, trois cents amendes ont été distribuées.

Trois cents, parfois plus. Le jeudi, où la seconde partie de l'audience devient correctionnelle, le nombre des amendes n'est plus loin du demi-millier.

Pour arriver à un tel record, il ne faut pas perdre son temps.

Demandez-le plutôt à Bernard Shaw. Bernard Shaw est l'un des greffiers du tribunal de simple police. Je veux dire que l'humoriste anglais et l'honorable fonctionnaire se ressemblent comme deux frères.

« Bernard Shaw » est chargé d'appeler les noms inscrits au rôle :

— Numéro vingt-sept, Duteille...

Duteille est un grand jeune homme, blond, poudré sanglé et frisé comme un caniche. A l'appel de son nom, il accourt du fond de la salle, écarte la foule, sourit à la ronde, brandit sa citation entre le pouce et l'index...

— Défaut, cinq francs, annonce le président sans lever la tête.

— Et vous ne répondez pas ? Vous ne savez pas qu'il faut répondre « présent » et dire son adresse ? Un franc d'amende, mais n'y revenez pas... la suite greffier.

— Numéro vingt-huit, Lombardo.

— Présent, trente-cinq impasse des Alouettes.

— Vous vous appelez bien Lombardo ?

— Non, zé m'appelle Pédro. Lombardo, c'est le nom de mon beau-père qu'à pas pou vénir... Zé répons pour lui.

— Mais non, voyons, vous ne pouvez représen-



Dessins de R. GUÉRIN

ter ni votre beau-père, ni votre belle-mère... Il faut un pouvoir... Défaut, cinq francs, plus un franc... la suite.

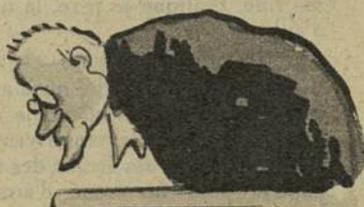
Et ça continue ainsi, durant deux heures d'horloge. Un franc... Défaut, cinq

francs... voilà le tarif, voilà la litanie.

En général les contrevenants ne contestent guère. Chauffeurs qui n'ont pas respecté le code de la route, camelots qui ont vendu sans autorisation sur la voie publique, concierges qui ont laissé la nuit leur porte ouverte, hôteliers qui n'ont pas affiché le prix de leurs chambres, tous s'inclinent devant le tribunal, trop heureux de quitter, après une demi-heure d'attente debout, cette salle sombre, encrassée, étroite, où l'air se vicie.

Deux amendes à la minute, voilà le rythme de la machine. Mais parfois la machine ralentit sa course.

Voici, par exemple, un pauvre homme qui a eu une contravention pour s'être arrêté dans un terrain vague, alors qu'une vespasienne se





trouvait, dit le rapport de l'agent, cent mètres plus loin.

— Cent mètres plus loin ? proteste le vieux, sil'on peut dire!... J'ai mesuré. Il y a deux cents mètres !

Le président tire sa moustache. Comme cette histoire de vespasienne est navrante. Dans la salle, on s'esclaffe.

— Allons ! du silence ! Nous ne sommes pas ici pour nous amuser. A huitaine pour confrontation avec l'agent.

Ouf ! dans huit jours on verra. Pour l'instant il s'agit d'aller vite et d'en finir.

Mais, comme si la protestation du vieux bonhomme avait encouragé les autres, voici d'autres contestations.

Un monsieur qui avait laissé son auto lanternes éteintes se dit la victime de mauvais plaisants ; un logeur n'a pu apposer l'affiche du prix des chambres, à cause de la peinture trop fraîche ; un père explique que sa fille n'a pas pu doubler une autre voiture...

— Mais comment le savez-vous, clame le président, vous n'y étiez pas...

— C'est vrai, je n'y étais pas, mais je connais ma fille, réplique le père, la main sur le cœur, d'ailleurs...

— Défaut, cinq francs... la suite...

Il n'y a pas à craindre que l'amende distribuée soit oubliée. Le président, le ministère public, les deux greffiers la transcrivent en même temps sur des feuilles, des fiches, des registres. Que de papiers pour un franc d'amende ! Avant la guerre, quatre greffiers assuraient tout le travail. Leur nombre n'a pas changé. Les affaires ont centuplé.

— Numéro 318, Madame Duchatel.

C'est la dernière affaire inscrite au rôle, mais c'est aussi l'affaire de choix, le dessert après les plats sans saveur.

Madame Duchatel est une dame toute en fourrures et toute en parfums. Elle a mis sa voiture en double file et, comme un agent lui dressait procès-verbal, elle a brandi la carte d'un sénateur pour intimider le gardien de la paix.

— L'affaire est grave, dit le président en essuyant son lorgnon.

— J'ajoute même qu'elle est très grave, surenchérit le commissaire. Quand on connaît un sénateur, on ne s'en vante pas...

La dame en fourrures, rouge de confusion, se tamponne le nez avec une miniature de mouchoir.

— Messieurs, voici la vérité : l'agent s'était permis...

— A huitaine, Madame, à huitaine... L'audience est suspendue.

Madame Duchatel est encore au milieu du prétoire que les quatre robes noires ont déjà disparu.

A la reprise, on juge les délits de pêche, de chasse, de chemins de fer et d'inspection du travail.

Le tarif est plus élevé : de cinquante à cent francs d'amende, d'un à trois jours de prison s'il y a récidive. Quelques avocats sont là : représentants des compagnies de chemins de fer et des syndicats professionnels.

Un voyageur a refusé de présenter sa carte de demi-tarif au contrôleur. L'avocat du voyageur, un jeune maître qui a l'air de japper quand il parle, explique, textes en mains, que le fait de ne pas présenter une carte de demi-tarif ne constitue pas un délit. Le voyageur, un gros monsieur au teint de jeune framboise sourit, goguenard, sûr de lui.

— Cinquante francs d'amende, et cinq affichages, tranche le président, qui a d'ailleurs depuis longtemps inscrit la condamnation.

Il y a aussi la dame qui est venue de Lagny à Paris sans billet, le patron qui en est à sa dixième contravention pour violation de la loi de huit heures, le vagabond surpris en train de pêcher avec un engin prohibé...

A peine les prévenus ont-ils le temps de se présenter que les amendes fixées d'avance sont prononcées.

Voici pourtant une brave femme avec ses deux gosses sur le bras. Deux autres bambins la suivent, accrochés à ses jupes. C'est à croire qu'elle a ramassé tous ces enfants pour la circonstance.

Son crime est grand. Elle est montée en deuxième classe avec un billet de troisième.

— Le train allait partir... J'avais mes petits... J'ai monté où j'ai pu...

Le président interroge le commissaire. Le commissaire sourit et s'attendrit.

— Allons, relaxe.

— Je vais payer une taxe ? s'inquiète la brave femme, dont les gosses se sont mis, tous ensemble, à pleurer.

— Non, relaxe, vous êtes acquittée.

— Oh ! merci, merci messieurs.

Il est quatre heures et demie. La salle est de plus en plus sombre. Seuls, les abat-jour verts du tribunal conservent leurs reflets livides. Les quatre robes noires se lèvent. La machine aux amendes est au repos...

Jusqu'au lendemain.

Marcel MONTARRON.



REPORTERS & POLICIERS

Une méprise mise à profit

Les policiers sont amenés à renseigner les reporters, c'est quelquefois à leur insu. Témoin le fait suivant :

Il y a quelques années, on trouvait assommé sur la route d'Argenteuil, à Colombes, un vieil original connu sous le sobriquet de « Père Fidèle ». Cet homme vivait seul dans une mesure, éloignée de toute habitation. Des rôdeurs lui supposant quelques économies l'avaient tué à coups de couteau et dépouillé d'une trentaine de sous qu'il avait dans ses poches.

Une arrestation fut opérée, sur laquelle la police garda le mystère, probablement dans la crainte de donner l'éveil aux complices de l'individu appréhendé.

Les reporters se mirent en campagne. Les détails recueillis furent maigres et le mutisme observé par les magistrats enquêteurs ne laissait guère d'espoir.

Un reporter eut l'idée d'aller voir la maison du crime.

Le journaliste s'approcha de la bicoque de la victime. La porte de la maison était ouverte. Il pénétra dans la pièce, prit des notes, et sortit tranquillement, les mains dans les poches.

La nuit était venue.

Il s'en retournait prendre son tramway lorsqu'il se sentit suivi. Il jeta un coup d'œil derrière lui. Un homme à la carrure puissante lui emboîtait le pas. Le journaliste, peu rassuré, — l'endroit était désert et jouissait d'une mauvaise réputation, — hâta sa marche. L'autre ne le lâcha pas. Il prit le pas de course : l'individu l'imita, puis, d'un bond, le rejoignit :

— Où vas-tu si vite? lui demanda-t-il.

Le « fait-diversier », quelque peu ému, répondit :

— Je rentre chez moi...

— Attends un peu.

— Passez votre chemin... Je ne vous connais pas...

— On peut faire connaissance.

En même temps, l'homme tira une photo de sa poche et demanda :

— Tu le reconnais?

C'était la photo du « Père Fidèle ». Le reporter demeura coi.

— Police ! annonça alors l'inconnu, se démasquant.

— La preuve?

— La preuve, la voilà ! dit l'inspecteur en lui glissant au poignet son cabriolet. Et pas de « rouspétance » !

Le reporter comprit subitement le quiproquo. Le policier l'ayant vu rôder autour de la maison du crime le prenait pour un des assassins, en vertu de l'adage qui veut que le criminel revienne toujours sur le lieu de son forfait !

Le « fait-diversier » pouvait d'un mot faire cesser la méprise. Il s'en garda bien, pensant que l'aventure lui réserverait peut-être d'intéressantes compensations. Conduit à Colombes sous les huées de la foule qui criait « A mort, l'assassin ! », il fut amené au commissariat, et tout d'abord confronté avec l'individu arrêté dont il apprit du coup le nom, l'adresse, les antécédents, etc...

Ce bandit, mis en demeure de reconnaître son soi-disant complice, nia l'avoir jamais rencontré, évidemment. Mais le commissaire ne s'arrêta pas à ses dénégations et, poursuivant l'enquête devant les deux assassins présumés, entendit des témoins, s'entretint des diverses pistes suivies par ses inspecteurs, donna des ordres sur les investigations futures, en toute liberté de langage.

Une fois au courant de l'affaire dans ses moindres détails, le reporter demanda à parler au commissaire pour une communication urgente.

— Ah ! mon gaillard, vous avouez enfin ! s'écria celui-ci, déjà tout heureux.

L'autre sortit son coupe-file et, très flegmatiquement :

— Il y a maldonne, Monsieur le Commissaire. Je regrette... Vos agents vont un peu vite en besogne.

On s'expliqua, non sans peine. Le reporter fut relâché et fournit, le soir même, à son journal un « papier » qui ne manquait pas de détails, je vous l'assure.

A. C.

Comment Jane Marnac

la célèbre interprète de tant
de comédies et d'opérettes

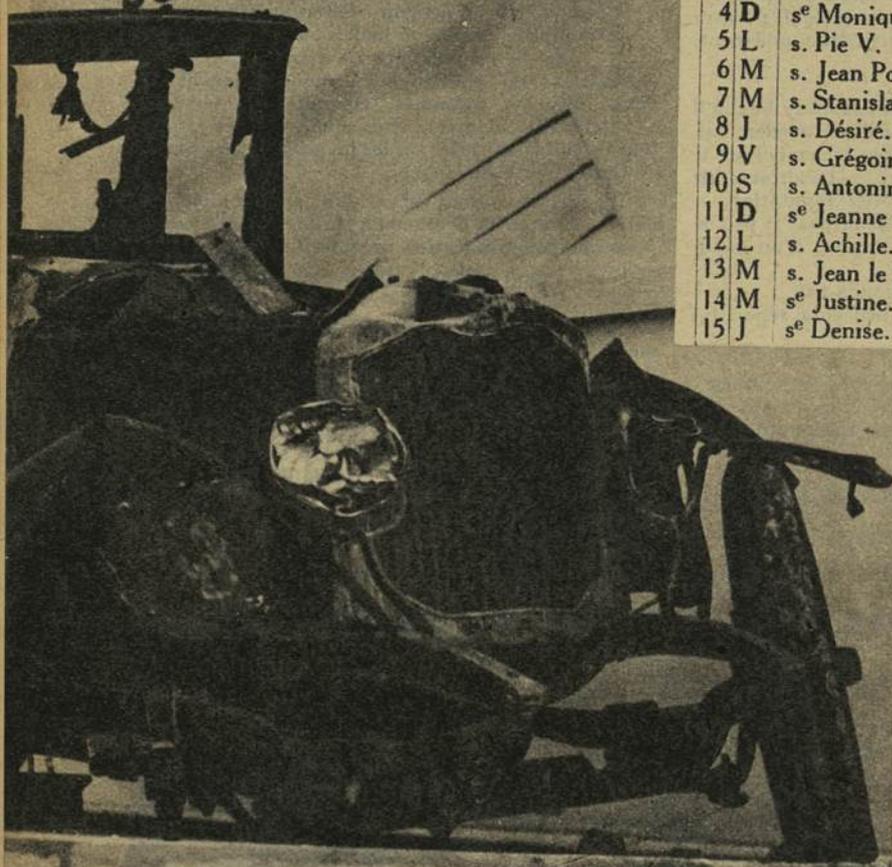
lit...



mai 19

SOYEZ PRUDENT

SUR LA ROUTE...



MAI

1 J	ss. Jacq. et Philip.
2 V	s. Athanase.
3 S	s. Alexandre.
4 D	s ^e Monique.
5 L	s. Pie V.
6 M	s. Jean Porte Lat.
7 M	s. Stanislas.
8 J	s. Désiré.
9 V	s. Grégoire de Naz.
10 S	s. Antonin.
11 D	s ^e Jeanne d'Arc.
12 L	s. Achille.
13 M	s. Jean le Silencieux.
14 M	s ^e Justine.
15 J	s ^e Denise.

16 V	s. J. Népomucène.
17 S	s. Pascal.
18 D	s. Dric.
19 L	s. Yves.
20 M	s. Bernardin.
21 M	s ^e Gisèle.
22 J	s ^e Julie.
23 V	s. Didier.
24 S	s. Vincent de Lérins.
25 D	s. Grégoire.
26 L	s. Philippe.
27 M	s. Olivier.
28 M	s. Germain de Paris.
29 J	ASCENSION
30 V	s. Félix, pape.
31 S	s ^e Angèle de Mérici.

30 JUIN

JUIN

1 D	s. Caprais.
2 L	s ^e Emilie.
3 M	s ^e Clotilde.
4 M	s. François Carraciolo.
5 J	s. Boniface.
6 V	s. Norbert.
7 S	s. Mériadec.
8 D	PENTECOTE
9 L	<i>Férié.</i>
10 M	s. Landry.
11 M	s. Barnabé.
12 J	s ^e Olympe.
13 V	s. Antoine de Padoue.
14 S	s. Ruffin.
15 D	TRINITÉ



FAITT

16 L	s. François Régis.
17 M	s. Avit.
18 M	s. Florentin.
19 J	FÊTE-DIEU
20 V	s. Sylvère.
21 S	s. Raoul.
22 D	s. Alban.
23 L	s. Félix.
24 M	St JEAN-BAPTISTE
25 M	s. Prosper.
26 J	s. David.
27 V	s. Crescent.
28 S	s. Irénée.
29 D	ss. Pierre et Paul.
30 L	s ^e Emilienne.

Été : le 22 juin.

... ET DANS LES AIRS



D'UN CHATEAU POLONAIS...

APARTENANT à une famille d'industriels de Haute-Silésie, famille polonaise n'ayant avec les maîtres prussiens du pays que des rapports d'affaires, les contacts strictement obligatoires, Véra Z... avait reçu une éducation rigide et une instruction développée. Elle n'avait jamais quitté la superbe propriété de ses parents, aux environs d'une grande cité industrielle, quand, en 1913, le kronprinz vint assister à des manœuvres dans la région. Il logea chez M. Z... et trouva sa fille jolie ; aussi, suivant une de ses louables habitudes, lui fit-il une cour aussi discrète que serrée.

Veuf, M. Z... laissait à Véra la direction du foyer. C'était elle qui remplissait le rôle de maîtresse de maison, et son père, trop confiant, ne surveilla pas les manœuvres du kronprinz, faisant plus de tactique auprès de la belle que de stratégie avec ses soldats.

Le kronprinz ne devait rester chez l'industriel que deux ou trois jours ; il y resta vingt et un jours (cure d'amour) et n'abandonna la position qu'après avoir obtenu ce qu'il désirait : Véra était sa maîtresse.

Rentré à Berlin, celui que l'on baptisa « l'Apache impérial » continua, par correspondance, à entretenir les illusions de la pauvrete.

Au début de 1914, Véra Z..., sachant qu'elle allait être mère et qu'il devenait difficile de dissimuler sa faute à un père rigide, sachant aussi que l'industriel pardonnerait d'autant moins qu'il s'agissait d'un Allemand, songea à fuir le toit paternel.

Ayant mûrement envisagé les faits, Véra, qui conservait des illusions sur les sentiments de son amant, se fit inviter par une amie habitant les environs de Breslau puis, s'étant entendue avec elle, s'embarqua pour la capitale de l'Empire, tandis que l'industriel la croyait sagement dans un foyer ami.

Dans une maison très élégante d'une rue latérale de l'*Unter den Linden*, Véra Z... loua une chambre et écrivit à l'adresse où le kronprinz recevait une partie de sa correspondance.

Durant huit jours, Véra anxieusement attendit une réponse ; à chaque courrier, elle se précipitait au devant du facteur, mais l'attente était vaine ! La jeune fille se désespérait, lorsqu'un matin de février un des officiers de la maison du kronprinz vint lui annoncer la visite du prince pour l'après-midi !

Il fallut à la pauvrete toute son énergie, une extraordinaire force de caractère pour ne pas s'évanouir. Après avoir désespéré elle avait, tout à coup, le cœur inondé de joie... Il ne l'avait point oubliée ! Jusqu'à l'heure du rendez-vous, elle

resta dans l'exaltation. Le kronprinz devait vite la déromper. Il ne vint chez la jeune Polonaise que dans l'espoir de passer une heure agréable. Ayant trouvé un certain charme à fréquenter cette élégante et jolie fille, cela ne lui déplaisait pas de la sentir, encore une fois, frissonnante dans ses bras. Mais, lorsqu'il sut la raison pour laquelle Véra était à Berlin, il éprouva un ennui qu'il ne put entièrement dissimuler. Faisant cependant à mauvaise fortune le plus gracieux visage possible, il annonça à sa maîtresse qu'il allait s'occuper d'elle et faire le nécessaire pour qu'elle fût soignée et n'eût pas à souffrir de la situation très spéciale où elle se trouvait.

— La première chose à faire, c'est de quitter Berlin. Je dois me rendre à Strasbourg le mois prochain, c'est dans cette ville, expliqua le kronprinz, qu'un de mes officiers va vous conduire et c'est dans une clinique de cette ville que vous accoucherez. Après, nous aviserons pour arranger les choses avec votre père !

L'ennui qu'il avait marqué en apprenant qu'il était père causa une profonde douleur à Véra ; elle conservait cependant un peu d'optimisme. Puisque son amant s'inquiétait d'elle, l'envoyait à Strasbourg en compagnie d'un de ses officiers et lui promettait de venir l'y rejoindre, devait-elle désespérer ?

Mœurs impériales

Avant de poursuivre ce récit, pour bien montrer la mentalité des héros de cette aventure et pour que l'on ne s'étonne pas de ce que nous rapportons fidèlement, — si invraisemblable puissions-nous paraître, — il convient de citer quelques faits notoires montrant qu'il ne s'agit point d'incidents exceptionnels, mais de faits habituels.

Il y a quatre ans, le journal *Montag Morgen*, ayant accusé l'ex-kronprinz de s'être « épris », dans son château d'œls, de deux jeunes filles, dont il aurait fait enfermer le père comme fou, le futur kaiser — car il a toujours l'espoir de l'être — avait publié dans la presse une note assurant que cette nouvelle était une pure calomnie.

Le *Montag Morgen*, qui possédait des preuves, intenta un procès au prince impérial. Ce procès ne donna aucun résultat, mais il permit d'apprendre des faits du genre de celui-ci :

Dans une ville de province, où le régiment des Hussards de la Mort, auquel appartenait le kronprinz, tenait garnison avant guerre, les jeunes officiers, avec le prince comme principal organisateur, avaient invité une cinquantaine de jeunes filles de la bonne société bourgeoise à un bal

Texte de J. SELOIGNES



...AUX BOUGES DE LONDRES

blanc, auquel les parents n'étaient pas admis. Très fiers que leurs filles assistent à une soirée où se trouvait l'héritier du trône, les bons et honnêtes bourgeois acceptèrent de laisser leurs enfants seules. Or, à onze heures du soir, les officiers avaient contraint les femmes à se dévêtir et à danser presque nues. Certaines subirent des violences, et une dizaine furent malades à la suite de cette fête de famille.

Les bourgeois essayèrent de protester, mais en vain, il n'y eut aucune sanction. Un magistrat dont la fille avait subi les excellents traitements des délicats amis du prince, voulut se plaindre à Berlin. Il fut avisé par la police impériale qu'il avait à se taire.

Une autre histoire :

Le kronprinz, vers 1910, fut reçu au mess des officiers de cavalerie d'une importante ville de Saxe. Pour agrémenter la soirée, on avait fait venir de Berlin quelques jolies filles. Au dessert, ces élégantes personnes dansaient sur la table, dans la tenue d'Eve. L'une d'elles avait en main un verre de champagne — du vrai champagne de France — et le portait à ses lèvres quand le kronprinz, prenant le revolver d'un de ses compagnons, visa, tira... Le verre éclata dans la figure de la femme, coupant fortement la lèvre inférieure, la joue gauche et un morceau de verre pénétrant sous la paupière.

Tandis que les officiers riaient, la malheureuse dut se rhabiller seule et aller se faire panser chez un médecin. L'éclat de verre, qui avait pénétré sous la paupière, ne put être extrait et il se produisit un accident entraînant la perte de l'œil.

Les amabilités du kronprinz

Reprenons notre récit.

Suivant les ordres du kronprinz, la jeune Polonaise se laissa conduire de Berlin à Strasbourg. Accompagnée du hauptmann Von Rochberg, elle descendit à la « Maison Rouge », le premier hôtel de cette ville, sous le nom de baronne Von Rochberg.

Ils occupaient un appartement composé d'un salon et deux chambres. Ils prenaient leurs repas chez eux et, durant la journée, se promenaient en ville ou excursionnaient en Alsace. Pour les gens, le hauptmann paraissait un mari empressé. Pour Vera, il n'était qu'un compagnon correct, discret, plein de prévenances respectueuses, avec lequel elle aimait pouvoir causer de son cher « Wil ». Suivant les ordres reçus du kronprinz, Von Rochberg menait une vie de riche seigneur, dépensait

sans compter et surtout entraînait sa compagne à faire des folies, achats de bibelots coûteux, dentelles précieuses, toilettes riches qui épuisaient la réserve de fonds emportés de Silésie, la mettant sous sa dépendance.

Une quarantaine de jours s'écoulèrent ainsi, puis la grossesse de la jeune Polonaise commençant à lui peser, c'est dans une clinique des environs de la Robertzau que le baron installa sa pseudo-épouse. Elle occupait un petit appartement donnant sur les grands arbres de cette orangerie où subsistent tant de souvenirs d'une exquise impératrice française.

C'est là que le kronprinz vint lui rendre visite et que, sans s'occuper de son état, repris des désirs qui l'avaient entraîné à séduire cette belle fille blonde, il la prit violemment et passa avec elle quelques heures de véritable délire. Ces brutalités amoureuses eurent-elles une influence sur l'organisme délicat de la jeune femme? Le 3 avril, avant terme Vera Z... mettait au monde une fille.

L'enfant fut laissée à la mère. Le « mari » se chargea de la déclaration à l'état civil et, chose étrange, ce n'est pas à Strasbourg qu'elle fut faite, mais dans une commune de Lorraine où la famille impériale possédait un château. La fillette fut inscrite sous le nom d'Irma Oltreinman.

Le kronprinz, à cette époque, faisait de nombreux voyages dans toute l'Allemagne et, *incognito*, venait visiter fréquemment les garnisons d'Alsace et de Lorraine. Il ne se trouvait pas à Strasbourg au moment de la naissance de la fillette. Mais il y vint au début de mai. Vera Z..., très faible, car l'accouchement avait été délicat, commençait seulement à se lever.

Le docteur M... l'autorisait à sortir, mais avec prudence. Le kronprinz voulut profiter de cette permission et proposa à Vera de fêter ses relevailles. Trop heureuse de voir son impérial amant bon et tendre pour elle, la jeune femme, que les fatigues, la maladie avaient affinée et que la maternité avait embellie, accepta l'invitation, se promettant de faire honneur à son « dieu » qui acceptait de se montrer en public avec elle !

Quel public !

Une singulière soirée

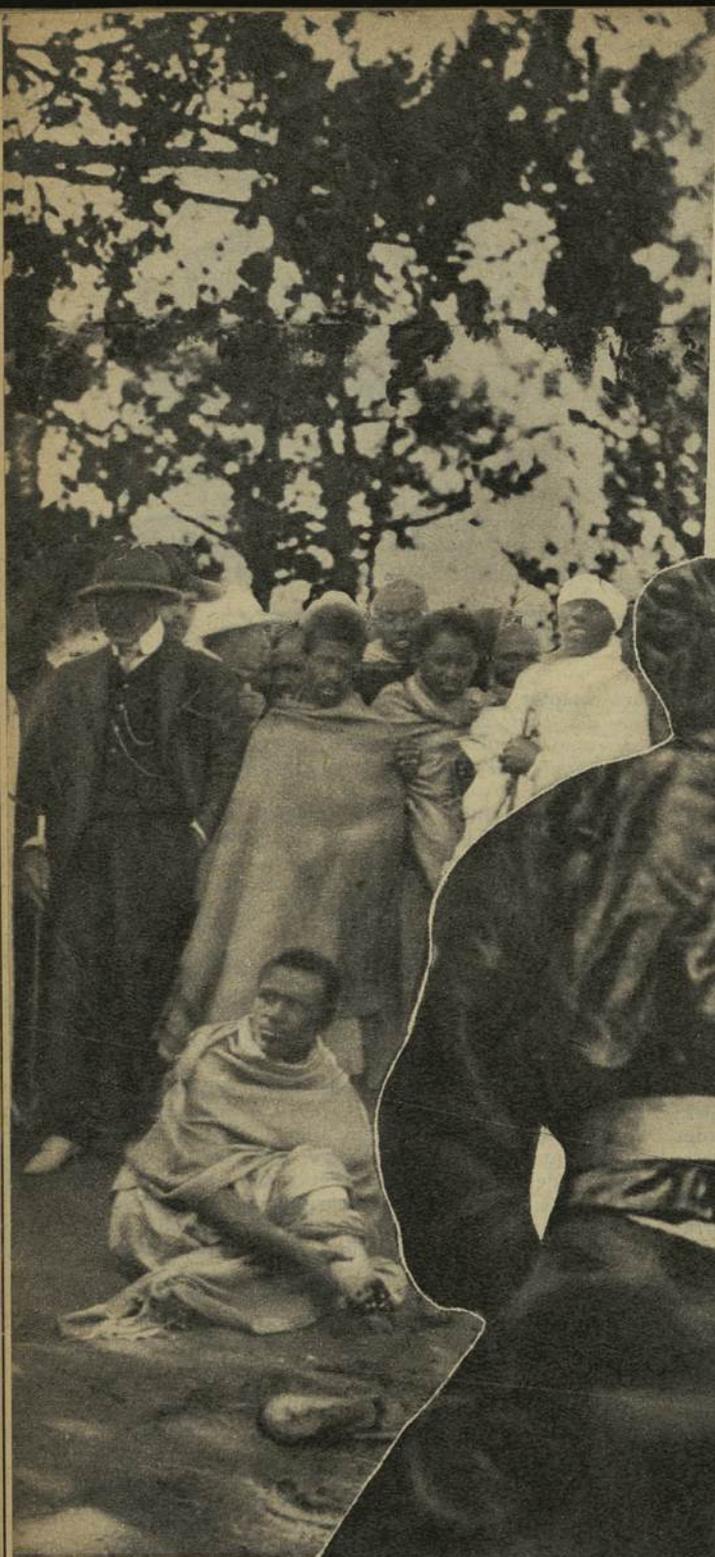
A huit heures du soir, Von Rochberg vint prendre Vera à la clinique. Celle-ci avait une délicieuse robe de soie mauve qui la moulait, un rang de perles superbes au cou et dans sa toison d'or une délicate épingle de brillants tenait suspendue à un fil de platine une grosse perle noire.

« Cette blonde aux traits fins,

(Suite page 52)

Dessins de PEDRO

quand la
rempe
la Ju



EN ÉTHIOPIE

Comme il n'a pas
voué, son pied
ient d'être tran-
hé par le bourreau.
ion regard, chargé
e haine, semble
éfier ses juges.



EN CHINE. Pendant
le bourreau décapite,

que la foule circule
en pleine rue

la torture en place de justice



EN MONGOLIE

Le supplicié a d'abord été
crucifié. Puis son corps
a été lapidé et criblé
de coups de lance.

roule sur
rue, un condamné

les trottoirs,
à mort.

LES SECRETS D'un château polonais... L'ESPIONNAGE de Londres ...aux bouges



Le Kronprinz

(Suite de la page 49)

au masque un peu étrange de Slave, ce corps de déesse dans des atours de reine éblouit Von Rochberg qui, tout en s'inclinant, dut reconnaître que c'était (suivant son expression) un « morceau » de roi et s'avouer à lui-même que c'est en bien étrange compagnie et vers des buts peu avouables que le prince l'obligeait à conduire cette rayonnante beauté !

Une automobile du général commandant la cavalerie, mise à la disposition du kronprinz, amena Véra et son compagnon chez « Valentin », restaurateur à la mode, d'autant plus à la mode que le restaurant se disait français. Von Rochberg fit monter la jeune femme au premier où, dans un cabinet particulier, le kronprinz se trouvait en compagnie de trois officiers et de quatre jolies femmes. Mademoiselle Véra fut présentée aux autres demoiselles, dont l'allure ne pouvait paraître que bizarre. Les officiers, admiratifs et courtois, s'inclinèrent ensuite devant la délicieuse souveraine en l'honneur de laquelle leur maître offrait le souper.

On se mit à table ; les demoiselles, deux Allemandes de Wiesbaden et deux Françaises, filles de mœurs légères, causaient un peu fort, mais, au début, le repas fut correct, le kronprinz et ses amis pleins de prévenances pour la fille de l'industriel polonais. Malheureusement, on buvait sec.

Ces messieurs de la cavalerie aimaient les vins du Rhin et de Moselle, ces demoiselles ne les dédaignaient pas, et Véra vit l'atmosphère se surchauffer, les conversations s'animer ; on parla français, et quel français ! Aux mots osés succédèrent les mots orduriers et les gestes obscènes. Au champagne, sur l'ordre du kronprinz, un lieutenant et une des filles faisaient des exhibitions sur un divan ! Véra, outrée, voulut se lever ; son impérial amant, abominablement gris, lui broya les poignets, puis, déchirant sa robe, l'ayant, aidé d'un officier, déshabillée, la posa nue sur la table. Véra s'évanouit. Le kronprinz, que ce corps inerte ennuyait, donna l'ordre à Von Rochberg de la reconduire à la clinique, ajoutant : « Nous lui réglerons ses comptes demain ! »

Enveloppant la pauvre femme dans sa capote, le hauptmann l'emporta...

Chez « Valentin », la scène d'orgie continuait. A quatre heures du matin, les garçons devaient emporter les quatre femmes dans leurs hôtels et faire appeler des médecins. Les

deux Françaises, malgré des blessures graves, furent expulsées le lendemain et l'une — la malheureuse, suspendue au lustre par les pieds, avait été utilisée comme cendrier — est morte en arrivant à Nancy, l'autre resta estropiée et toucha, une vingtaine de jours après cette scène, cent mille marks à l'ambassade d'Allemagne. Cette femme vit encore aux environs

de Paris où elle tient un petit restaurant. Les autres, les deux Allemandes, furent malades de longues semaines ; une fut opérée. Il nous est impossible de décrire les « blessures » que les soudards avaient faites à ces femmes.

L'espionnage, dernier refuge

Tandis que l'orgie continuait, Von Rochberg avait transporté Véra à la clinique où l'on éprouva de sérieuses difficultés à la sortir de son évanouissement.

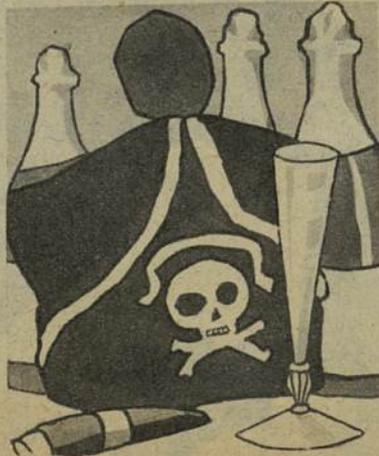
Quand elle revint à elle, son désespoir, sa honte, son horreur se manifestèrent. Elle criait son indignation, voulait se lever et partir en Silésie pour implorer le pardon de son père, puis réfléchissant à la peine immense qu'elle lui ferait, elle résolut de mourir. Son cadavre causerait moins de chagrin que son corps souillé. Ne fallait-il pas que son père ignorât toujours son effroyable destin ?

Profitant de l'inattention de la garde, Véra s'empara de ciseaux laissés sur la table de nuit. Courageusement elle se taillada le poignet gauche sans crier et, tandis que le sang fuyait, elle conserva stoïquement le bras sous les draps. Personne ne se serait douté du drame si l'infirmière, la voyant faiblir, n'avait voulu lui tâter le pouls... La main reposait dans un bain de sang.

Sans appeler à l'aide, avec une habileté rare et un merveilleux sang-froid, l'infirmière sortit des pinces d'argent d'une trousse qu'elle portait dans la poche de son tablier, prit les extrémités de la veine coupée et, en quelques instants, réussissait une sorte de ligature. Elle appela ensuite... Véra était sauvée, mais elle a conservé la cicatrice et n'a aucune force dans la main gauche.

Le médecin ayant contrôlé et achevé l'heureuse intervention de sa collaboratrice, Véra, sans force, n'ayant même plus le courage de pleurer, fut laissée sous la surveillance de deux femmes.

Von Rochberg resta toute la nuit à la clinique, puis se fit conduire à l'hôtel. Après être passé



sous la douche froide, pour ne plus sentir la fatigue de cette nuit d'émotions, il se mit en civil et, flânant, se dirigea par le Broglie jusqu'au palais où logeait le kronprinz. A dix heures, il fut reçu !

Le prince impérial était de méchante humeur, comme tous les lendemains de noce, c'est-à-dire deux cents matins par an.

— Il n'y a rien à faire de cette petite ! Elle joue la pruderie après s'être jetée à mon cou. Qu'allons-nous faire ? Von Rochberg raconta ce qui s'était passé à la clinique, mais lorsqu'il expliqua que l'intervention de l'infirmière avait sauvé la vie de Véra, l'altesse entra dans une vive colère :

— Vous êtes ridicules tous, dit-il, d'avoir laissé cette femme triplement imbécile agir de la sorte.

« La Polonaise voulait se tuer, il convenait de lui laisser son droit absolu de disposer d'elle-même et de nous débarrasser de sa maudite et encombrante personne ! »

— Son Altesse pourrait me charger de la conduire à son père !

— Vous êtes tout à fait fou, je crois ! répliqua le kronprinz. Son père criera, fera du scandale, on sera avisé à Berlin, les vilains Polonais s'agiteront encore, le kaiser me prendra au collet et Cilli (sa femme) me fera des scènes. Voilà l'élégante solution que vous trouvez ?

— Si votre Altesse la faisait partir en Suisse ou en Italie.

— Vous supposez qu'elle ne me coûte déjà assez cher ?

Que pouvait dire encore Von Rochberg ? Il resta silencieux, tandis que le kronprinz marchait à grands pas dans la pièce, ruminant ses tristes pensées, cherchant une solution !

Son esprit fertile en combinaisons malsaines trouva enfin le moyen de « liquider » une maîtresse encombrante !



... faisant la fille dans les bouges de Londres

— J'ai trouvé !

Rochberg, vous allez aussitôt que possible partir avec elle pour Londres et vous la ferez incorporer au service d'espionnage qui la prendra à sa charge. Vous aurez dès ce soir vos ordres de mission.

Il n'y avait pas à discuter ! L'hauptmann s'inclina devant son chef. Le kronprinz, pour ne plus être encombré d'une femme, pour n'avoir plus aucun frais, la plaça dans le service d'espionnage, où, il le savait, Véra serait condamnée à obéir à des ordres stricts et, à la moindre incartade, disparaîtrait sans laisser de trace.

Von Rochberg (qui pourrait bien être le Von Richber que les services d'espionnage des Alliés retrouvèrent en Suisse et en Italie durant la guerre), appartenant au « Nachrichten Bureau » de Thiergarten, connaissait les formules et sachant comment par le chantage les espions de l'Empire trouvaient des indicateurs, il prépara ses bagages.



Enveloppant la pauvre femme dans sa capote...

Dans les bouges de Londres

Le 4 juin 1914, Véra débarquait à Londres où, obéissant sous la menace de voir son enfant assassiné, elle se laissa affecter au service de l'excellente professeur de français Mme Paulin Muller, agent de première classe du « Nachrichten Bureau ». Mme Paulin Muller dépendait directement de l'attaché naval à l'ambassade allemande. Elle tenait, aux environs de la capitale anglaise, une honorable institution de demoiselles, fréquentée par de jeunes Anglaises désirant apprendre les langues étrangères, particulièrement le français et l'allemand.

Mme Paulin Muller avait aussi, à Liverpool, Douvres et Londres, des maisons hospitalières où quelques gentes dames recevaient discrètement les fonctionnaires et les officiers de l'armée coloniale et de la marine britannique.

Véra, toujours sous la menace, se vit contrainte de participer à l'activité d'une de ces maisons et le 6 août 1914, l'Intelligence Service, qui surveillait de longue date Mme Paulin Muller, faisant une perquisition dans son immeuble de Londres, trouva, outre des papiers que l'on avait intérêt à ne pas laisser sortir du territoire, quelques jolies femmes d'origine douteuse qui furent arrêtées sur-le-champ.

La perquisition et les arrestations avaient été opérées par la Scotland Yard, sous le contrôle d'un officier, mais c'est aux bureaux du Special Intelligence Department, 10, Downing Street, que ces « dames » furent menées. Elles y retrouvèrent Mme P. Muller et cinq de ses collaboratrices de Liverpool et Douvres.

Pour Véra, le chef de service qui procéda aux interrogatoires connaissait aussi bien que la jeune femme les aventures qui l'avaient poussée à faire le métier d'espionne. Que se passa-t-il entre l'Anglais et Véra ? Le conter serait de la fantaisie, nous n'avons pu le savoir ; mais Véra ne fut pas arrêtée, et à la fin d'août 1914 la jeune Polonaise appartenait à l'Intelligence Service et, faisant la fille dans les bouges de Londres, recherchait les Allemands suspects.

Depuis, elle a fait son chemin ! Nous la rencontrons plusieurs fois durant la guerre, active collaboratrice des services alliés. En 1918, elle était à Paris, possédant auto, bijoux, appartement somptueux.

Son père, qui, heureusement, croit sa fille morte, recevait il y a quelques mois une Légion d'honneur d'autant mieux méritée que ce grand patriote polonais prouva,

dans des circonstances périlleuses, qu'il était un sincère ami de la France. C'est pour cet honnête homme que nous n'avons pas donné certains détails et le nom de cette femme qui, dans les annales de l'espionnage, a écrit des pages tragiques que *Détective* reproduira peut-être un jour.

Jean SELOIGNES.



JUILLET

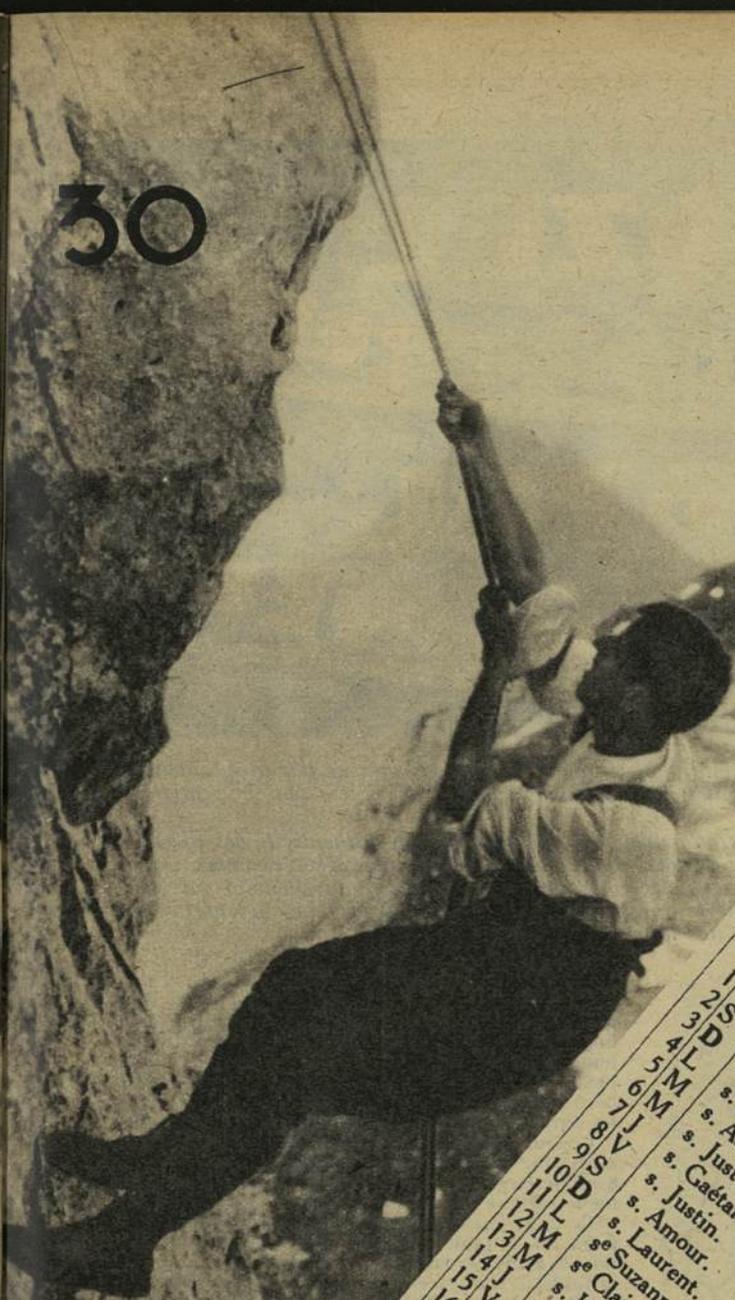
19



JUILLET

1 M	s. Martial.
2 M	s. Othon.
3 J	s. Anatole.
4 V	s ^e Berthe.
5 S	s ^e Zoé.
6 D	s ^e Colombe.
7 L	s. Elie.
8 M	s ^e Virginie.
9 M	s. Cyrille.
10 J	s ^e Félicité.
11 V	s. Norbert.
12 S	s. Jean Gualbert.
13 D	s. Eugène.
14 L	FÊTE NATIONALE
15 M	s. Henri.
16 M	s. Hélier.
17 J	s. Alexis.
18 V	s. Vincent de Paul.
19 S	s ^e Marguerite.
20 D	s. Victor.
21 L	s ^e Marie-Madeleine.
22 M	s. Apollinaire.
23 M	s ^e Christine.
24 J	s. Christophe.
25 V	s ^e Anne.
26 S	s ^e Nathalie.
27 D	s. Samson.
28 L	s ^e Marthe.
29 M	s. Abdon.
30 M	s. Germain.
31 J	

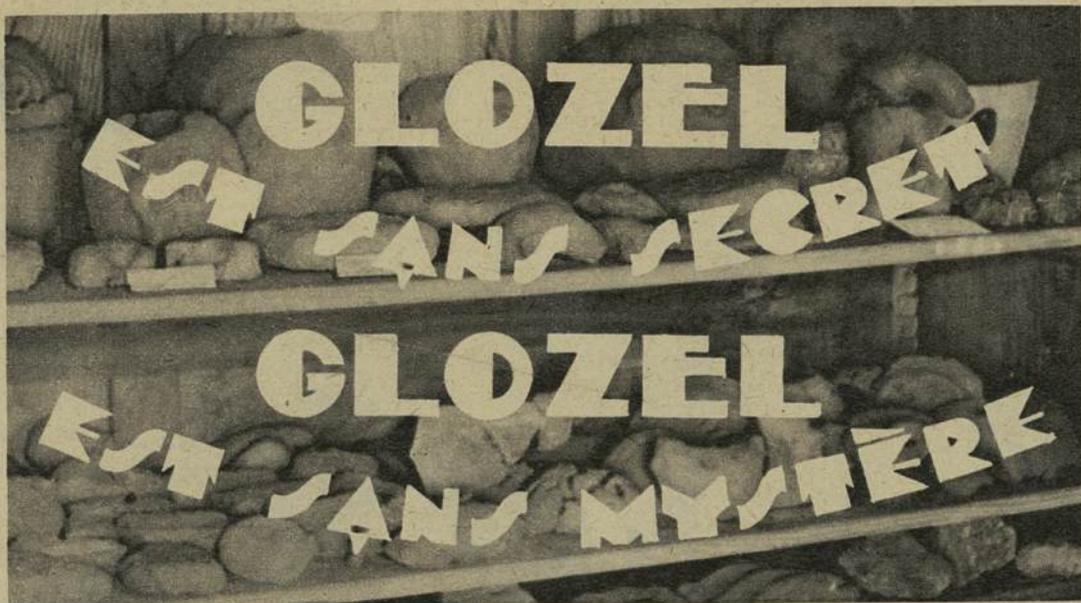
la berge
Deauville
des gueux



AOUT

1 V	s. Pierre-ès-Liens.
2 S	s. Alphonse de Liguori.
3 D	s. Geoffroy.
4 L	s. Dominique.
5 M	s. Abel.
6 M	s. Just.
7 J	s. Gaétan.
8 V	s. Justin.
9 D	s. Amour.
10 D	s. Laurent.
11 L	se Suzanne.
12 M	se Claire d'Assise.
13 M	s. Hippolyte.
14 J	s. Eusebe.
15 V	ASSOMPTION
16 S	s. Roch.
17 D	s. Septime.
18 L	se Hélène.
19 M	s. Flavien.
20 M	s. Bernard.
21 J	se Jeanne de Chantal.
22 J	s. Symphorien.
23 S	se Sidonie.
24 D	s. Barthélemy.
25 L	s. Louis, roi.
26 M	s. Armand.
27 M	s. Augustin.
28 J	s. Médéric.
29 V	s. Fiacre.
30 S	s. Aristide.
31 D	

*Ô cimes!
vos beautés!
et vos drames!...*



Peu de temps avant la mort tragique de M. Bayle, lâchement assassiné par un plaideur mécontent, notre collaborateur Armand-Henry Flassch avait été reçu par le regretté Directeur de l'Identité judiciaire.

M. Bayle venait, dans un rapport magistral, de conclure à la non-authenticité des pièces prétendues « préhistoriques » recueillies à Glozel et qui avaient été soumises à son examen.

La conversation entre M. Bayle et notre collaborateur s'orienta naturellement sur les procédés d'expertise qui avaient ruiné les prétentions des Fradin et de leurs défenseurs ; c'est la substance de cet entretien que nos lecteurs trouveront ci-dessous.



Fig. 1. — Une des tablettes saisies chez les Fradin

CONSIDÉREONS d'abord une de ces tablettes (figure 1). Elle est traversée, à deux endroits différents, par des rhizomes de fougères, ce qui nous donnerait à penser qu'elle est demeurée assez longtemps dans le sol

pour permettre à une plante de pousser ses racines à travers.

Si nous examinons de plus près le trou creusé par la racine, nous nous apercevons qu'il présente certaines particularités troublantes.

Ne donne-t-il

pas accès à la fois à cette racine et à une sorte de bouchon de terre argileuse qui n'adhère pas à la tablette et qui est constitué de la même matière ? Nous pouvons aisément retirer ce bouchon avec le doigt. Nous observons alors l'existence d'un trou parfaitement régulier, creusé perpendiculairement à la face de la tablette, dont les parois sont lisses et dénuées de toute radicelle. Ce trou présente un diamètre de 20 millimètres, alors que le diamètre du rhizome n'est que de 8 millimètres. Et nous tirons une conclusion purement logique :

Ce n'est pas le rhizome de fougère qui a creusé à travers la tablette un trou plus large que celui dont il avait besoin, et ce n'est pas lui qui, une fois la tablette traversée, a rebouché le trou, avec non pas de la terre végétale du sol, mais avec la matière même de la tablette.

Loin d'être pour nous la preuve d'un séjour prolongé dans le sol, la présence de ce rhizome nous laisse rêveur.

Nous sommes également surpris de ne pas trouver sur cette brique vénérable la présence d'incrustations ou de produits secondaires de nature calcaire ou siliceuse que ne manquent jamais d'apporter les eaux d'infiltration présentes dans tous les sols, quelle que soit leur imperméabilité.

Cuites ou pas cuites ?

Ces premières constatations ne doivent cependant pas nous fixer définitivement, et nous allons maintenant mettre tout en œuvre, faisant appel à la chimie et au microscope.

Pour pouvoir étudier avec le plus grand soin la matière constituant les tablettes, nous devons y prélever des échantillons. Faisons-le avec minutie, en prenant bien garde qu'aucun élément

étranger ne vienne se mêler à la matière.

A l'aide d'une scie à métaux, découpons des prismes (fig. 2) mesurant plusieurs centimètres de côté et 20 millimètres d'épaisseur ; grattons-les ensuite soigneuse-

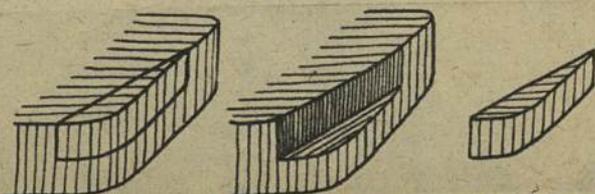


Fig. 2 — Schéma montrant la manière dont furent extraites des tablettes les prismes d'argile

ment sur toute leur face, nous serons ainsi certains que toutes les poussières provenant du contact du sol ou de l'atmosphère seront rigoureusement éliminées et que tout ce que nous trouverons dans l'intérieur des prismes appartiendra à la pâte même pétrie pour confectionner les tablettes.

Prenons maintenant un de ces prismes, après avoir placé les autres sous une cloche de verre; écrasons-le entre nos doigts sous une loupe à dissection. (fig. 3). C'est alors que nous trouvons, *inclus dans la masse même des fragments*, des petites feuilles de mousse, des débris de graminées et de péricarpes de grains de blé, des glumes d'avoine, des fibres de coton et de laine teintes de couleurs variées: les unes bleu foncé, les autres bleu clair, d'autres bleu azur, d'autres jaune vif, d'autres rouge.

Examinons un de ces fragments végétaux au microscope (fig. 4 et 5), nous observons l'intégralité de ses éléments cellulaires et nous pouvons même vérifier son état de fraîcheur par le fait que le contenu cellulaire conserve toutes ses réactions chimiques.

Singuliers vestiges millénaires, n'est-il pas vrai? Que devons-nous conclure de cette première série d'expériences?

Nous sommes bien obligés de penser que les tablettes glozéliennes ne sont pas cuites, puisqu'on y trouve, en état de grande fraîcheur, des éléments aussi sensibles et que 150 degrés à peine suffisent à la carbonisation complète de fragments végétaux et de fibres semblables à ceux-ci.

Cette question de cuisson est des plus graves! Tout Glozel ou presque se résume à cela: cuites ou pas cuites? Si elles ne sont pas cuites, — c'est-à-dire chauffées à plus de 500 degrés, — elles n'ont pu séjourner des milliers d'années dans un sol aussi humide que celui du champ des morts.

— «Elles sont cuites», affirment les glozéliens, leur couleur rouge le prouve. J'affirme qu'elles ne sont pas cuites.

Voyez au microscope la couleur verte des débris végétaux, voyez ces chloroplastides intacts (fig. 6).

N'arrêtons pas là nos recherches et procédons maintenant à l'analyse chi-



Fig. 4. — Fragment végétal trouvé à l'intérieur d'une tablette

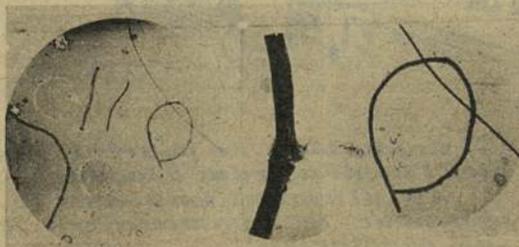
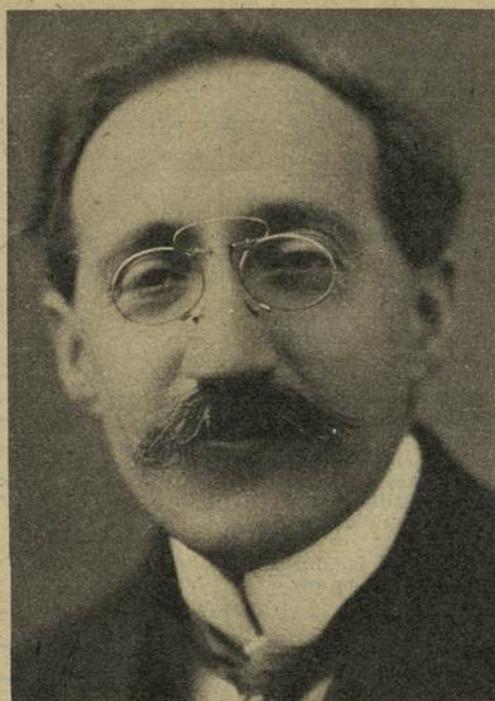


Fig. 5. — Fragments de fils et de poils | Les mêmes, considérablement grossis



EDMOND BAYLE

mique de la pâte des tablettes. Nous constatons que la kaolinite, qui est, chacun le sait, le principal constituant de la matière argileuse, possède deux molécules d'eau de composition. Or, n'importe quel manuel de chimie nous enseigne que la kaolinite perd ses molécules d'eau de composition dès qu'elle est chauffée à 450 degrés.

■ ■ ■

Voyons maintenant comment ces vénérables briques se comportent au contact de l'humidité.

Plaçons sous une cloche de verre un petit récipient contenant de l'eau; laissons-y tremper l'extrémité d'un chiffon de laine sec; disposons l'autre extrémité de ce chiffon à quelques centimètres du niveau de l'eau et plaçons-y un fragment de tablette glozélienne. Nous constatons que ce fragment se désagrège très rapidement, l'humidité l'ayant atteint par capillarité. Et nous nous demandons, devant ce spectacle, par quel mira-

cle les tablettes ont pu rester des milliers d'années dans le terrain humide de Glozel.

Je dois faire remarquer que ces dernières expériences ont été faites par excès de précaution. L'existence de débris végétaux ne m'avait-elle



Fig. 6. — Coupe schématique de fragments végétaux très grossis. 1. Tige de *Barbula* trouvée dans une tablette. 2. Filaments très grossis (Fp) de la même tige. 3. Feuille de *Bryum capillare*. 4. Extrémité de feuille trouvée dans une tablette. 5. Cellules de ladite feuille montrant des chloroplastides (CH.)

pas déjà suffisamment prouvé que les tablettes n'avaient pas atteint la température de 150 degrés?

L'âge des tablettes.

De ce qui précède, nous pouvons déduire que les tablettes ne sont pas très anciennes. Ne serait-il pas intéressant de connaître approximativement la date à laquelle elles ont été fabriquées?

C'est à cela — tâche particulièrement difficile — que nous allons maintenant donner notre attention.

Considérons tout d'abord l'état de conservation et la nature des fragments organisés (mousse, feuilles, enveloppes de grains, fibres teintes, etc. inclus dans la pâte des tablettes et qui sont, par conséquent, contemporains de leur fabrication.

Nous avons déjà dit que les cellules des fragments végétaux étaient parfaitement intactes dans leurs formes ; ajoutons qu'elles renferment des éléments protoplasmiques tels que des chloroplastes encore imprégnés de leur chlorophylle. Or, ce sont là des éléments extrêmement fragiles et qui ne sauraient subsister au sein d'une masse de terre humide soumise à l'action universelle des bactéries.

Pour connaître exactement l'action du temps sur le chlorophylle, j'ai été amené à étudier le spectre d'absorption de cette substance en me servant d'appareils spéciaux. Afin d'avoir des points de comparaison, j'ai dû constituer, à l'aide d'herbiers, une collection de feuilles de graminées partant de 1929 et remontant jusqu'en 1815.

C'est ainsi que la courbe des fragments de feuilles de graminées extraites des tablettes de Glozel est venue se placer dans l'échelle constituée entre les années 1920 et 1927, mais beaucoup plus près de cette dernière année.

C'est ce qui m'a permis de conclure que la fabrication des tablettes remonte à moins de cinq ans.

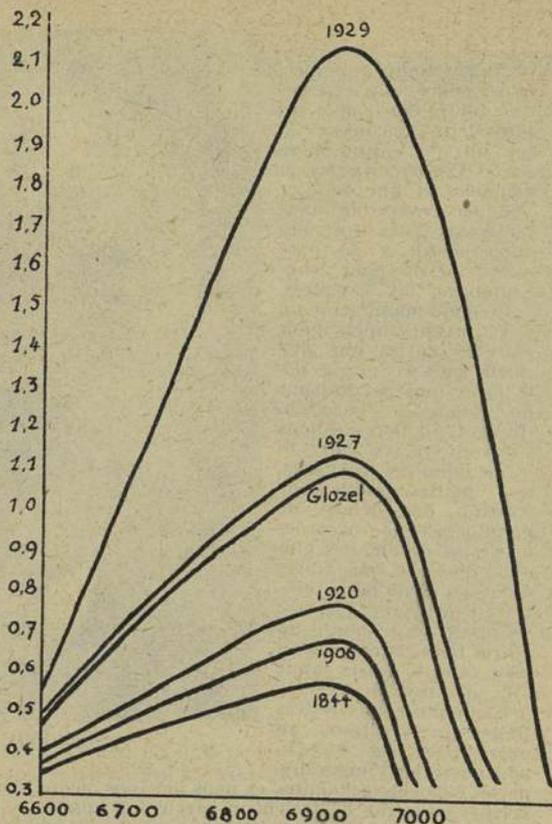
• • •

Il est bien entendu, conclut M. Bayle, que nous ne pouvons taxer de contrefaçon tout ce qui est chez les Fradin.

Mais il n'y a aucun doute en ce qui concerne les tablettes confiées à M. Bayle, tablettes trouvées lors des fouilles et dûment enregistrées.

Grâce à ce grand savant, un pas est fait vers la vérité ! Glozel est frappé à mort, et avec lui ce « gisement néolithique » à qui de pauvres paysans doivent maintenant leur richesse.

Armand-Henry FLASSCH.



Courbes d'absorption de plantes de différents herbiers comparées à celle des débris découverts dans les tablettes glozéliennes

RAISON PÉREMPTOIRE (Dessin de J.-G. Serruzier)



REPORTERS & POLICIERS

L'Évasion de Padlewski

UN matin de novembre 1890, un général russe en mission à Paris, le comte Seliverstoff, fut trouvé assassiné dans sa chambre à l'hôtel de Bade. Une balle dans la tête, il agonisait, étendu sur le tapis, lorsque son domestique le découvrit.

La police ne tarda pas à établir qu'il s'agissait d'un attentat politique. Le meurtrier était un nihiliste russe, Stanislas-Alexandrov Padlewski. On reconstitua le drame : le révolutionnaire s'était introduit dans la chambre du général sous prétexte de solliciter sa souscription à une œuvre de bienfaisance et l'avait abattu d'une balle de revolver. Son forfait accompli, il s'était retiré sans être inquiété.

Padlewski avait été délégué par le comité révolutionnaire pour exécuter le général qui avait occupé les fonctions de ministre de la police en Russie, et, en cette qualité, avait dû sévir énergiquement contre les menées révolutionnaires. Sa mort avait été décrétée à la suite de l'arrestation à Moscou d'une anarchiste, Sophie Gunsbourg.

Les plus fins limiers de la Sûreté générale furent lancés aux trousses de l'assassin, mais celui-ci avait disparu sans laisser de traces, et les investigations les plus minutieuses restèrent sans résultat. Toutes les polices d'Europe, alertées, ne furent pas plus heureuses. De faux Padlewski furent filés, mais le vrai demeurait introuvable.

Quinze jours passèrent en vaines recherches.

Soudain, un matin, coup de théâtre : le journal *l'Eclair* publia une édition spéciale avec cette manchette sensationnelle : « Comment j'ai fait évader Padlewski ». Le reportage était signé : Georges de Labruyère.

Voici ce qui s'était passé :

Le soir de l'attentat, une dame au visage soigneusement voilé, était venue à la rédaction de *l'Eclair*, et s'était exprimée en ces termes devant trois journalistes, dont Georges de Labruyère :

— Je sais que vous êtes des hommes d'honneur et que vous ne trahirez pas la confiance que je mets en vous. Padlewski, qui a assassiné ce matin le général Seliverstoff, est caché en ce moment chez Mme Ducquercy.

... Il s'agit, vous le savez, d'un crime exclusivement politique. Le général s'était livré contre nos frères, contre nos sœurs, à des représailles terribles, à des exactions abominables, et le châtement qu'il s'est attiré n'est qu'un acte de justice. Je vous supplie d'aider Padlewski à échapper à la police et à passer la frontière.

On conçoit l'émotion qui saisit les journalistes à ces paroles. Livrer le coupable ? Cela, jamais ! Le policier a sa tâche, le journaliste a la sienne, toutes deux très différentes. Se taire, laisser aller les événements, et ne plus se souvenir de cette visite mystérieuse ? Peut-être... Mais Georges de Labruyère était un journaliste ardent que l'idée d'un reportage extraordinaire séduisit.

— Eh bien ! déclara-t-il, je me charge de l'affaire !

Pour ne pas éveiller l'attention de la police sur le déplacement du journaliste et de Padlewski, il fallait recourir à un stratagème. On simula un duel. On annonça que Georges de Labruyère, pour des motifs d'ordre intime, allait se battre avec un officier étranger. Le duel devait avoir lieu dans le Tyrol autrichien. Les journaux insérèrent dès communiqués annonçant cette affaire d'honneur aux dessous mystérieux.

On donna son rôle à Padlewski. Il se fit passer pour le médecin chargé d'assister le reporter dans son duel. Docteur Wolff, tel était le faux nom qui figurait sur son passeport.

Le jour du départ pour le Tyrol arriva. Padlewski, emmitoufflé dans un grand pardessus, le visage maquillé, s'embarque avec le reporter à la gare de Lyon. Tous deux s'installent dans un sleeping. La nuit passe, coupée d'émotions. A l'aube, c'est Modane, c'est la frontière avec les gendarmes et les douaniers français et italiens. Moment d'angoisse.

Payant d'audace, Georges de Labruyère descend du train et se présente avec son compagnon au chef de gare et au commissaire spécial :

— Le docteur Wolff, qui veut bien m'assister dans mon duel, dit-il en désignant Padlewski.

Les fonctionnaires sont enchantés de voir de près les héros d'une aventure dont tous les journaux s'occupent. La conversation est cordiale. Au buffet, on vide une coupe de champagne... Enfin, le train repart. Les deux voyageurs brûlent Turin, Bardonnèche, puis arrivent à Trieste où Padlewski s'embarque pour l'Amérique.

Deux jours après, le récit de cet incroyable reportage paraissait dans *l'Eclair*, provoquant dans le monde entier le mouvement de curiosité que l'on devine.

Pour la forme, cette affaire devait avoir des suites judiciaires car la police n'aime pas être bernée. Georges de Labruyère fut traduit devant les tribunaux et condamné à treize mois de prison. Il fut d'ailleurs libéré six semaines après...

A. G.

Comment ils lisent...



D
É
T
E
C
T
I
V
E

Le marin en permission

Auprès de sa blonde, qu'il fait t
bon... résoudre l'énigme du
Concours !...

MESTRE & BLATGÉ

46-48, Avenue de la Grande-Armée
5, Rue Brunel — PARIS (XVII^e)

Agences, Succursales et Sociétés étrangères :

ALGER	BRUXELLES
BORDEAUX	ANVERS
DIJON	LIÈGE
LILLE	LA HAYE
LYON	MADRID
MARSEILLE	BARCELONE
NANCY	RIO DE JANEIRO
NANTES	BUENOS-AIRES
NICE	PORTO-ALEGRE
	SAO PAULO

*Demandez son catalogue le plus complet et le
mieux documenté concernant tous les Sports*

REMISE SPÉCIALE AUX SOCIÉTÉS, CLUBS ET A LEURS MEMBRES
sur présentation ou envoi de leur carte

COMMENT ON PRÉPARE UN "TOUR DE FRANCE"

par C.-A. GONNET

Dessins de BECAN

Le Tour de France, la gigantesque épreuve cycliste organisée par le journal *L'Auto*, qui met aux prises, sur vingt-trois étapes, environ deux cents des meilleurs champions belges, français, italiens, suscite chaque année un intérêt de plus en plus vif. En 1929, la victoire est revenue au Belge Dewaële, devant son compatriote Demuysère et l'Italien Pancera. Le Français

Antonin Magne fut sixième ; le Français Benoît Faure gagna la catégorie des touristes routiers.

Les coureurs sont, en effet, divisés en deux groupes : l'un comprend les « as », attachés aux maisons de

cycles, et appointés annuellement ; l'autre, des isolés, ou touristes routiers, qui s'en vont à leurs frais sur la route, déduction faite d'une indemnité consentie par le journal organisateur et du ravitaillement.

La course, très dure par elle-même, en ce qu'elle porte sur près de six mille kilomètres, est encore aggravée par l'escalade des Pyrénées et des Alpes. La volonté d'Henri Desgrange et la nécessité d'une sélection ont voué les coureurs à escalader certains cols, comme le Tourmalet ou le Galibier, qui ne constituent pas de minces obstacles.

Le vainqueur du Tour de France est donc non seulement un athlète en pleine forme, mais un grimpeur. Il doit, par surcroît, savoir descendre, ce qui étonnera peut-être un public profane, mais s'explique pourtant : A quoi sert de prendre une avance d'un kilomètre en pleine montée si cette avance doit être perdue dans les lacets de la descente ? Nulle auto ne peut suivre les géants de la route dans leur vertigineuse fuite vers la vallée ; un routier que ne hante pas la crainte atteint jusqu'à soixante-dix à l'heure dans des routes impossibles, avec le mur d'un côté, le précipice de l'autre...

Nous avons demandé au directeur sportif de la maison Alcyon, à qui appartient le vainqueur de

cette année, comme des Tours 1927 et 1928, de bien vouloir nous dire comment on prépare un homme pour le Tour de France.

Engoncé dans une blouse blanche d'épicier ou de carabin (Ludovic Feuillet est docteur en médecine), l'œil malicieux derrière le lorgnon, le populaire Ludo s'est d'abord récréé.

— Vous voulez que j'aie livré au public, à mes adversaires des marques concurrentes, les secrets du Tour ? Vous pensez bien que j'ai mes méthodes à moi. Je n'ai nulle envie de divulguer...

Nous insistâmes.

— Ne dites que ce que vous voulez... Des milliers de jeunes cyclistes tireront parti de ces conseils basés sur quinze ans d'expérience...

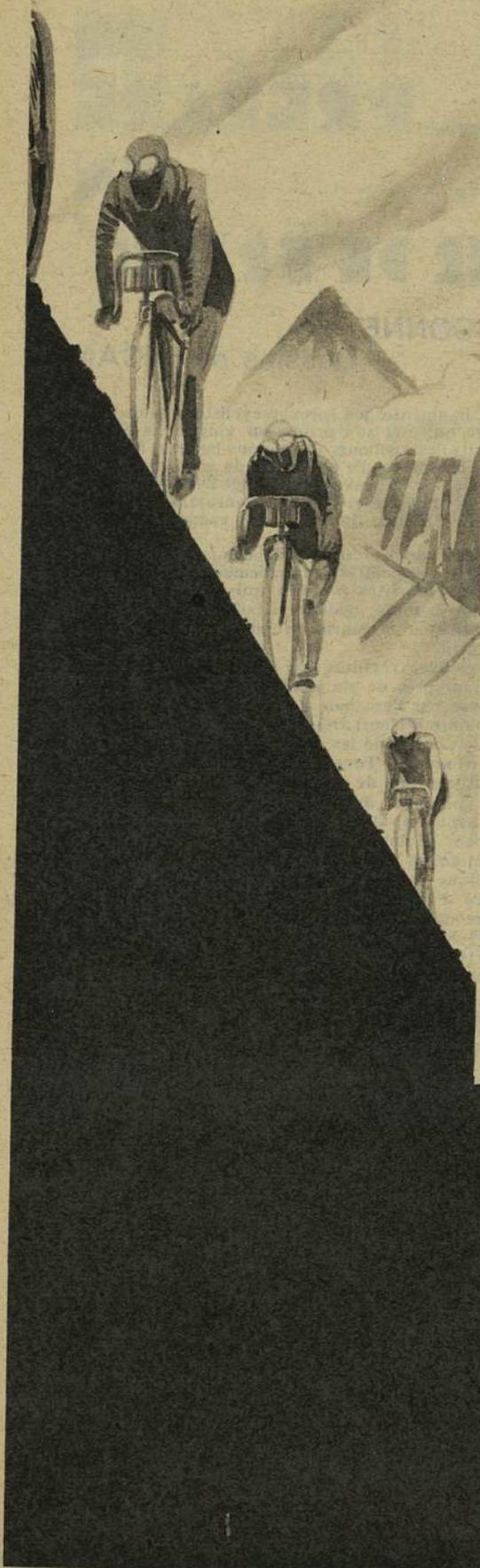
— Eh bien, soit !

Pour amener une équipe au Tour de France, il faut partir de données bien précises, bien exactes. Un team de huit hommes coûte près d'un million à une maison de cycles qui veut vraiment s'en occuper. C'est dire que préparer un homme pour le voir abandonner au bout de trois étapes est un désastre. Il importe de choisir.

Vous avez un sujet capable *a priori* de courir le Tour. C'est-à-dire un garçon râblé, pas trop grand, pas trop lourd, un peu enveloppé, respirant extérieurement la santé la plus parfaite. Examinez son estomac d'abord. Il faut que cet homme puisse manger malgré la poussière, conserver bon appétit malgré la fatigue. Les tendons doivent être excellents, sans aucune tendance à s'engorger ; les articulations robustes : poignets, chevilles, coudes, genoux. Pas de fracture, même ancienne. Opérez, deuxièmement, une sélection impitoyable. Le plus merveilleux type humain ne vous donnera rien sur le Tour s'il ne grimpe pas. On gagne le Tour dans la montagne, pas ailleurs. Un grimpeur donc, avant toutes choses.



Ludovic FEUILLET
Directeur sportif de la maison
Alcyon

A black and white illustration showing three cyclists in a line, ascending a steep, dark slope. The lead cyclist is in a full racing tuck, leaning forward. The second cyclist is slightly behind and to the right, also in a tuck. The third cyclist is further back and lower on the slope. The background shows a simple landscape with a small house and some trees under a cloudy sky. The overall style is that of a technical manual or a vintage sports magazine.

Ceci fait, amenez votre homme en forme au début de l'épreuve, contrairement à ce que l'on faisait naguère, quand il n'y avait point de moyenne imposée. Vous avez besoin que votre représentant ne soit point distancé dès le début. Autrefois, on se présentait à court d'entraînement, et cela venait peu à peu. Les premières étapes ne dépassaient pas le vingt-cinq à l'heure. Elles atteignent aujourd'hui le trente-deux. C'est pour ne pas avoir prévu cet inconvénient que l'un des favoris, Pé Verhaegen, se fit éliminer cette année.

Prenez pour base qu'un homme en forme au mois de mars, un homme qui brille dans Paris-Roubaix par exemple, ne marchera plus du tout au moment du Tour, en juillet. L'épreuve qui sert de critérium avant notre engagement définitif est Paris-Bruxelles. Juste huit jours avant le grand choc.

Voici donc notre team mis sur pied. Commençons, à partir de cet instant, la préparation proprement dite. Pour ne pas rester dans le vague, choisissons un cas : Nicolas Frantz. Il a perdu cette année, mais c'est bien le spécimen le plus complet de Tour de France que je connaisse.

Un mois avant le départ, Nicolas Frantz commence — excusez-moi — par se durcir le postérieur. Pour cela, bains de siège dans de l'eau additionnée de formol ou d'alun, à raison de trois fois par semaine. Nous évitons ainsi les conséquences de la furonculose, dont souffrent tant de coureurs sur la route.

Il s'agit ensuite, les chaussures de course se rétrécissant sous l'action de la chaleur et de la pluie, les dents des pédales sciant peu à peu les semelles, de se durcir la plante des pieds. Alun ou formol encore, pendant un mois.

Un mois encore, deux fois par semaine, notre coureur prend un bain de soleil : bras, cuisses, nuque. Ceci pour éviter les brûlures des coups de soleil, qui empêchent de reposer et dépriment. Un homme du Tour doit se présenter, au départ, bronzé « café au lait ».

Dans les trente jours qui précèdent la course, la nourriture change. Peu à peu, on diminue la quantité de viande pour la remplacer par des légumes, des fruits et des hydrates de carbone (sucre, confitures, marmelades).

On surveille, à ce moment, de façon particulière si le coureur va bien à la selle. Au besoin, un peu de sulfate de soude tous les deux jours. L'intestin doit être très surveillé.

Pendant la course

Le coureur arrive à l'étape plein de poussière et de sueur. Il n'a pour ainsi dire plus figure humaine.

Vite, plongez-le dans un bain tiède, sans l'y laisser plus de quatre minutes. Il s'agit uniquement pour lui de se laver (savon de Marseille). Un séjour plus long l'amollirait. Aussitôt après, nettoyez-le à l'alcool. Puis, par gargarismes ou inhalations, soignez son nez et sa gorge, tapissés de poussière. S'il y a lieu, nettoyez les yeux qui s'enflamment si facilement. A table aussitôt ! Alimentation ordi-

naire, mais abondante. Du poisson si possible, des œufs (sauf en cas de grande chaleur), de la viande une fois par jour. Chaque homme absorbe, au milieu du repas, une ampoule d'hémostyle. Comme boisson, de l'eau d'Evian, du lait ou de la bière. Eau d'Evian et lait mélangés. J'autorise mes coureurs à fumer une cigarette par jour, à condition de ne pas avaler la fumée. Parlons aussi de l'alimentation sur la route. Le ravitaillement, préparé dans des musettes, sur une table, est saisi au vol par le coureur. On reconnaît sa musette à la couleur, qui est celle de l'écurie. Tous nos athlètes, maintenant, mangent de la même façon. Il n'en fut pas toujours ainsi.

Une musette-type comprend : un gâteau de riz, deux tartelettes, une pêche ou une banane, des sandwiches avec beurre ou confiture, un petit suisse, des raisins secs, des figues, des pruneaux, du sucre.

Si le coureur a très faim, on force la dose.

Chaque routier a deux bidons : un de thé, l'autre d'eau (au besoin additionnée d'un peu de café). Éviter les boissons gazeuses qui provoquent des dilatations d'estomac.

Sur la route, il est aussi une hygiène spéciale du coureur. J'interdis à mes hommes, sous le moindre prétexte, d'enlever leurs lunettes. Les yeux doivent être constamment protégés. Lorsqu'il fait chaud, une feuille de chou sous la casquette à cause de la chlorophylle. En course, boire peu, jamais d'eau glacée. Se rincer la bouche, souvent, manger lorsqu'il n'y a pas de poussière seulement. Chaque fois qu'il y a départ nocturne, un emplâtre sur le ventre, évitant les coliques dues au froid.

Au cas de chute et plaies, malheureusement fréquentes, on lave d'abord les écorchures au savon de Marseille, puis à l'alcool ou à l'éther. Pour repartir, un tulle gras Lumière, spécialité aux résultats excellents, avec une bande Velpeau par-dessus ou du sparadrap rose. Très souvent on évite les points de suture dans le cas de plaie profonde. En course, les points de suture ont tendance, sous l'effort, à s'arracher. On se contente de rapprocher les lèvres de la plaie. Cela se recolle tout seul.

Quand mes coureurs ont été exposés, pendant de longues heures, à la pluie, genoux et chevilles pourraient fort bien devenir douloureux et enfler. Des soins spéciaux sont nécessaires. Passez le corps de vos hommes à l'alcool, des pieds à la tête. Badigeonnez genoux et chevilles avec de la teinture d'iode ; puis entourez ces parties ultra-sensibles d'une touffe de coton hydrophile, tenue en place par un crêpe Velpeau. Vos coureurs s'endorment, emmaillottés comme un enfant venu au monde avant terme, jusqu'au lendemain matin.

Des soins spéciaux Mais pas de "dopping"

Tout le monde chuchote dans le monde du cyclisme qu'on « doppe » les coureurs. Dans la plupart des cas, c'est faux. Qu'un manager, parfois,



agisse par persuasion, donne mystérieusement à boire, à son poulain déprimé, un petit flacon... d'eau pure, rien n'est plus classique. Le plus curieux? C'est qu'aussitôt le coureur se trouve remis et dit : « Je sens que ça va mieux ». Influence du moral sur le physique...

Nous parlerons plus loin de cette question du moral. Indiquons d'abord quelques précautions d'avant-course. Nous avons cité les emplâtres pour départs de nuit. Ceci se complète de deux maillots, de pommade réchauffante aux genoux, de jambières, de cuissards. Naturellement, d'un imperméable pour le dos. Il faut éviter, avant tout, le froid, dangereux ennemi. Tous nos coureurs ont les chevilles, les poignets bandés au crêpe Velpeau : la cheville pour la protéger au cas de chute, souvent aussi parce que, au passage de la pédale, des hommes touchent légèrement et que cela finirait par une plaie ; les poignets, à cause des vibrations, sur mauvaises routes, et de la fatigue qui s'y accumule.

Le port du slip serait utile. Beaucoup de coureurs ne veulent pas l'admettre par manque d'habitude. Nous ne les contrarions jamais sur ce point.

Une controverse est née à propos des maillots. Avec manches, ou sans manches? La manche protège mieux le coude en cas de chute. Elle risque, par contre, de se coller au coude, en cas de blessure, d'y laisser des parcelles de coton qui retardent la guérison. Là encore, nos coureurs ont toute liberté.

Les chaussures doivent être graissées intérieurement, extérieurement. Choisir un cuir extrêmement souple, si possible, les faire faire sur mesure. Veiller à ce qu'elles ne serrent point le bout du pied fatigué déjà par la courroie de cale-pied.

Certains « géants de la route » mettent des gants, dont ils ont soin de couper les doigts, de façon à en faire des mitaines. Je ne saisis guère l'avantage qu'ils en retirent. Mais il ne faut jamais refuser quelque chose à un athlète en course, à moins que ce ne soit absolument déraisonnable.

A chaque jour de repos, le coureur doit rester au lit. La foule est déçue, errant dans les villes, de n'y rencontrer que de vagues « touristes-routiers ».

Seule, une détente absolue, c'est-à-dire corps étendu, permet au cycliste de récupérer. Assis, il ne se repose pas ; nous n'allons pas jusqu'à le mettre au lit pieds plus haut que la tête. Pourtant...

Il importe d'être très strict là-dessus. On cherche, dans les hôtels, des chambres communicantes dont on fait ouvrir les portes. Les hommes, ainsi, de leurs lits, peuvent se parler. Le masseur passe chaque jour, raconte des histoires, chante des chansons en les tripotant. Ils lisent les journaux, écoutent le phonographe ou la T. S. F. A 8 heures et demie du soir, ils doivent être endormis, au besoin, pour les nerveux, à l'aide de soporifiques soigneusement dosés pour ne pas porter atteinte à leur équilibre nerveux.

Les chambres d'hôtel doivent être exposées au nord, loin du bruit de la rue, et à l'abri d'une excessive chaleur. Les fenêtres restent toujours ouvertes, mais volets fermés. Un coureur cycliste ne se délasse jamais trop.

S'il a besoin de papier à lettres ou de cartes postales, le masseur fait les commissions. Tout est organisé pour que l'athlète remue le moins possible et ne quitte pas ses draps. S'il s'assoupit dans la journée, on fait silence, on ferme les portes ; plus personne n'est admis. On ne réveille jamais un Tour de France, fût-ce pour manger.

Avant de partir pour l'étape, le coureur, réveillé doucement une heure et demie plus tôt, fait sa toilette, s'équipe avec lenteur, déjeune substantiellement. C'est l'instant que choisit le directeur sportif pour exposer la tactique de la course, le profil de l'étape, les efforts à faire. A ce moment aussi qu'il explique aux équipiers quels développements il a



...C'est alors que l'autorité du directeur sportif doit intervenir

cru devoir faire mettre sur leur vélo. Car il est rare de voir une bicyclette faire plusieurs étapes avec les mêmes pignons, le succès dépendant, avant toutes choses, de la gamme des développements.

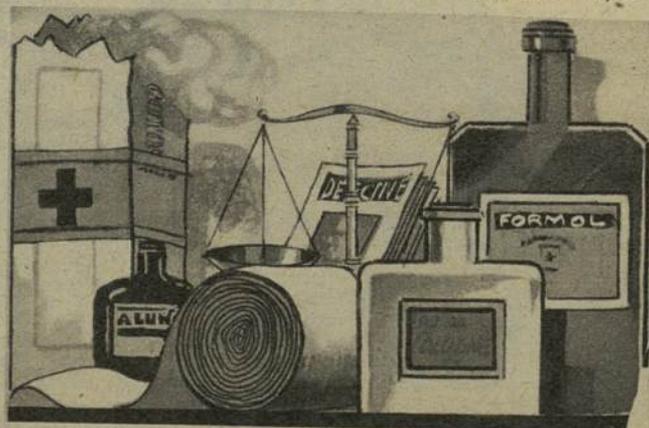
L'esprit d'équipe est nécessaire

Ceci nous amène à parler d'une question entre toutes importante : celle du moral chez le coureur cycliste, la fatigue réagissant sur l'intellect de façon toute particulière. Voici pourquoi :

Un champion, dans un sport quelconque, n'est que rarement seul. Il fait partie d'une équipe, dont il suit et connaît les efforts. Il ne lui arrive qu'exceptionnellement de se trouver isolé dans un décor inhospitalier, pendant des centaines de kilomètres. C'est le cas quotidien chez nous. Prenez un homme déjà fatigué, qui crève. Aucun secours à attendre. Il répare, machinalement. Il repart, vogue loin de tous, sans indications, sans réconfort. Si une voiture passe, les occupants, aussi mal à propos que possible, lui conseillent d'abandonner. Un travail terrible s'accomplit dans l'esprit de ce gars-là. Il a du mérite à continuer, et beaucoup d'excuses à sa défaillance.

Ce qu'il importe donc? De faire un esprit d'équipe par la vie en commun, la camaraderie. S'il s'agit d'hommes de même race, tout va encore. Mais nous avons côte à côte Français, Belges, Italiens qui ne se comprennent même pas. Il faut faire la soudure. Ce n'est pas toujours comode.

D'autre part — expliquez cela comme vous voudrez — la fatigue



du cyclisme inspire à ses victimes une étrange abdication d'eux-mêmes. Prenez un garçon intelligent, sachant raisonner. Mettez-le sur la route. Au bout de deux cents kilomètres, il ne sait plus ce qu'il fait. Henri Desgrange se plaint de voir les coureurs agir comme de véritables enfants. Il n'a pas tort ! Ce sont des enfants, incapables de dire pourquoi à tel endroit ils ont sprinté ; pourquoi ailleurs ils ont mis le frein. On voudrait, à nos teams, imposer un capitaine comme les soccers, les ruggers en ont un. Nous n'y arrivons pas. Avec l'ancien règlement, le constructeur, à bord de sa « bagnole », était le cerveau. A coups de sifflet, il dictait, imposait une tactique. A présent, tout va comme cela peut. Le directeur sportif se ronge les doigts de colère, et se tait.

Tout ce que l'on peut obtenir de nos hommes, actuellement ? Que conduisant la course à leur guise — souvent bien mal — ils s'y laissent préparer dans l'intervalle, avec docilité.

Apprenons-leur à fuir la nervosité sous toutes ses formes. A ne jamais s'emballer. Obtenir, l'étape finie, que le coureur n'y pense plus, qu'il ne réfléchisse pas davantage à celle du lendemain. Les Belges sont admirables sur ce point. Ils oublient tout, ligne d'arrivée franchie. Ils éprouvent une joie de gosses à se faire masser, dorloter, bichonner comme des yearlings. Ils sont contents de bien « se taper la cloche » ; ils avalent ce qu'on veut sans murmure, se précipitent au lit avec joie.

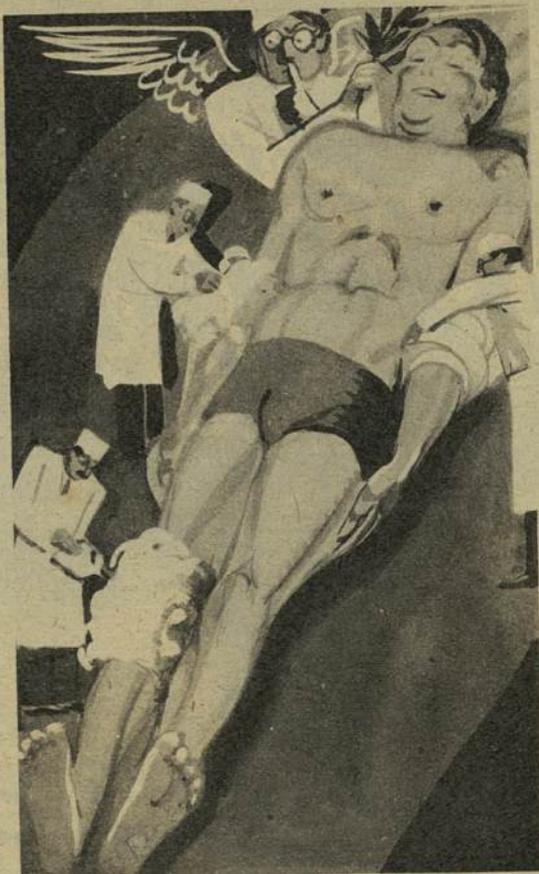
Les Français ? Plus difficile. D'abord, il faut combattre, chez eux, un instinct sexuel qui ne s'abolit que difficilement. Pour les Belges, la femme n'existe pas, en dehors de son rôle de mettre au monde des enfants. Chez nous, il n'en est pas de même. La fatigue ne parvient pas toujours à détourner nos hommes de l'instinctif appel vers l'autre sexe. C'est alors que l'autorité du directeur sportif doit intervenir de façon énergique. Un coureur cycliste du Tour qui irait, nuitamment, chercher une facile aventure ne verrait pas son contrat renouvelé.

Oublier l'effort de la veille, passe encore ! Ne pas songer à celui du lendemain ! Ce qu'il y a de plus compliqué dans notre besogne ! Aussi écartons-nous le plus possible les innombrables « copains » de nos as. Nous ne laissons jamais bourrer le crâne à nos hommes, mettons poliment à la porte les importuns. Les journalistes qui viennent voir les routiers au lit, sont, eux, prévenus de longue date. Ils ne provoquent jamais de confidences, pas plus qu'ils ne donnent de conseils. Il faut, autour des sportifs, quels qu'ils soient, entretenir une atmosphère cordiale, exempte de souci. On ne fait pas autrement un « Tour de France ».

Ainsi nous parla Ludo, au Parc des Princes, tandis que Dewaële achevait son tour d'honneur.

Nous lui dîmes encore :

— Que ferez-vous pour remettre vos hommes d'aplomb, après pareil effort ?



Des soins spéciaux sont nécessaires...

Il sourit.

— Absolument rien. Je vais les purger. D'ici huit jours, de leur fatigue, il n'y paraîtra plus. D'ailleurs, tous, ils courent, dès dimanche, sur vélodrome.

Il réfléchit une seconde.

— Ne croyez plus au « Tour de souffrance ». Maintenant, l'enjeu est trop grand, la partie trop chère, pour qu'on mette en ligne autre chose que des athlètes en pleine forme, capables de gagner l'un comme l'autre, jamais inférieurs, en tout cas, à la tâche qui les attend. Avec nos « as », nous avons des surprises ; nous n'avons jamais de révélations.

Et Ludo s'en fut.

G.-A. GONNET.

STÉPHANE CORBIÈRE & JEAN FOUQUET

**LA MACHINE
A GUÉRIR DE LA VIE**

JEAN FOURNIER

**IGGINS AND CO
DÉTECTIVES**

LES
CHEFS-D'ŒUVRE DU
ROMAN D'AVENTURES

A. W. MASON
**LE REFLET
DANS LA NUIT**

EDGAR WALLACE

LES QUATRE

S. S. VAN DINE

PHILO VANCE, EXPERT EN CRIMES

**LA MYSTÉRIEUSE
AFFAIRE BENSON**

**LA SÉRIE
SANGLANTE**

LIBRAIRIE GALLIMARD

Comment les Fratellini lisent.



20 pages au lieu de
NUMERO ANNIVERSAIRE 10
174 20 - 1933 LES BUREAUX 174 25
ET JOURNAL 1933

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits divers

Amazoff, l'homme traqué

20 pages au lieu de
NUMERO ANNIVERSAIRE 10
174 20 - 1933 LES BUREAUX 174 25
ET JOURNAL 1933

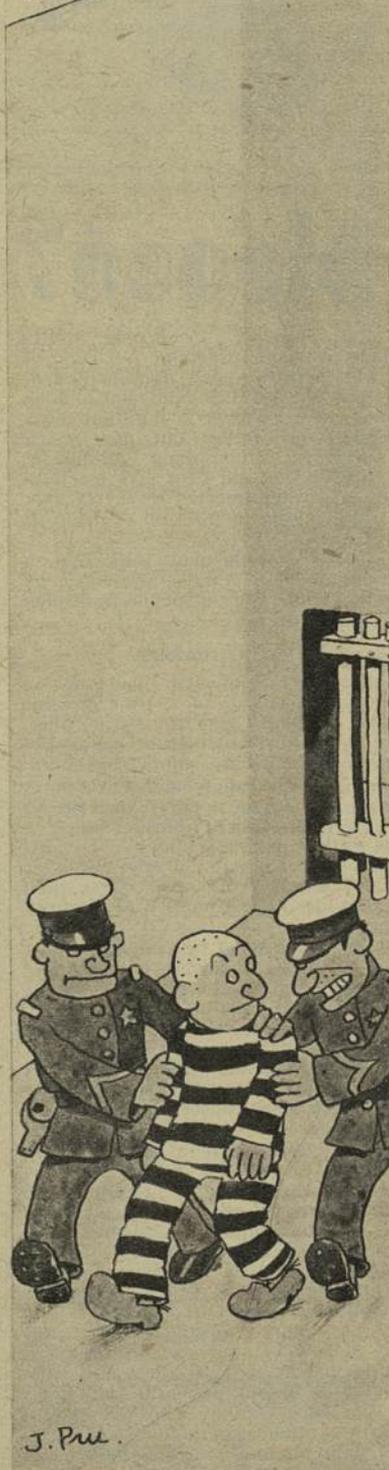
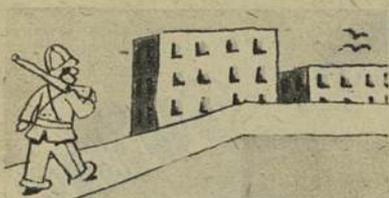
DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits divers

Suite de...

Leur
rire sonnera
haut, peut-être,
tout à l'heure, sur la
piste, mais pour l'instant
ils sont tout à la lecture du
dernier « fait divers », — « comme le
Cirque *dito* » ! précise Paul. Les cheveux de
François se dressent. Ceux d'Albert giroient
sur son crâne. Quant à Paul, faute de toute apparence
pileuse, c'est son chapeau qui se soulève d'effroi !
Braves gens. Charmants artistes. Clowns de génie.

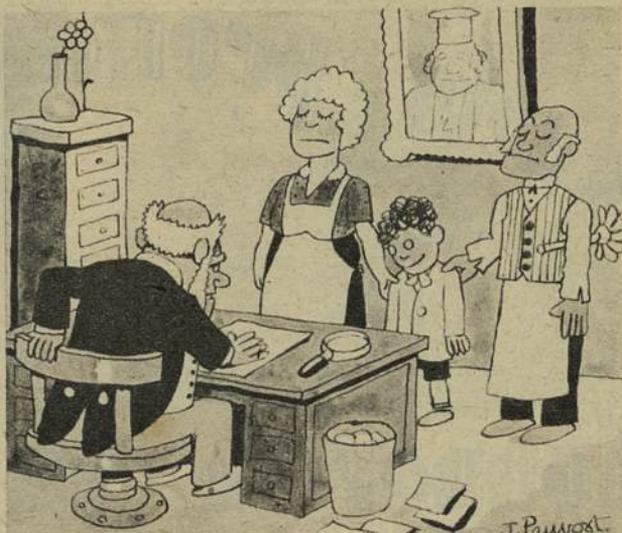
L'habitué



J. Pruv.

— Est-ce que la cellule 37 est libre ?...

Déformation professionnelle



Le juge d'instruction va examiner la version latine de son fils.

Le fin policier



— Chut! le Maître a découvert les empreintes digitales de l'homme-tronc...

Dessins de J. PRUVOST.





quels premiers soins donner à un blessé?

On l'admire ou le déplore, le machinisme moderne a fait de la vie moderne un danger perpétuel. Aux éléments naturellement hostiles, l'homme s'est ingénié à ajouter mille chaussetrappes où chacun, si prudent qu'il se croie, risque à tout instant de choir.

Aussi n'a-t-il jamais été si utile pour « l'homme de la rue », le cliché étant pris ici dans son sens le plus littéral, de posséder les premières notions indispensables à quiconque peut se trouver dans la nécessité de porter secours à la victime d'un accident, c'est-à-dire à tout le monde.

Quelle que soit la cause et la nature de l'accident, les premiers soins sont identiques :

Avant tout, dégager le blessé et le mettre dans une position favorable en l'étendant sur le dos et en plaçant les membres dans leur position naturelle : bras au corps, jambes étendues, tête soutenue et légèrement relevée par un coussin ou tout autre objet susceptible d'en tenir lieu.

Si les orifices naturels : bouche, narines, yeux, oreilles sont obstrués par de la terre, du sable, du sang, les dégager avec précaution, enlever ou relâcher tout ce qui pourrait gêner la respiration et la circulation : col, ceinture, corset, etc.

S'assurer immédiatement de l'existence d'une hémorragie et s'efforcer de l'arrêter. (Voir plus loin.)

Si le blessé n'a pas perdu connaissance, lui administrer un cordial qui lui donne la force de supporter les douleurs du premier pansement et du transport. Si le blessé est évanoui et en état de mort apparente, il faut naturellement s'efforcer avant tout de ramener aussitôt les fonctions essentielles de la circulation et de la respiration.

Si la syncope est survenue à la suite d'une abondante perte de sang, le blessé doit être étendu dans une position horizontale, la tête étant un peu plus basse que le corps, les jambes relevées et pliées sur les cuisses : position qui favorise le retour du sang vers le cœur et le cerveau. Si les mâchoires sont serrées, les maintenir écartées en plaçant entre les dents un objet résistant tel que bouchon, morceau de bois, etc.

Frictionner ensuite les plus larges portions possibles du corps avec un liquide stimulant tel qu'alcool, vinaigre, eau de Cologne ; à défaut, frictionner à sec avec un linge rude.

Essayer de faire respirer un peu d'eau de Cologne ou de vinaigre, asperger le visage avec ces liquides étendus d'eau.

Afin de provoquer les réflexes de la respiration, chatouiller les narines, le fond de la gorge avec une plume, un pinceau, une paille.

Placer si possible des sinapismes aux membres inférieurs.

La première idée des personnes inexpérimentées qui se trouvent en présence d'un blessé en état de mort apparente, est d'essayer de le faire boire ; c'est là une attention funeste et qui peut devenir

mortelle. En effet, dans l'état syncopal, toutes les fonctions de la vie sont suspendues, y compris la déglutition. Les liquides versés dans la bouche restent dans le fond de celle-ci, et si les soins donnés au blessé parviennent à réveiller la fonction respiratoire, la première inspiration fait pénétrer le liquide dans la trachée et non dans l'œsophage ; il s'ensuit une suffocation qui peut être mortelle. On se contentera donc d'humecter les lèvres avec de l'alcool, du rhum, de la menthe ou de l'eau de mélisse.

Un autre principe extrêmement important à connaître est qu'il ne faut jamais faire boire les grands blessés du ventre, sous peine de multiplier les dangers de péritonite.

La respiration artificielle

Avant toute chose, les infirmiers se placeront l'un à la tête, l'autre aux pieds de la victime étendue sur le sol, couchée sur le dos, une couverture pliée, un traversin ou tout autre objet étant glissé sous les omoplates de manière à faire bomber le thorax.

Avant de commencer les mouvements, s'assurer que le blessé ne porte aucun appareil dentaire et l'enlever s'il en existe un, puis, l'infirmier placé en arrière saisit le patient par les coudes, les avant-bras étant repliés sur les bras, et il applique avec force les membres sur les côtés du thorax qu'il comprime afin de vider les poumons de l'air qu'ils pourraient contenir.

Pendant ce temps, le second infirmier, qui s'est placé sur le côté ou mieux à cheval sur les jambes du blessé, posant ses mains bien à plat sur la partie inférieure et latérale de la poitrine, le pouce étendu enserrant les dernières côtes, s'efforce de refouler vers le haut la paroi abdominale. Ces deux manœuvres combinées ont pour but de comprimer les poumons et de réaliser artificiellement l'acte naturel de l'expiration ; elles constituent le premier temps de l'opération.

Le second temps s'efforce de réaliser l'inspiration artificielle. Pour cela, le premier infirmier cessant la compression du thorax, relève les bras du blessé au-dessus de la tête, mouvement qui augmente la capacité de la cavité thoracique et, en même temps, le second infirmier cesse le refoulement de l'abdomen. La combinaison de ces deux mouvements réalise un véritable appel d'air vers les poumons et stimule l'inspiration naturelle.

Chacun des mouvements d'inspiration et d'expiration artificiels doit provoquer une sorte de léger ronflement produit par le passage de l'air à travers la trachée, et ce signe indique la perméabilité des poumons. Le rythme des mouvements doit être environ de vingt à la minute ; ils doivent être continués sans arrêt pendant une heure au moins, car on connaît des cas de malades rappelés à la vie après une heure et demie de mort apparente.

À la respiration artificielle doivent être ajoutées et non substituées les tractions rythmées de la langue : la bouche maintenue ouverte au moyen

d'un bouchon ou de tout autre objet résistant placé entre les arcades dentaires, la langue est saisie doucement et attirée de même au dehors, puis repoussée : ce va-et-vient doit être pratiqué au rythme d'environ vingt fois par minute.

Le synchronisme de la respiration artificielle et de la traction de la langue doit être réalisé de telle façon que la langue soit attirée au dehors au moment de l'inspiration, c'est-à-dire quand le premier infirmier relève les bras et le second relâche l'abdomen.

Axphyxies diverses

Chez les asphyxiés par air vicié et gaz délétères, il ne faut jamais coucher le patient à plat, mais toujours lui tenir la tête relevée, afin de diminuer la congestion du cerveau. L'installer au grand air ou devant une fenêtre ouverte.

Dans l'empoisonnement par l'oxyde de carbone, faire des inhalations d'oxygène; dans l'intoxication par le gaz d'éclairage, par les émanations délétères (puisards, fosses d'aisances), placer sous les narines une compresse chlorée (linge trempé dans du vinaigre et saupoudré de chlorure de chaux).

Chez les asphyxiés par manque d'air consécutif à l'étouffement ou à la strangulation, le premier soin est évidemment de lever l'obstacle à l'entrée de l'air dans les poumons.

En cas de pendaison, couper immédiatement la corde, mais en prenant toutes précautions pour que le pendu ne tombe pas brusquement sur le sol. Enlever complètement le lien. S'il s'agit de corps étrangers introduits dans la bouche, essayer de les extraire avec les doigts ou une pince.

Remédier à la congestion par application de glace sur la tête, sangsues derrière les oreilles, sinapismes, ventouses sèches sur la poitrine.

Pratiquer ensuite la respiration artificielle sans se lasser, car on connaît des exemples de rappel à la vie d'asphyxiés par pendaison ou étouffement après une demi-heure de strangulation ou d'asphyxie.

En cas de noyade, débarrasser le noyé de ses vêtements, l'étendre sur le dos, tourné légèrement à droite. Débarrasser la bouche des mucosités au moyen du doigt garni de linge ou d'un coton monté sur un bout de bois,

Fig. 2.



faciliter l'écoulement de l'eau et mucosités qui peuvent encombrer les voies respiratoires, mais ne jamais suspendre le noyé par les pieds, ce qui provoquerait une congestion mortelle. Réchauffer le noyé par des applications chaudes et des frictions. Si possible, vider l'estomac par sondage.

Prolonger les soins au moins deux heures.

Dans l'asphyxie par le froid, ne pas placer brusquement le malade dans un lieu trop chaud, mais s'efforcer de le réchauffer graduellement en commençant par des frictions à la neige ou à l'eau très froide; au fur et à mesure que la rigidité diminue, augmenter la chaleur des applications.

L'arrêt des hémorragies

En présence d'un blessé, la première chose à faire est de s'assurer s'il présente ou non des hémorragies et, dans l'affirmative, de s'efforcer de les arrêter. On sait qu'il

existe trois sortes d'hémorragie selon leur origine. Les hémorragies artérielles se reconnaissent au fait que le sang, rouge, sort par jets saccadés; dans les hémorragies veineuses, le sang est noir et s'écoule en bavant; dans les hémorragies capillaires, le sang coule en nappe.

Les hémorragies artérielles sont les plus dangereuses: une blessure d'une grosse artère (fémorale, carotide) peut provoquer la mort presque immédiate.

On doit, pour arrêter une hémorragie artérielle, s'efforcer de réaliser la compression du vaisseau lésé. Cette compression peut se faire directement dans la plaie en bourrant celle-ci avec des compresses maintenues en place par un bandage ou en serrant au moyen d'une pince les tissus renfermant l'artère; il est en général plus rapide et plus simple de pratiquer la compression indirecte à distance sur le trajet de l'artère entre la blessure et le cœur. La compression manuelle ou plus exactement digitale (fig. 1), le doigt écrasant le vaisseau entre la peau et les plans profonds, est très fatigante et ne peut être maintenue longtemps. Il existe toute une série de garrots préparés d'avance pour assurer une compression efficace et commode des membres blessés, mais, outre qu'il est bien rare que l'on en possède un à portée de la main en cas d'urgence, il est des plus aisé d'improviser un moyen de compression tout aussi efficace. Un linge, mouchoir (fig. 2), cravate, foulard noué sur le membre sans serrer suffit. On passe entre le membre et le lien un bâtonnet que, par un mouvement lent de torsion, on amène à serrer suffisamment pour arrêter toute circulation (fig. 3).

Quels qu'ils soient, les appareils de compression ne doivent pas être maintenus trop longtemps en place car, en anéantissant complètement le membre, ils peuvent provoquer la gangrène. Aussi bien ne s'agit-il en général que de gagner un peu de temps en attendant l'intervention chirurgicale.

En cas de fractures de membres, les premiers soins à donner se bornent à immobiliser le membre dans une gouttière ou tout appareil improvisé capable d'en tenir lieu. Cette opération sera exécutée avec le plus de douceur possible en maintenant soigneusement le membre dans sa position naturelle et évitant autant que possible de mobiliser les fragments. Si le membre est déformé, s'efforcer de réduire la contracture des muscles en exerçant une traction douce et progressive dans le sens de la longueur du membre; si la déformation persiste trop, ne pas insister, sous peine de risquer une complication.

Telles sont, très rapidement esquissées, les principales mesures à prendre en présence d'un grand blessé.

Il existe de nombreux ouvrages où sont exposés avec grand luxe de détails tous les « soins d'urgence ». Pour nos lecteurs que la question intéresse particulièrement, nous signalerons l'excellent *Guide pratique de l'infirmier brancardier*, édité par la Croix Rouge Française.

D^r Henri DROUIN.



Fig. 3

Fig. 1.



POUVONS NOUS ÊTRE TROMPÉS PAR NOS SENS ?



Si nos sens ne sont pas infailibles, est-il possible d'accorder à leur témoignage une confiance absolue ? La question est d'importance, envisagée dans son application à la criminalogie.

Voici, à ce sujet, quelques expériences que tout le monde peut faire :

1° Touchez le bout de la langue avec une fine baguette de verre. Cela donnera une sensation de goût sucré. A la partie postérieure de la langue, le goût sera amer.

2° Yeux fermés et nez bouché, un fumeur ne peut distinguer si une cigarette est allumée ou non.

3° Impossible de percevoir dans le dos les deux pointes d'une paire de ciseaux, si elles ne sont pas écartées d'au moins cinq centimètres.

4° Faites fermer les yeux et bouchez le nez : le sujet ne pourra pas savoir s'il tient à la main une pomme ou un oignon.



5° Si l'on remue un crayon entre deux doigts croisés, on a la sensation que chaque doigt touche un crayon différent.



N ne sait d'où ils viennent ; on ne sait où ils vont. Ils sont les errants éternels des routes du monde. Leur nomadisme nous surprend, parce que nous sommes sédentaires.

Le nom même de ces Romanichels est imprécis. En Angleterre, on les nomme gypsies ; en Espagne, zingara ou gitanos ; en Roumanie, tziganes. Nous les appelons bohémiens.

Eux se qualifient de Roma. Et ils tirent grande fierté de ce nom, Roma, dans leur langue, veut dire : les Hommes.

Ils sont, à leurs yeux, les hommes. Tous les autres ne sont que chiens, fils de chiens.

II. — Tous les ans est élue, une nuit, dans la forêt de Fontainebleau, une reine de bohème. Ses sujets n'ont rien de commun avec les Roma.

Ceux-ci sont formés en tribus, chaque tribu étant groupée sous les ordres d'un chef et plusieurs tribus reconnaissant l'autorité d'un prince.

Ces titres sont dus à la naissance, non au choix. Si bien qu'il existe en fait chez ces errants d'apparence misérable une véritable aristocratie.

Le chef est tout-puissant. Son insigne de commandement est le fouet, car c'est lui qui décide des départs comme des haltes.

Ceux qui élisent la reine de bohème sont des errants de toutes races, de toutes nations, des chemineaux, des hors-la-loi, des saltimbanques.

Les Roma forment, eux, un peuple — au plein sens ethnique du mot.

III. — Les tribus errantes qui reconnaissent l'autorité d'un prince tzigane ne le connaissent souvent pas. Il habite, quelque part, en Hongrie, en Valachie. Elles poursuivent sans trêve les routes d'Europe.

Le prince cependant leur fait parvenir ses ordres. Il se sert pour cela des *patrias*. Les *patrias* sont de petites fourches de bois dissimulées en des endroits convenus ; revers de fossés, pieds d'arbres, revers de talus, etc. Des inscriptions conventionnelles gravées à la pointe du couteau indiquent au chef de tribu qui trouve la *patria* quelles sont les volontés de son suzerain et comment il doit lui faire parvenir la dime qui lui est due.

Qui se doutait que le bord de nos routes était ainsi jalonné par les ordres mystérieux de petits potentats inconnus ?

IV. — Il nous semble que les bandes de bohémiens errent au hasard par nos campagnes.

Il n'en est rien. Les itinéraires suivis par les caravanes sont connus des chefs ; et les repères, nommés *patrias*, qu'ils trouvent en des cachettes convenues, leur donnent sur la route qu'ils doivent prendre toutes les indications désirables.

Ils savent ainsi où se tient le plus proche marché et à quel jour, si la contrée est accueillante ou non, si les chemins sont bons ou mauvais.

Les étapes sont calculées en journées de marche, la fatigue de l'animal de trait servant de mètre.

Nul n'a pu, jusqu'à présent, reconstituer ces itinéraires d'une façon précise.

Tout ce que l'on sait c'est que le 27 juin la plupart des caravanes se retrouvent en Camargue, aux Saintes-Maries-de-la-Mer, pour célébrer la mémoire de la servante Sarah la Brune, qui débarqua là en compagnie de trois saintes femmes.

V. — Les Romanos ont leur cuisine. Un de leurs mets préférés est le poulet cuit sous les cendres.

En voici la recette :

Prendre une poule ; l'étrangler et non la saigner. La vider sans la plumer et en pratiquant la plus petite ouverture possible. Enrober soigneusement la poule dans une bonne couche de terre glaise et mettre à cuire sous les cendres d'un feu de bois.

Quand la glaise est bien durcie, la fendre d'un coup sec. La glaise s'ouvre et s'effrite, entraînant avec elle les plumes. Le poulet est cuit à point. Ayant ainsi conservé tout son jus, il constitue, je vous prie de croire, un régal peu commun.

VI. — Le hérisson constitue pour les Romanichels un mets de luxe. C'est malheureusement un animal assez rare.

Sitôt qu'il est pris et tué, après l'avoir, comme un lièvre, fait uriner, il faut, de la pointe du couteau, faire sauter une petite glande qui se trouve derrière l'oreille et qui donnerait à la chair une très désagréable odeur de musc.

Puis on écorche le hérisson, on le vide et on met, en place des entrailles, un fort paquet d'herbes odoriférantes, puis on recoud la peau.

On enfile alors le corps sur une baguette et l'on met à rôtir sur un feu de genêts, ou mieux de vigne, en n'arrêtant pas de tourner.

VII. — La langue tzigane est presque complètement inconnue de ceux qui ne sont pas tziganes. Il n'en existe pas de dictionnaire. Et au reste elle ne comporte pas de texte écrit. C'est une langue uniquement parlée.

On y trouve les plus beaux jurons du monde.



qu'aucune langue honnête ne saurait traduire.

Le plus fréquent sur les lèvres des nomades est :

Damboulingui michka daki !
Qu'il faut rendre par une longue métaphore : *Que la mère subisse de la part du diable les outrages qu'il pourrait faire subir à ton père.*

VIII. — Les Romanos ne sont pas de grands bavards. Ils parlent peu, comme si en eux avait pénétré le silence infini des steppes qu'ils parcourent.

Ils ont, pour répondre, souvent recours à de simples gestes. Et ceux-ci sont étranges.

C'est ainsi que pour dire oui ils secouent lentement la tête d'une épaule à l'autre.

Au contraire, pour dire non, ils relèvent d'un coup le menton en faisant entendre entre les dents un léger claquement de langue : *Tttttit...*
En présence d'étrangers, ils ne rient jamais. Les femmes souvent gémissent. Ne vous laissez pas trop émuvoir. Ce n'est qu'une comédie habile. Et, entre elles, en leur langue, elles se moquent de votre crédulité.

IX. — Il est, dans la langue tzigane, d'admirables chansons. Chansons d'amour, presque toujours; chansons à danser également.

L'une d'elles est presque une chanson nationale. Tous les tziganes la connaissent, qu'ils errent sur les grand routes ou qu'ils s'abâtardissent dans les faubourgs ignobles des villes balkaniques.

Le refrain, qui revient entre chaque vers, est :
Iaousa, ousa, ousa, ousa, ousa.

Qu'on peut traduire par : *Entends-tu, tends-tu, tends-tu.*

Le sens de la chanson est, lui, le suivant :

*Parrain, n'as-tu pas honte :
Tu as baptisé mes trois enfants ;
Et voilà que tu m'as entraîné au cabaret
Et que tu prétends partager ma couche.*

— *Cela, jolie fille, n'a aucune importance,
Ton parrain est homme riche et saura le payer
Et si, au reste, ce que nous faisons est péché,
Je paierai un moine, dans la forêt, pour prier.*

X. — Aux Saintes-Maries-de-la-Mer, en Camargue, alors que toutes les tribus nomades sont pour la plupart réunies afin d'honorer la mémoire de la brune Sarah, la Bohémienne, un évêque catholique prend part aux fêtes, célèbre l'office et bénit l'assemblée.

C'est une concession du christianisme au paganisme.

En fait, la vraie religion des Romanos est le culte du soleil, qu'ils adorent, ainsi que son image, le feu. Au matin, hommes et femmes, dans l'aube blanche, attendent, tournés vers l'est, l'apparition de l'astre.

Et quand il monte, les hommes lèvent les bras et renversent la tête, offrant leurs paumes aux premiers feux du jour, cependant que les femmes psalmodient une mystérieuse invocation.

XI. — Les Romanos sont tous des gars solides et bien plantés. Comment en pourrait-il être autrement, étant donné le traitement qu'on leur impose au jour de leur naissance !

La tzigane accouche-t-elle en hiver ? Immédiatement le nouveau-né est roulé dans la neige. Est-ce en été : il est plongé tout entier dans l'eau froide.

Puis le bambin est enveloppé dans un mauvais linge. La mère, déjà gaillarde, l'attache sur son dos. Et, en avant, la caravane repart.

Les êtres faibles, mal venus, meurent évidemment aussitôt.

Mais ceux qui résistent font des hommes robustes.

XII. — Les tribus de Romanos parfois se livrent entre elles de furieux combats. La jalousie en est presque toujours la cause, à moins qu'il ne s'agisse d'obscures querelles de préséance entre chefs.

Les Romanos se battent alors furieusement, et ce sont des mêlées sanglantes, à coups de gourdins, de couteaux.

On vit, il y a peu de temps, en Autriche, deux bandes se battre une nuit entière, à coups de hache. A l'aube, nul des nomades n'était indemne. Presque tous portaient d'affreuses blessures.

Les femmes ne sont pas les moins ardentes dans ces combats. Elles empoignent les enfants par les pieds et s'en servent comme de massues.

XIII. — On accuse souvent les Romanichels de voler les enfants. C'est inexact. Ils n'enlèvent pas les enfants ; mais ils acceptent volontiers d'emmener ceux dont, pour une raison quelconque, on veut se débarrasser. Les filles-mères le savent bien.

Ils nomment ces enfants des *gavalos*. Ces pseudo-orphelins ne sont du reste pas maltraités. Le tzigane les initie aux mystères de sa vie errante, les éduque dans l'art de maquiller les chevaux volés et les instruit dans les tours de l'acrobatie ; en un mot les élève comme ses propres enfants.

Le *gavalo* qui a été généralement confié très jeune à la bande de romanichels devient un véritable romanichel.

XIV. — Dans un village de Valachie, une jeune fille et un jeune homme avaient fauté. Pour éviter l'opprobre, ils confièrent l'enfant aux Romanos qui passaient.

Dix-huit ans s'écoulèrent. Le mariage eut lieu. Le jeune homme devint un homme riche, fut élu maire.

Un jour, il fut mandé en hâte. Une bande de Romanichels étant entrée en bataille avec les villageois.

Il accourut avec les gendarmes, rétablit l'ordre, emmena au poste les combattants.

Qui trouve-t-il parmi eux ? Son enfant, qui était une belle jeune fille à la poitrine fière.

Il l'emmena chez lui, la comble de dons. Sa mère l'accable de caresses. Elle est belle, elle est riche, elle va être la reine du petit village.



La chasse est ouverte

Ah, oui ! Les bohémiens, libérés, reprennent la route. L'enfant retrouvé saute la barrière du logis paternel et court les rejoindre.

L'enfant volé préfère à toutes les richesses ses ravisseurs et sa liberté.

XV. — Les bohémiens qui ne sont pas de vrais Romanos ont des roulottes, demeures cahotantes, mais demeures closes.

Les Romanos n'ont que des charrettes ouvertes à tous les vents, charrettes à quatre roues presque égales que traînent soit des mulets, soit de petits chevaux à tous crins, avec de gros ventres sur des membres grêles, bêtes infatigables semblables aux chevaux des Huns.

Le soir, on décharge ces charrettes et on dresse les tentes en mauvaises toiles.

Aussi bien, la plupart du temps, les Romanos couchent-ils en plein air.

Ils allument un foyer, tant pour le plaisir de la flamme que pour les besoins de la cuisine, puis, accroupis autour de lui, rêvent longuement avant de s'endormir dans le fossé.

Il faut toujours le ciel libre au-dessus de leur tête.

XVI. — Les Romanos ont toujours avec eux un ou deux ours. Ils leur apprennent à danser et procèdent pour cela de la manière suivante :

Une plaque de tôle est fortement chauffée ; puis on pousse sur elle l'animal retenu par l'anneau du nez. En même temps, on joue sur la flûte un air rituel dont les femmes et les enfants clament les paroles :

*Danse, Marius, danse, danse comme cela
Tu auras du pain et des olives.*

L'ours, qui se brûle les pieds, les lève alternativement pour tenter d'éviter la douleur. Il se démène ; mais on le retient par les chaînes et on lui frappe les jarrets et les côtes d'un bon gourdin.

Après deux ou trois séances de ce genre, l'animal établit une association d'idées entre le mal qu'il ressent et la chanson qu'il entend.

Il suffira dès lors d'entamer sur la flûte :



*Danse, Marius, danse, danse
[comme cela
pour qu'il se dresse et se dandine.
L'ours sait danser.*

XVII. — Le Romano ne sait pas ce qu'est la propriété. Il est maraudeur, voleur, fainéant, menteur.

Mais il est un bien qu'il respecte : c'est la femme du voisin.

L'adultère est, chez les Romanichels, terriblement puni : les coupables sont lapidés ou enterrés vifs.

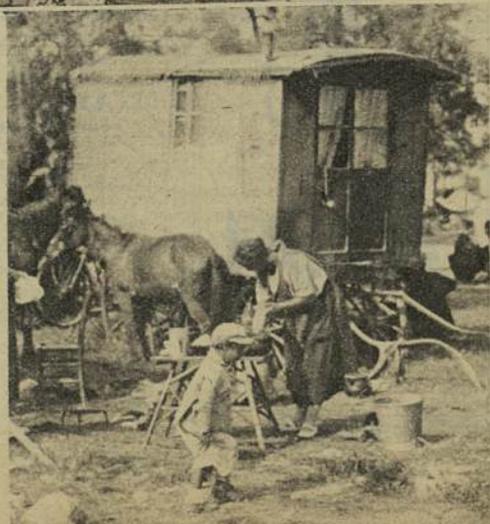
L'amour est du reste toute la vie de ces nomades. Quand ils dansent presque chaque soir — c'est pour exprimer leur passion.

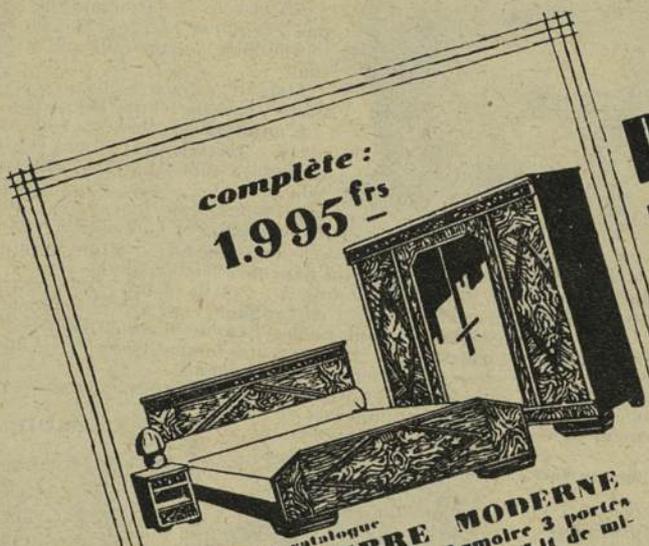
Quand ils chantent — et ils chantent à journées entières — c'est encore pour exprimer leur passion.

Mais ils sont fidèles, hommes comme femmes. Et courtiser de trop près une femme Roma, c'est bien souvent signer son arrêt de mort.

Une mort mystérieuse dont les coupables ne seront jamais connus.

Jean GRIMOD.





complète :
1.995 frs

**Pour
meubler
votre
intérieur**

N° 19701 du catalogue
CHAMBRE MODERNE
Berce de noyer, Armoire 3 portes
ouvrantes, largeur 1-40 : Lit de ml-
lieu, largeur 1-45 ;
Table de nuit liseuse.

Parce qu'ils sont à la fois des fabricants et des spécialistes du meuble, les techniciens des GALERIES BARBÈS seuls peuvent vous fournir le mobilier répondant à vos désirs ; de plus, ils consentent, à leur Clientèle, toujours plus nombreuse, les avantages suivants : Bulletin de garantie, remboursement de vos frais de déplacement, livraison ou expédition rapide, FRANCO DE PORT ET D'EMBALLAGE pour toute la France, garde sans frais des mobiliers achetés.

GALERIES BARBÈS

55, Bd. BARBÈS, 55, PARIS. (18^e)
— au coin de la rue Labat —

Pour vous documenter sur notre grande exposition de meubles et de literie, demandez à l'aide du Bon ci-dessous, notre superbe album illustré de 220 pages, il vous sera envoyé GRATUITEMENT.

Grandes facilités de paiement accordées sur demande.



ALBUM

BON
pour **ALBUM GRATUIT N° 279**
remplir et adresser ce bon
sans engagement de votre part
aux GALERIES BARBÈS
55, Boul. Barbès, PARIS-18^e

GRATUIT

REPORTERS & POLICIERS

Un singulier tuteur

Il y a des magistrats dont le mutisme rendrait des points aux carpes et qui vivent dans la crainte instinctive, on pourrait dire malade, du journaliste. Ils ne comprennent pas que le reporter est souvent un grand enfant terrible ; si vous ne lui dites pas ce qu'il y a à l'intérieur de la poupée, il s'arrangera toujours pour le savoir, quitte à la déchiQUETER.

Si certains juges d'instruction ont laissé parmi les journalistes le meilleur souvenir, il en est d'autres dont la discrétion apeurée a été l'objet d'assauts homériques de la part de reporters entreprenants.

M. Régismanset, juge d'instruction en fonctions à Versailles, en 1907, n'était pas un méchant homme, loin de là, mais il avait un esprit très timoré, ce qui l'exposait tout vif aux pires représailles.

Voici dans quelles circonstances il fut, une fois, dupé de main de maître, pour avoir voulu jouer trop longtemps à cache-cache avec les chevaliers du bloc-notes.

En 1907, une aventurière, Justine Pesnel, plus connue, vu sa corpulence, sous le sobriquet de « Madame Cent Kilos », tentait, de complicité avec un ami, de dévaliser un sujet anglais, M. Spencer. Ce dernier, attiré dans une villa isolée louée par les deux escrocs à Bois-le-Roi, faillit laisser la vie dans l'aventure. Du moins, c'est ce qu'il raconta, mais l'affaire demeura toujours nébuleuse.

« Madame Cent kilos » et son complice furent arrêtés. Cette opération donna lieu à une scène comique. Poursuivie par la police, la forte femme tenta d'échapper en suivant la voie ferrée, dans l'espoir de rejoindre à toutes jambes, aussi vite que le lui permettait son excessif embonpoint, une gare proche. Mais elle ne put échapper longtemps aux agents qui la poursuivaient : son signalement était trop caractéristique.

L'enquête établit que « Madame Cent Kilos »

REMISE DE PEINE

(Dessin de H. Monier.)



— Le Conseil vous condamne à la peine de mort ; mais, eu égard à vos bons antécédents, il vous fait grâce de la dégradation militaire...



Madame Cent-Kilos

de son vrai nom : Justine Pesnel, fut condamnée un nombre incalculable de fois pour escroqueries. Le total des années d'interdiction de séjour qu'elle récolta dépasse largement la centaine.

tenait boutique matrimoniale : moyennant honnête rétribution, elle accouplait les jeunes gens des deux sexes en mal de conjungo. C'est ce trafic qui avait mené sous sa coupe l'Anglais Spencer, soupirant naïf. Le jour de l'attentat, l'insulaire devait apporter des bijoux et la forte somme dans sa valise, pour mieux séduire la fiancée convoitée.

L'instruction de cette affaire, qui avait émoussillé la curiosité publique, eut lieu à Versailles, dont le parquet compte Bois-le-Roi sous sa juridiction.

M. Régismanset mena l'enquête en catimini, mesurant chichement la pâture aux reporters avides. Ces derniers crièrent bientôt famine. L'un d'eux, Georges de Labryère, dont la voracité était grande et qui ne pouvait supporter le jeûne, imagina un « truc » vraiment peu banal pour connaître les phases de l'instruction dans tous ses détails, et en dépit du magistrat.

« Madame Cent Kilos » avait des enfants en bas-âge ; Georges de Labryère demanda à la mégère l'autorisation d'être leur tuteur. Bien que surprise, celle-ci ne repoussa pas l'offre. Toutes les démarches nécessaires furent effectuées. Bientôt le reporter fut nommé tuteur. En cette qualité, il fut autorisé à assister à tous les interrogatoires... On peut croire qu'il mit à profit cette extraordinaire situation.

Le brave M. Régismanset fut longtemps à se remettre de cette émotion. Par la suite, comprenant la leçon, il devint plus accueillant aux reporters. Il les laissa glaner dans le champ de ses instructions, et la marche de ses enquêtes personnelles n'en fut jamais autrement entravée, bien au contraire.

A. G.

septembre 19

SEPTEMBRE

1 L	ss. Leu et Gilles.
2 M	s. Lazare.
3 M	s. Grégoire.
4 J	s ^e Rosalie.
5 V	s. Bertin.
6 S	s. Onésiphore.
7 D	s ^e Reine.
8 L	s. Adrien.
9 M	s. Omer.
10 M	s ^e Pulchérie.
11 J	s. Hyacinthe.
12 V	s. Séraphin.
13 S	s. Maurille.
14 D	s. Chrysostome.
15 L	s. Nicomède.
16 M	s ^e Edith.
17 M	s. Lambert.
18 J	s ^e Sophie.
19 V	s. Gustave.
20 S	s. Eustache.
21 D	s. Mathieu.
22 L	s. Maurice.
23 M	s. Lin.
24 M	s. Andoche.
25 J	s. Firmin.
26 V	s ^e Justine.
27 S	ss. Côme et Damien.
28 D	s. Wenceslas (XVI ^e)
29 L	s. Michel.
30 M	s. Jérôme.

Automne : le 23 septembre

le feu
sauvageur de forêts

30 octobre

OCTOBRE

1 M	s. Rémi.
2 J	ss. Anges.
3 V	s ^e Thérèse de l'Enf. Jésus.
4 S	s. François d'Assise.
5 D	s. Constant.
6 L	s. Arthur.
7 M	s. Auguste.
8 M	s ^e Brigitte.
9 J	s. Denis.
10 V	s. Paulin.
11 S	s. Placide.
12 D	s. Wilfrid.
13 L	s. Edouard.
14 M	s. Calixte.
15 M	s ^e Thérèse.
16 J	s. Léopold.
17 V	s ^e Hedwige.
18 S	s. Luc.
19 D	s ^e Laure.
20 L	s. Aurélien.
21 M	s ^e Céline.
22 M	s. Modéran.
23 J	s. Hilarion.
24 V	s. Raphaël.
25 S	ss. Crépin et Crépinien.
26 D	s. Rust.
27 L	s ^e Antoinette.
28 M	ss. Simon et Jude.
29 M	s. Narcisse.
30 J	s. Marcel.
31 V	s ^e Lucile.

*le revers
de la vie moderne*

LA LOI DE L'HOSPITALITÉ

par Victor FORBIN



Je séjournais alors dans cette partie septentrionale du Désert d'Arabie qui touche au Sud-Est de l'Irak et, depuis quelques jours, j'étais l'hôte d'Abdullah, le puissant chef de la tribu des Faghra, qui appartient à la confédération des Chammar, race de pasteurs et de guerriers que l'on désigne du nom de Bédouins pour les distinguer des Arabes sédentaires.

Le cheik devait avoir quarante ans. Marié à dix-sept, il avait quatre garçons et trois filles. L'ainé, Malik, dix-neuf ans, promettait de devenir aussi bel homme que son père.

Tima, la plus âgée des filles, était mariée. De ses deux sœurs, Fatma, dix-sept ans, et Leïla, quinze, la seconde était certainement la plus jolie. Et je dois noter, à ce propos, que, chez les Bédouins, les femmes ne se couvrent pas le visage, coutume qui n'est observée que parmi les Arabes des villes.

J'aurai terminé ma présentation de la famille en disant qu'Abdullah, quelques années avant que nous fimes connaissance, avait épousé une seconde femme dont il avait deux enfants et qui faisait fort bon ménage avec la première. Ainsi que mon âge m'en donnait le droit, il m'arrivait de plaisanter avec Leïla, dont j'admiraï autant la vive intelligence que le charme physique. Un matin, du seuil de ma tente, je l'aperçus qui, montée sur un grand chameau blanc, conduisait au pâturage le troupeau paternel, tout en filant de la laine. De loin, elle me fit signe qu'elle avait quelque chose à me dire et, quand je me fus approché, elle tenta de me convaincre, en riant, qu'une promenade matinale me ferait le plus grand bien.

Je déclinai l'offre, et je le regrette amèrement à tant d'années de distance ; je l'aurais accompagnée *ce jour-là* que la chère enfant eût sans doute évité son sort... Mais j'avais promis à son père de passer la

journée avec lui. Leïla reprit donc sa marche en m'adressant le salut coutumier :

— *Fi aman Allah !* Que Dieu vous garde !

Malik, qui formait l'arrière-garde, galopait sur son rapide méhari, qu'il avait acquis dans une récente razzia en tuant son maître, un jeune cheik de la tribu des Moutair. Il chantait, le fusil en main. Il me salua d'un geste amical.

De retour au camp, je m'en fus au rendez-vous que m'avait fixé Abdullah. Nous causâmes jusqu'à midi. Après la sieste, je revins dans sa tente où une vingtaine de ses Bédouins formaient le cercle en échangeant de joyeux propos. J'avais apporté des cigarettes ; l'après-midi s'annonçait plaisante.

Tout à coup, apparurent deux hommes de la tribu qui maintenaient solidement un jeune Bédouin de taille gigantesque. Avec une agilité surprenante, le prisonnier se libéra de leur étreinte, bondit dans l'intérieur du cercle et jeta son *ighal* (corde de turban) sur les épaules du cheik en criant le mot sacramentel :

— *Dakhilak !* Protège-moi !

En même temps, il s'agenouillait aux pieds d'Abdullah et baisait sa main. Il venait d'accomplir ainsi un appel qui, de par les lois des Bédouins, le rendait inviolable. Et le cheik remit sa dague au fourreau et dit :

— *Taïb ifaddal !* Accordé ! Sois le bienvenu !

Interrogé, le jeune homme déclina son nom : Mota, fils du cheik Aboud, de la tribu des Kahtan. Cette tribu est tristement réputée en Arabie tant pour ses mœurs sanguinaires que pour sa mauvaise foi. Traiter un Bédouin de Kahtan est une grave insulte. Les regards sournois et cruels du prisonnier ne démentaient pas cette réputation.



Leïla était la plus jolie



— Qu'a-t-il fait ? demanda le cheik.
 — Nous l'avons pris en train de voler un de vos chameaux.
 — Kahtan, puisque tu as violé nos lois, tu ne peux pas rester avec nous. Je te prêterai un chameau et mon propre fils te reconduira à la frontière.
 — Avec ta permission, dit l'homme, je partirai tout de suite.
 — Non. Mes chameaux sont au pâturage. Nous attendons leur retour.

Le Kahtan, dont les traits exprimaient une angoisse indéfinissable, insista pour qu'on le laissât partir immédiatement à pied, ce que le cheik refusa :

— Tu es mon hôte. Tu as besoin de nourriture et de repos. Tu passeras la nuit sous ma tente...

Quelques minutes plus tard, le silence du camp fut soudain bouleversé par des cris aigus, comme en poussent les Bédouines quand elles pleurent sur un mort. Bientôt, il me sembla que les noms de Malik et de Leïla se mêlaient aux lamentations, et je remarquai qu'Abdullah pâlisait et que ses mains tremblaient.

Instinctivement, je tournai les yeux vers le Kahtan et m'aperçus qu'il profitait du tumulte pour gagner le fond de la tente. Me jetant devant lui, je le tins en respect, revolver en main.

Je vis s'avancer Malik qui brandissait un poignard en criant que le Kahtan était un assassin et qu'il allait en tirer vengeance. Mais Abdullah, bondissant sur son fils, le jetait à terre brutalement :

— Au nom de Dieu, si un homme, serait-il mon propre fils, veut faire violence à mon hôte et dans ma tente, je le tue sur-le-champ !

Fendant la foule, la mère de Malik courait à lui, le prenait dans ses bras en criant :

— Ma fille est morte et mon fils est mourant !

Et ce fut alors que le terrible drame se révéla. Couvert du sang d'une blessure qu'il portait à l'épaule gauche, Malik l'indiqua en quelques paroles coupées de sanglots : Leïla avait été déshonorée avant d'être égorgée par le Kahtan et lui-même avait été assommé et poignardé en tentant de la défendre.

Dans l'instant, j'éprouvai une envie folle de venger Leïla en brûlant la cervelle à son meurtrier. Mais j'aurais violé les lois de la tribu, et je me contins, les yeux tournés vers le cheik





dont les nobles traits trahissaient la torture morale. Allait-il oublier son serment de protection et poignarder l'assassin de sa fille ?

Soudain, un groupe d'hommes fit irruption dans la tente en hurlant des cris de mort. Abdullah bondit devant le meurtrier pour le couvrir de son corps. Puis, réclamant d'un geste le silence :

— Il est mon hôte, et je dois le défendre tant qu'il sera sur notre sol. Mais je jure qu'il expiera ses crimes; si Dieu le veut, dès que nous aurons reconduit demain matin ce scélérat à la frontière !...

L'idée que le soleil toucherait dans une heure l'horizon et que le corps de la pauvre Leïla serait

la proie des chacals me fit tressaillir. Je réunis aussitôt une douzaine de volontaires et, montés sur les méhara les plus rapides, nous partîmes, après plusieurs heures d'une course effrénée, à découvrir et à ramener le corps de Léïla; la malheureuse enfant avait eu la gorge coupée d'une oreille à l'autre.

De retour au camp, je me rendis dans la tente de Malik et fus heureux d'apprendre que sa blessure, bien que grave, n'était pas mortelle. J'obtins de lui le récit détaillé de l'affreuse tragédie :

Mota, le Kahtan, qui paraissait désarmé, s'était avancé vers eux en demandant un peu de lait pour étancher sa soif. Tandis que Leïla s'appropriait à traire une chamelle, il bondit sur Malik et le terrassa. La jeune fille accourut en ramassant le fusil de son frère et s'en servit pour détourner un coup de poignard qui le frappa à l'épaule, au lieu de la poitrine que visait l'agresseur.

Celui-ci arracha l'arme des mains de la jeune fille, et d'un coup de crosse à la tête, assomma Malik. Quand le jeune homme revint de son évanouissement, ses yeux tombèrent sur le cadavre nu de sa sœur. Il jeta sur elle son manteau et, affaibli par la perte de sang, remonta avec peine sur son méhari et atteignit le campement où il eut la surprise de retrouver l'assassin...

Je m'éveillai le lendemain matin après un sommeil que les cris et les lamentations des femmes avaient interrompu plus d'une fois. Le cheik et ses guerriers achevaient leurs prières en se prosternant dans la direction de La Mecque, et je les suivis vers la tente où deux hommes montaient la garde aux côtés du meurtrier.

— Kahtan maudit, prononça le cheik d'une voix grave, bien que tu ne mérites que haine et mépris, je vais te traiter selon les anciennes lois de notre race. Je te conduirai moi-même à la frontière de notre territoire.

« Là, Dieu décidera entre nous. Si tu acceptes le combat singulier, il en sera ainsi. Si tu refuses, je te poursuivrai jusqu'à ce que mon poignard s'enfonce dans ta poitrine.

« De chaque côté de cette tente est prêt un méhari. Ils sont aussi robustes et rapides l'un que l'autre. Sors du côté que tu voudras : le coursier que tu trouveras sera ta propriété. »

La surprise joyeuse de Mota se traduisit

par un ricanement. Choissant sa droite, il s'arrêta devant un beau méhari tout sellé et harnaché. Abdullah, m'entraînant à l'écart, me demanda de bien vouloir les accompagner, lui et le meurtrier de sa fille :

— Je veux m'en tenir à la volonté de Dieu. Si mes hommes venaient avec moi et que j'aie le dessous, rien ne pourrait sauver la vie du Kahtan, tandis que toi, en pareil cas, tu le laisseras partir avec le chameau que je lui donne...

Je promis.

Deux heures plus tard, nous atteignons la frontière la plus proche, Mota nous suivant à quelque distance. Abdullah et moi mîmes pied à terre. Je rendis au brigand son poignard et lui rappelai les conditions du duel : il s'enfuirait aussi rapidement qu'il lui serait possible, son adversaire attendant qu'il eût disparu à l'horizon avant de s'élancer à sa poursuite.

Le cheik observa scrupuleusement cette loi du code d'honneur des Bédouins, et nous ne remontâmes en selle qu'une heure environ après le départ de Mota. Pendant deux autres heures, nous galopâmes à une allure effrénée. Enfin, Abdullah poussa un cri de triomphe, alors que nos bêtes commençaient à donner des signes d'épuisement, sa vue perçante lui livrait la silhouette de son ennemi.

La distance diminua graduellement. Le Kahtan comprit bientôt qu'il ne pourrait pas nous échapper. Nous le vîmes arrêter son chameau, l'entraver et se préparer au combat en se dépouillant de ses vêtements : il ne gardait qu'une sorte de pagne descendant jusqu'aux genoux.

Sans prononcer un mot, Abdullah sauta de selle et se mit dans la même tenue. Et le duel à mort débuta aussitôt. Il me parut que la balance penchait en faveur du cheik, moins grand et moins jeune que Mota, mais plus souple.

Chacun tenait dans sa droite la longue dague à la garde d'argent. La tactique consistait à saisir de la gauche le poignet droit de l'adversaire pour l'empêcher de se servir de la lame ou même pour le désarmer. Le premier qui pourrait jouer librement de son poignard serait le vainqueur.

Pendant des minutes qui me parurent des siècles, des corps-à-corps sauvages resserrèrent l'étreinte farouche. Ils roulèrent à terre, les pieds, les genoux et les dents prenant une part active au combat. Enfin, je poussai un soupir de soulagement : Abdullah venait de désarmer Mota, dont l'arme gisait sur le sable...

Mais, rapide comme l'éclair, le Kahtan nouait ses deux mains au poignet droit du cheik, le tordait d'un effort terrible, ramassait le poignard, le plongeait dans le cœur du vaincu, puis, lui tranchait la gorge...

Penché sur le pauvre Abdullah, je le vis rendre son dernier souffle. Alors, oubliant ma promesse, je me redressai en empoignant mon revolver... Mais le Kahtan avait sauté en selle, et sa silhouette maudite disparaissait déjà au loin...

Victor FORBIN.

(Adapté du récit
d'Arthur Henry Roberts.)



curieux de Paris la nuit. Le nombre des dames galantes qui y circule constitue le record mondial au mètre carré de trottoir. On est prié de ne pas leur jeter des sous. Et voici Montmartre.

La voix du cicerone s'enfle, le car frémit.

— Voici la rue Fontaine et les plus selects cabarets de nuit. Doucement, Jules. Laisse les gentlemen admirer les enseignes lumineuses. Pigall's Place, les boîtes de nuit d'avant-guerre. Le Kronprinz et le roi d'Espagne s'y retrouvaient tous les soirs. Place Blanche, le Moulin-Rouge. Un peu de patience, maintenant, nous allons à Montparnasse.

Et, en effet, ça recommence à Montparnasse, puis au quartier Latin. Et enfin : « Nous sommes arrivés, ladies and gentlemen ! »

A la vérité, le car a l'air un peu déçu. Ce visage de la Babylone ne satisfait personne. Les flappers s'en vont en piplant, la vieille dame aussi, et aussi les Allemands. Les couples anglo-saxons se séparent. Un des deux semble hésiter, puis s'approche de moi. Lui, en smoking, est rouge et maigre. Elle est encore plus rouge et encore plus maigre. Ils portent tous les deux des lorgnons.

— Connaissez-vous mieux Paris ? me demandent-ils en anglais, et familièrement. Ce guide est stupide.

Et c'est alors, au moment où je vais répondre, qu'un homme se glisse entre nous. Tout à l'heure, j'avais remarqué qu'il bavardait avec un des chauffeurs des cars. Il est bien vêtu, mais parle à voix basse.

— Voulez-vous voir des endroits intéressants ? Des dames nues, des poses, des tableaux vivants, le cinéma réaliste ?

Mes Anglais gloussent entre eux, rougissent un peu plus. Finalement : « Yes, yes. » Et moi aussi, yes, parbleu ! Je me suis fait Américain et je cours depuis cet après-midi pour avoir à dire ce yes.

L'entremetteur nous pousse dans un taxi. Et tout de suite il sort de sa poche un paquet.

— Ça vous amuserait-il ?

Ce sont des « cartes transparentes ». A travers le papier de soie qui les isole, on aperçoit des silhouettes de cuisses gainées de bas noirs. Mes Anglais en consomment deux douzaines pour deux cents francs.

On nous arrête rue Ste-Apolline, près du boulevard de Sébastopol. Je sais. C'est là que sont les deux bordels-brasseries les plus célèbres de Paris. De fait, Fredo (il s'appelle Fredo) nous introduit au « Messaline ». Dans une salle de café ordi-

naire, des garçons ordinaires servent des gens ordinaires.

Seulement, lâchées parmi les tables, il y a cinquante femmes nues. Quarante-deux Françaises, dont quelques Bretonnes, trois Italiennes, quatre négresses et une Chinoise. Une d'elles a dû être reine de quelque corporation, on ne sait quand. Sur son corps nu et flétri, elle a passé avec fierté une longue écharpe bleue et rouge qui porte en lettres d'or : *Hommage de la Ville de Paris*.

Dans un instant, nous avons vingt filles autour de nous.

Cinq minutes après, les deux Anglais se lèvent et suivent Suzy et Maud qui les tirent vers un escalier.

Le couple est descendu. Avant de partir, l'Anglaise embrasse gentiment sa Maud et Suzy tape familièrement sur le derrière de son Anglais.

Le taxi nous attendait. Nous rôdons dans les boîtes classiques. Devant une porte basse, rue des Martyrs, une femme nu-tête, aux épaules étroites, nous interpelle :

« Entrez. Ici on peut fouetter des petites filles. »

Nous passons. Je ne m'intéresse plus qu'aux réflexes des Anglais. Ils se réjouissent beaucoup chez les invertis, restent muets mais congestionnés au cinéma « réaliste » et finissent par se saouler dans une petite boîte japonaise, où de fausses geishas prétendaient connaître le secret de faire vibrer chaque nerf.

Nous les reconduisîmes à leur hôtel. Et au petit jour, nous descendions les Champs-Élysées, Fredo et moi. J'avais gardé toute la soirée un air niais et absent et Fredo se mit à me parler en confidence, mais comme s'il parlait à quelqu'un qui ne comprenait pas :

— Tu sais, ça finit par rapporter, tout de même. Les boîtes me donnent jusqu'à 60 % sur ce que dépensent les étrangers que j'y emmène. Mais le boulot est dur et il y a du chômage. Heureusement, la coco est là pour me rapporter la matérielle. T'en veux pas, toi, de la coco ? C'est vrai que tu comprends pas. Navet, va ! »

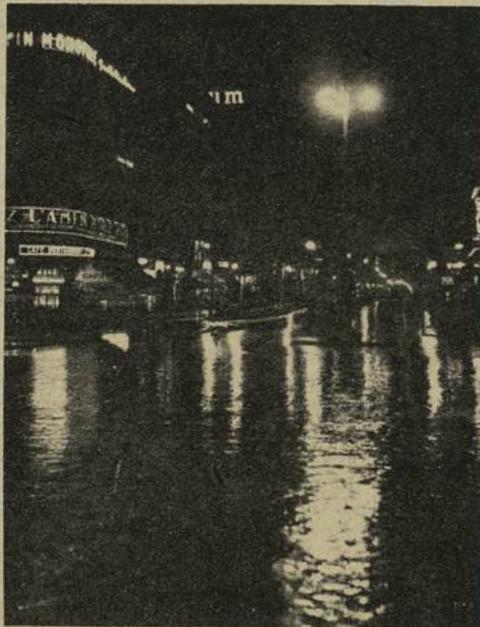
J'ai dit d'une voix tranquille :

— Et ta sœur, mon pote ?

Alors, Fredo a sauté, m'a regardé, soupçonneux, et puis a filé à reculons, s'est évanoui dans l'ombre d'un mur en mâchonnant :

— Ça va, ça va.

M. LECOCQ.



Curieux effets d'éclairage sur les boulevards un soir de pluie

DANS TROP DE MÉTIERS TROP DE RIQUES DE MORT



L'intérieur d'un wagon-poste

par

Marius LARIQUE

IL fallait énumérer les métiers dangereux, on n'en finirait pas : ils sont trop.

L'ouvrier d'usine est guetté par la courroie sournoise ; la vie du couvreur est mise en péril par la tuile ou par l'ardoise glissante ; celle du maçon, celle du peintre par l'échafaudage chancelant ; l'automobiliste, lui, redoute l'éclatement d'un pneu ; le cycliste, le débrasage d'un cadre. Le colonial est menacé par les fièvres et par le serpent-minute ; le cultivateur, par les plaies malignes qui provoquent le tétanos.

Mais si beaucoup de métiers ont leurs victimes, s'il faut des holocaustes dans les temples du Travail, il en est de plus dangereux les uns que les autres. En dehors des accidents naturels inhérents à toutes les professions, certaines provoquent l'envie criminelle, d'autres appellent la mort. La statistique est là pour le prouver avec toute sa rigueur mathématique.

Les chiffres ci-dessous ont une éloquence significative et tragique ; ils dénombrent, pour l'année 1928, dans certaines professions périlleuses, les agressions et les attentats. On compte ainsi :

Cheminots, victimes d'attaque à main armée : 3.

Postiers ambulants : 9.

Facteurs ruraux : 27.

Encaisseurs et employés de banque : 12.

Concierges : 170.

Agents de police : 40.

Les cheminots et les ambulants.

Le rapide roulait à toute allure, dans la nuit. On ne voyait de lui qu'une traînée rouge et, par instants, des lueurs fulgurantes qui s'échappaient de la locomotive. Près du chauffeur, bourrant de charbon le foyer ardent, le mécanicien penchait parfois son torse nu qu'il offrait à la caresse de la



nuit fraîche. Et, penché hors de sa machine, il regardait, devant lui, la voie toute droite, luisante sous les feux de la locomotive. Il écoutait le rythme puissant de la machine.

Soudain, à un coude, la machine bondit hors des rails.

Le mécanicien, surpris mais non désorienté, renversa la vapeur, bloqua les freins. Ce fut un choc épouvantable. A 80 kilomètres à l'heure, le convoi venait de dérailler.

Avant qu'ils eussent repris leurs esprits, le chauffeur et le mécanicien voyaient surgir près d'eux, revolver au poing, des malfaiteurs qui les contraignaient à l'immobilité et au silence ; pendant ce temps, d'autres, bondissant des fossés du remblai, assiégeaient le wagon postal pour le piller.

Chargés de colis, — légers de poids, mais riches de billets de banque ou de choses précieuses, — ils escaladaient le remblai, gagnaient la grand'route où les attendaient deux puissantes autos et s'évanouissaient dans la nuit.

C'est, à peu de chose près, l'histoire de l'attentat récent du Paris-Vintimille.

Les bandits avaient dévissé les écrous des rails ; à la faveur du déraillement, ils avaient pillé le train.

Bilan : trois blessés (trois ambulants).

En 1928, la chronique criminelle s'enrichit de 12 méfaits semblables.

Les encaisseurs

Est-ce parce qu'ils sont si beaux, avec leur bicorne et leur uniforme à boutons dorés qu'ils excitent ainsi la convoitise des malandrins ?

Non ! mais ils ont sous le bras, ou cachée dans une vaste poche de leur redingote bleue, une sacoche qu'on sait être généralement garnie de titres et de billets.

Alors, c'est la chasse permanente !...

Le bandit prépare son coup. Il donne une traite à encaisser dans un immeuble où l'escalier est raide et obscur. Il a suivi l'encaisseur de la banque jusqu'à l'immeuble où il doit toucher. Il ne l'a précédé que dans les derniers mètres pour s'embusquer dans l'escalier sombre. Il est là, sur un palier, tenant dans sa main droite un revolver, dans la gauche un sac de poivre.

Un pas fatigué écrase les marches : c'est l'encaisseur. Il est vieux.

Le crime se déroule : c'est le sac de poivre jeté dans les yeux ; c'est la balle assassine si le vieillard résiste.

D'autres fois, comme au début de l'année, à Marseille, l'encaisseur



Le courageux et serviable facteur rural

est attaqué en pleine rue, en plein jour. D'autres fois encore, comme dans le crime de Nourric et Duquesne, c'est dans la maison même où il vient toucher la traite, que l'encaisseur est assailli et dévalisé.

Trop souvent, les encaisseurs sont choisis parmi les vieilles gens : retraités, débiles, mutilés de guerre...

Là où il faudrait des colosses, on place des infirmes ou des vieillards. Il est vrai qu'on les paye 800 francs par mois !...

Mais à la fin de l'année, l'impitoyable statistique dit : morts : 4 ; blessés grièvement : 8.

Les facteurs ruraux

Ils sont inoffensifs et toujours estimés grâce aux nombreux services qu'ils rendent.

Ce sont eux qui achètent les médicaments chez le pharmacien de la ville ; ils versent au percepteur le montant des contributions ; s'entendent avec le notaire pour telle vente ; signalent au maire telle requête ; au médecin, au prêtre, telle maladie.

Ainsi, grâce à leur concours, les fermiers isolés, les garde-chasses, perdus au milieu des bois, sont reliés à la ville, rentrent dans la vie universelle.

On aime les facteurs ruraux.

Mais les campagnes — depuis la guerre surtout — sont peuplées d'étrangers souvent pauvres, parfois peu honnêtes.

Résultat : un soir, au retour de sa tournée, le facteur rural, chargé de commissions et d'argent, est attaqué au coin d'un bois. Renversé de sa bicyclette, piétiné, blessé, des bandits le dévalisent et, parfois, ce n'est pas seulement un corps sanglant, respirant encore, qu'on retrouve à l'orée du bois, mais un cadavre.

La statistique de 1928 nous dit : *Vingt-sept facteurs ruraux ont été attaqués ; deux sont morts.*

Les concierges

C'est entendu : il y a 80.000 concierges à Paris ; 120.000 avec la banlieue. Cela suppose qu'il peut y avoir, qu'il y aura, dans cette armée pacifique, des blessés et peut-être des morts...

Mais 170, c'est quelque chose. Et pourtant nous sommes obligés de croire la statistique, infaillible procédé de recherches scientifiques ou sociales.

C'est au moment des termes que les agressions, toutes spéciales, sévissent. Ouvrez un journal, ou si vous êtes journaliste, passez dans les commissariats à ces époques-là.

Vous y apprendrez que la concierge de tel immeuble, rue



Mme Manias, concierge de l'immeuble où habitait Rigaudin, a reçu en un mois 118 menaces de mort



Caulaincourt, a été ligotée et dévalisée dans sa loge; qu'on a suivi celle-ci, qui allait porter l'argent du terme au gérant, qu'elle a été frappée et que le malfaiteur lui arracha son sac à main, conte-



Un sans-pîte, un ivrogne « mal » réveillé, il n'en faut pas plus, parfois, pour que la vie du gardien de la paix soit menacée

nant tout l'argent des loyers; que telle autre, rentrant à l'improviste dans sa loge où opérait un bandit, a reçu, en pleine poitrine, un coup de poignard pour s'être opposée à la fuite du voleur.

Mais il n'y a pas qu'au moment du terme que la vie des concierges est en danger. En tout temps, elles doivent redouter les escrocs, que les circonstances peuvent si facilement transformer en criminels : un voleur pris sur le fait, a tôt fait de devenir un assassin.

La rubrique des faits divers (je sais de quoi je parle, dirigeant depuis 7 ans la rubrique des faits divers, dans un grand quotidien de Paris) est singulièrement enrichie par les concierges.

Là, comme pour les encaisseurs, trop souvent on place des faibles où il faudrait des forts : les encaisseurs sont des vieillards ou des débiles; les concierges, des femmes. Pourquoi ? Par économie !

Faites le compte de cette économie : 170 concierges blessées ou tuées.

Les agents.

Soit ! C'est leur métier.

C'est leur métier d'assurer l'ordre dans la rue, de prêter main-forte aux pouvoirs cons-

titués ou aux particuliers contre les malfaiteurs, mais est-ce leur métier de se faire tuer ?

Ils ont à redouter les fous lâchés dans la rue, les fous barricadés dans leur logis, les voleurs qu'ils poursuivent, les honnêtes gens mal informés qui, souvent, prennent parti contre eux, pour un malfaiteur qui vient d'être arrêté.

Ils ont à redouter les automobilistes malfaiteurs ou criminels.

S'ils meurent, on place sur leur cercueil la médaille d'or des serviteurs tués au service de la société.

Et tous les ans, il y a une quarantaine de veuves, une centaine d'orphelins...

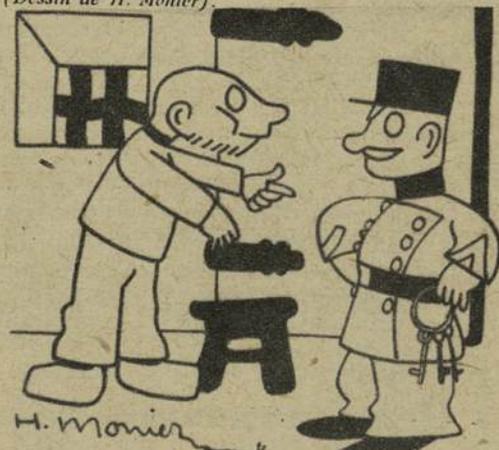
Ceci n'est qu'une énumération rapide des dangers courus par quelques catégories de professionnels.

Nous ne prétendons pas avoir épuisé la question ni avoir rendu l'hommage nécessaire à tous les morts de tous les métiers.

Nous ne nous sommes appuyés que sur une statistique : elle ne parle pas, par exemple des métiers aussi dangereux que ceux de mineurs, marins, pêcheurs, couvreurs, charpentiers en fer ; elle ignore le risque permanent des pompiers. Mais elle s'applique parfaitement aux cas particuliers sur lesquels nous voulions attirer l'attention : les dangers courus par des professionnels, non du fait de leur profession même, mais par suite de la trop ingénieuse volonté des malfaiteurs et de la hardiesse trop souvent impunie avec laquelle l'armée du crime prépare ses mauvais coups.

Marius LARIQUE.

(Dessin de H. Monier)



— *Et puis, tâchez d'être aimable !... Sans les gens comme moi, votre emploi serait vite supprimé...*

COLLECTION GASTON LEROUX

Les plus merveilleux romans d'aventures

DÉJÀ PARUS :

Le crime de Rouletabille
La double vie de Théophraste Longuet
L'épouse du Soleil
L'homme qui revient de loin
Chéri-Bibi
Chéri-Bibi et Cécily

Le volume broché et illustré : 3 fr. 50

PROCHAINS A PARAÎTRE :

Le fauteuil hanté
La bataille invisible
Le Capitaine Hyx
etc..., etc..., etc.

Il paraît un roman par mois

CECI INTÉRESSE

**tous les jeunes gens et jeunes filles
et tous les pères et mères de famille.**

Une occasion unique de vous renseigner de la façon la plus complète sur toutes les situations, quelles qu'elles soient, et sur les études à entreprendre par correspondance pour y parvenir, vous est offerte par la plus importante école du monde

l'École Universelle

placée sous le haut patronage de l'Etat

Elle vous adressera gratuitement, sur demande, celles de ses brochures qui vous intéressent:

BROCHURE N° 9.701 : Classes primaires complètes, Certificat d'études, Brevet d'études primaires supérieures, Brevet simple, Brevet supérieur, C. A. P., Professorats, Inspection Primair-.

BROCHURE N° 9.710 : Classes secondaires complètes, Baccalauréats, Licences (lettres, sciences, droit).

BROCHURE N° 9.719 : Grandes écoles spéciales (Agriculture, Industrie, Travaux publics, Mines, Commerce, Armée et Marine, Enseignement, Beaux-Arts, Colonies).

BROCHURE N° 9.725 : Toutes les carrières administratives (France et Colonies).

BROCHURE N° 9.728 : Carrières d'Ingénieur, Sous-ingénieur, Conducteur, Dessinateur, Contremaître dans les spécialités : Electricité, Radiotélégraphie, Mécanique, Automobile, Aviation, Métallurgie, Forge, Mines, Travaux publics, Architecture, Béton armé, Chauffage central, Topographie, Froid, Chimie, Agriculture, Agriculture coloniale, Génie rural.

BROCHURE N° 9.735 : Carrières du commerce : Administrateur, Secrétaire, Correspondancier, Sténo-Dactylo, Contentieux, Représentant, Publicité, Ingénieur Commercial, Expert-Comptable, Comptable, Teneur de livres; **Carrières de la Banque**, de la **Bourse**, des **Assurances**, de l'**Hôtellerie**.

BROCHURE N° 9.747 : Langues étrangères (anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, esperanto).

BROCHURE N° 9.751 : Orthographe Rédaction, Rédaction de lettres, Versification, Calcul, Calcul extra-rapide, Dessin, Ecriture, Calligraphie.

BROCHURE N° 9.762 : Carrières de la Marine marchande.

BROCHURE N° 9.768 : Solfège, Piano, Violon, Flûte, Saxophone, Accordéon, Harmonie, Transposition, Contrepoint, Fugue, Composition, Orchestration, Professorats.

BROCHURE N° 9.771 : Arts du Dessin (Dessin d'illustration, Caricature, Composition décorative, Figurines de mode, Anatomie artistique, Aquarelle, Travaux d'agrément, Peinture, Pastel, Fusain, Décoration publicitaire, Gravure, Histoire de l'art, Métiers d'Art et Professorats.

BROCHURE N° 9.783 : Métiers de la Coupe et de la Couture (Petite main, Seconde main, Première main, Couturière, Vendeuse, Vendeuse-retoucheuse, Représentante, Modéliste, Coupeur, Coupeuse; Professorats libres et officiels).

BROCHURE N° 9.787 : Journalisme (Rédaction, Fabrication, Administration), Secrétariats.

BROCHURE N° 9.792 : Carrières du Tourisme (Voyages, Transports, Guide).

**Grâce aux cours par correspondance de
l'École Universelle**

Chacun peut, aujourd'hui, acquérir

Chez soi, quelle que soit sa résidence,

à ses heures de loisirs, quelles que soient ses occupations,

facilement, quelles que soient ses études antérieures,

avec le **minimum de frais** et dans le **minimum de temps**,

toutes les connaissances utiles pour occuper la situation dont il se sent digne.

Outre les brochures qui vous intéressent, demandez tous les renseignements et conseils spéciaux dont vous pouvez avoir besoin. Ils vous seront fournis à titre absolument gracieux et sans aucun engagement de votre part.

École Universelle

59, boulevard Exelmans, PARIS (XVI°)



PLAIDEURS CONNAISSEZ VOS DROITS

Le divorce d'accord

 A statistique du divorce en révèle l'accroissement continu. Au tribunal de la Seine, en particulier, comme dans les principaux tribunaux de France, les procès en divorce constituent vingt-cinq pour cent des causes judiciaires.

Et ce sont bien souvent les plus délicates, les plus graves, parce que leur enjeu touche à la vie même de la famille, au sort des enfants, dont la garde est revendiquée par l'un et l'autre des époux.

Mais le procès dure longtemps, les rôles judiciaires sont embouteillés; en dépit des affiches apposées sur les murs ou les édifices de la ville, les « divorces en trois mois » sont des annonces trompeuses et qui font, chaque année, des milliers de dupes.

Il faut dire clairement la vérité: il n'est pas un divorce qui ne dure, en première instance, moins de 8 à 10 mois; si les prétentions des époux sont contradictoires et violemment opposées, si un appel est interjeté, la solution définitive de l'instance sera retardée d'une année et demie au minimum.

Voilà pour les divorces *qui se plaident*, ceux qui se disputent avec acharnement, où, dans leur désaccord même, les époux cherchent à rompre à l'amiable une union désormais impossible.

Mais il y a les autres, et sous réserve que des intérêts essentiels n'y soient pas sacrifiés, il y a tous les divorces dits « d'accord » et qui, dans la majorité des cas, sont souhaitables.

Qu'est-ce qu'un divorce d'accord? A première vue, une illégalité, puisque la loi de 1884, qui a rétabli le divorce, n'a plus permis aux conjoints de divorcer comme autrefois, par consentement mutuel.

Et cependant, le cas se présente tous les jours, et plusieurs fois par jour, à Paris surtout. L'espèce est simple: les deux époux ont décidé de se séparer; mais plutôt que de perdre beaucoup de temps et beaucoup d'argent en engageant, pour de bon, un conflit judiciaire dont l'issue est incertaine, ils s'arrangent pour faciliter la tâche du tribunal qui sanctionnera leur harmonieux désaccord.

L'un des époux, le mari, le plus souvent, prendra, par galanterie, les torts à sa charge... ou s'il n'accepte pas ce sacrifice, il échangera avec sa femme des

lettres, qui constitueront « l'injure grave » prévue par la loi... on s'écrira réciproquement que « la vie commune est impossible » et qu'il est préférable que chacun désormais « reprenne sa liberté ».

Si l'un ou l'autre ou l'un et l'autre des époux a à se reprocher des fautes conjugales plus graves, il n'en restera pas trace dans la procédure, le jugement visera simplement les lettres, et aucun souvenir ne subsistera de faits scandaleux ou regrettables...

Toutefois, il convient d'indiquer que la pratique des « divorces d'accord », si fréquemment suivie à Paris, a été rendue un peu plus difficile depuis l'an dernier, à la suite du scandale dit des « divorces américains »...

De richissimes citoyens des Etats-Unis, qui n'avaient en France aucun domicile, venaient divorcer à Paris, sans tambour ni trompette, au moyen de petits « trucs » dont la révélation fit au Palais beaucoup de bruit.

Les magistrats ont été priés de se montrer plus rigoureux dans l'examen et l'appréciation des documents insérés dans les dossiers de divorce; mais ce contrôle sévère vise surtout les étrangers et, pour les Français, le divorce d'accord est bien souvent employé.

Il est, nous le disions, souhaitable: l'intérêt des enfants, économie de temps et d'argent, cela vaut mieux que de plaider pendant des années.

L'abandon du domicile conjugal

Il arrive fréquemment que des femmes, désireuses de divorcer, quittent le domicile conjugal sans prendre certaines précautions. Elles redoutent





de prolonger davantage une cohabitation qui peut devenir dangereuse, elles craignent les violences, la colère du mari, et elles partent...

Elles ne se doutent pas du danger auquel elles s'exposent... Lorsque, quelques semaines plus tard, elles veulent engager la procédure, le mari leur oppose comme un grief décisif l'abandon du domicile conjugal qu'il aura fait constater.

La femme qui veut abandonner son mari et commencer peu après une action en divorce, doit au préalable aller faire au commissariat de police une déclaration précise, où elle indiquera les raisons de son départ et sa nouvelle adresse.

Le taux des amendes

Il faut se méfier des amendes infligées par les tribunaux. La voracité du percepteur, les multiplications que les dernières lois fiscales ont fait subir au chiffre principal de l'amende aboutissent à des résultats inouïs.

Si exagérés même, que ce sujet a fait l'objet d'une récente discussion au Sénat et qu'il est question d'abaisser le coefficient actuel.

Prenons un exemple : 100 fr. d'amende font 750 francs. L'indice 7,5 est celui qui est adopté par le fisc.

C'est pourquoi ceux qui reçoivent des citations en justice comme témoin, et qui, trop souvent, s'abstiennent de venir, parce qu'ils sont occupés ailleurs ou que ce dérangement les énuève, doivent savoir le danger auquel ils s'exposent, la peine qu'ils encourent et la « note » salée qu'ils recevront du percepteur.

Du danger des sous-locations

Dans les grandes villes, et notamment à Paris, nombreux sont les locataires qui, pour augmenter leurs ressources, sous-louent une pièce de leur appartement.

Cette sous-location, qui peut d'ailleurs entraîner certaines conséquences graves et que nous examinerons, présente un danger d'ordre pénal : il est nécessaire de la déclarer à la préfecture de police, sous peine d'encourir une contravention, qui est du ressort du tribunal correctionnel.

Coût : un casier judiciaire, des frais, de sérieux ennuis, une amende.

Il faudra donc se hâter de déclarer les sous-locations.

Ces sous-locations sont, à un autre point de vue, dangereuses pour le locataire principal : si elles sont faites sans l'autorisation écrite du propriétaire, celui-ci pourra exiger, pendant la durée de la sous-location, un supplément égal à 30 % de la valeur locative en 1914 des locaux sous-loués.

C'est ce que décide la loi du 29 juin 1929, la dernière loi sur les loyers.

Cette disposition ne vise que les locataires qui ont sous-loué la minime partie de leur appartement sans avoir obtenu l'autorisation écrite du propriétaire.

Le locataire qui, au contraire, sous-loue la majeure partie de son appartement sans cette autorisation écrite, n'a pas à payer le supplément de loyer de 30 %, mais il est privé de la prorogation par l'article 4, § 5 de la loi et il peut être expulsé.

Comment définir cette « majeure » ou « mineure » partie d'un logement ? C'est une question de fait, soumise à l'appréciation arbitraire des tribunaux.

Du droit de réduction des loyers excessifs

C'est un point qui préoccupe à juste titre des milliers de gens. On sait que la loi du 29 juin 1929 a fixé le prix limite des loyers à 150 % de la valeur locative telle qu'elle résultait du dernier terme exigible avant le 1^{er} août 1914. Quant aux charges, un forfait de 30 % maximum peut être établi d'accord entre le propriétaire et le locataire ; à défaut d'accord, le locataire a le droit d'exiger la justification des charges que lui impose le propriétaire.

La loi a fixé des majorations successives suivant le taux du loyer et l'année, mais ces majorations à venir n'intéressent pas la question que nous examinons ici.

Si le propriétaire a majoré de plus de dix pour cent le prix du bail tel qu'il devait être établi en vertu de la loi du 29 juin 1929, il pourra être condamné à une amende civile au moins égale au triple de la majoration, et le locataire sera admis à demander la réduction du loyer au prix licite et le remboursement des sommes qu'il aurait versées en sus de ce prix.

Le locataire devra tenter l'action avant l'expiration d'un délai de six mois qui partira de la date de la première quittance de loyer majoré présentée par le propriétaire et payée par le locataire, ou en cas de non-paiement à l'échéance, de la signification du commandement de payer.

Cette action en réduction existait déjà sous l'empire de la loi du 1^{er} avril 1926. Mais la question qui se pose très fréquemment est celle-ci : un locataire qui habite les lieux depuis un certain temps a déjà payé un loyer trop majoré ; il n'a pas exercé l'action en réduction que lui donnait la loi du 1^{er} avril 1926... va-t-il être obligé de payer définitivement des quittances excessives ? est-il forcé pour engager l'instance ou peut-il former une demande en réduction ?

La question est délicate ; elle n'a pas encore été résolue par une décision judiciaire... mais il est à craindre que dans ce cas, le locataire soit déclaré forcé ; néanmoins, il faut attendre que la jurisprudence se fixe.

Maitre JACQUES.

Comment ils lisent...



D
É
T
E
C
T
I
V
E

M^e Maurice Garçon

Entre deux examens de dossiers, entre deux plaidoiries, entre deux voyages, avec une curiosité juvénile et passionnée.

DETECTIVE FILMS

LES GRANDS PROCÈS

yeux noirs ombragés de beaux cils, à la voix tantôt musicale et suppliante et tantôt agressive... Elle avait de grosses lèvres, un nez aplati, un visage surprenant de brutalité tout à la fois et de finesse...

Elle était accusée d'avoir étranglé le 2 juillet 1927, dans un fourré du Bois de Boulogne, du côté de Bagatelle, la petite Carmen Burniaux, une enfant de onze ans, fille d'un commissionnaire aux Halles.

Crime qui ne fut jamais entièrement éclairci.

Aux assises, Josépha Kurès se défendit comme une bête traquée ; mais elle était ligotée par les preuves qui s'accumulaient... Le rapport de M. Bayle était une des charges accablantes ; les microscopes du laboratoire de l'Identité judiciaire avaient révélé que la boue qu'on avait trouvée sous les semelles de la petite morte était de même composition que celle que portait à ses souliers la femme Kurès ; les mêmes miettes végétales, fragments de bouleaux et de fougères s'y relevaient...

A l'audience Josépha Kurès se sentit perdue ; mais elle tint tête à ses adversaires ; ses mensonges aussitôt crevés, elle en renouvelait d'autres.

Les jurés n'hésitèrent pas : le 14 octobre 1928, ils la condamnèrent à mort.

Quand elle entendit prononcer la sentence capitale, l'étranglaise du Bois, qui, jusqu'à cette minute, avait montré un cran formidable, s'évanouit dans les bras des gardes en criant : « Mon fils !... »

Marie-Anne David, l'ogresse de Pierrefitte.

Le 7 octobre 1927, Marie-Anne David (2), propriétaire d'un pavillon à Pierrefitte, 14, impasse Delamarre, s'était disputée avec sa locataire, Mme Baud, à propos du courrier. Elle avait mordu au nez Mme Baud et dans sa colère, elle avait crié : « Je me vengerai... »

Mme Baud n'avait pas attaché grande importance à cet incident ; son mari était à l'usine, elle-même dut sortir pour faire une course.

Elle avait laissé dans son berceau sa petite Henriette, un bébé de dix mois. A son retour, l'enfant vomissait du sang.

Le médecin diagnostiqua une gastro-entérite : pendant deux jours, la fillette hurla de douleur, les hémorragies s'aggravaient... L'enfant mit trois jours à mourir : elle expira, après cette longue agonie, le 10 octobre.

L'ANNÉE judiciaire 1928-1929 aura fait mentir, à ses débuts, la statistique de la Chancellerie ; les femmes y occupent un rang privilégié. Jamais encore, on n'avait vu défiler, sur les bancs de la cour d'assises, à si brefs intervalles, autant de monstres féminins, dont les forfaits resteront « en bonne place » dans les annales du crime, par leur exceptionnelle cruauté.

Jamais aussi, on n'avait enregistré autant de peines de mort infligées à des femmes : on attendait un exemple ; les pouvoirs publics n'ont pas osé rompre la tradition qui depuis quarante-quatre ans a épargné aux condamnées le supplice de l'échafaud.

Quatre femmes en six semaines condamnées à mort et toutes quatre graciées.

LES TUEUSES d'ENFANTS

Josépha Kurès, l'étranglaise du Bois.

Josépha-Junka Kurès (1) inaugura l'affreuse série des « tueuses d'enfants ».

On ne peut oublier, quand on l'a vue, face au jury de la Seine, se débattant contre une accusation qui l'enserrait de toutes parts, cette étrange jeune femme, cette Yougoslave aux grands

Le décès, néanmoins, parut suspect : l'autopsie établit que la petite Baud avait été étouffée par une éponge, enfoncée dans sa gorge. On soupçonna la femme David. Elle protesta, d'abord... puis le 16 octobre, elle avoua son crime au commissaire de Saint-Denis.

Elle comparut le 7 novembre 1928 devant le jury de la Seine. Coiffée d'une toque de satin noir, le nez pointu, les paupières baissées, elle marmonna, soupira, renifla pendant toute l'audience et le président Mangin-Bocquet ne put rien lui tirer...

Encouragé par le verdict précédent contre Josépha Kurès, les jurés de la Seine prononcèrent la peine capitale contre l'ogresse de Pierrefitte.

La mégère de la Courneuve

Blanche Vabre (3), avant que son crime lui valût de faire partie du sinistre quatuor féminin, était déjà une mégère singulièrement dangereuse. Alcoolique, méchante, elle terrorisait les trois enfants que son mari, Edmond Vabre, biscuitier à la Courneuve, avait eus d'un premier mariage. Le père avait dû les placer à Drancy, pour qu'ils fussent en sécurité, quand il travaillait à l'usine.

Lui-même avait subi les violences de cette furie ; il avait été frappé à coups de hachette et Blanche condamnée. Mais Vabre, trop bon, avait pardonné.

Le 15 mars 1928, la marâtre vint chercher Jean-André, l'aîné des enfants, âgé de 14 ans, chez les époux Jannout, chez qui il était en pension.

« ...J'ai quelque chose à t'expliquer », dit-elle à Jean-André et elle le ramena chez elle.

Elle ne resta pas longtemps avec l'enfant : dix minutes lui suffirent... On la vit sortir de la maison, échevelée, les mains et le tablier maculés de sang.

L'enfant gisait dans la cuisine : son cadavre était littéralement lardé... dix-sept coups de couteau... la gorge ouverte... les mains lacérées : le pauvre petit avait cherché à se protéger le visage.

Et les murs de la pièce portaient la trace sanglante de ses mains ; il avait essayé de s'enfuir, tournant autour de la table, et il s'était écroulé... Blanche Vabre avait fermé la porte à clef pour être sûre de l'achever...

Le même soir, vers neuf heures, un marinier le repêchait à Pantin, dans le canal de l'Oureq.

Blanche Vabre avoua le crime, tout de suite.

La confrontation d'Edmond Vabre et de sa femme aux assises fut pathétique :

— Canaille !

— Pardon, monsieur Vabre !

— Je ne pardonne pas, misérable ! Messieurs les jurés, il faut la condamner à mort...

Ce que firent les jurés, sans hésiter : la mégère accueillit sans broncher le terrible verdict.

LES ÉPOUSES MEURTRIÈRES

Juliette Brucy, qui asphyxia au gaz son mari

Juliette Brucy (4) appartient à la catégorie, aujourd'hui banale, des femmes qui, de leur propre autorité, se rendent veuves. Mais elle a choisi, pour tuer son mari, un procédé si original et elle a employé des raffinements tels que le jury de Seine-et-Oise a eu raison d'infliger à cette épouse meurtrière un châtement exceptionnel : la mort.

Ce n'est pas que Juliette Brucy détestât particulièrement son mari, qui, au surplus, était le meilleur des hommes. Mais elle en voulait à sa belle-mère, et pour faire enrager la belle-mère, elle ne trouva rien de mieux que de supprimer son fils.

Le 18 octobre 1927, à Aulnay-sous-Bois, pendant qu'il dormait, elle ouvrit le robinet à gaz, et elle attendit patiemment que l'opération réussit. Cela dura deux heures.

Quand elle se fut assurée que c'était bien fini, cette charmante épouse ouvrit la fenêtre, par prudence pour elle-même, enjamba le cadavre dans le lit, s'allongea à ses côtés et, fermant les yeux, se mit à pousser des cris pour alerter les voisins.

Soupçonnée, puis arrêtée, elle fut obligée d'avouer.

Aux assises de Versailles, Juliette Brucy maintint sa thèse : c'était de la faute à sa belle-mère !

Le président Baquart. — Qu'avez-vous à reprocher à votre mari ?

— Ma belle-mère !...

Le jury de Seine-et-Oise a une réputation fondée de sévérité. Juliette Brucy, condamnée à mort le 29 novembre 1928, remercia ses juges avec son plus aimable sourire.

Isabelle Grappe

qui tua son mari, l'homme-femme

Il s'agit, cette fois, d'une épouse douloureuse, dont la vie, pendant plus de dix ans, fut un martyre.

Comme tant d'autres, le ménage d'Isabelle Landy (5) et de Paul Grappe avait connu des jours heureux. La petite





ouvrière de dix-sept ans avait rencontré dans un cours de musique ce joli garçon, un peu plus jeune qu'elle ; elle jouait du violon, lui de la mandoline ; ils s'étaient mariés ; leur lune de miel s'acheva lorsque éclata la guerre.

Georges Grappe est blessé à la jambe ; après deux mois d'hôpital, retourné au front, il est à nouveau blessé. On le soupçonne de s'être mutilé volontairement ; il est en prévention de conseil de guerre, mais obtient un non-lieu, est renvoyé à son dépôt à Chartres, et, comme il est surveillé tout spécialement par son capitaine, il déserte.

Sa femme, un soir, le voit apparaître...

Paul Grappe décide de rester désormais à Paris... Mais les déserteurs sont traqués par la police. Il a trouvé le moyen de dépister les recherches. Il se regarde dans une glace ; il a de beaux yeux, des traits fins... un courant électrique pourra détruire barbe et moustache... Paul Grappe deviendra une femme : le 27 mai 1915, la métamorphose est accomplie ; il s'appelle désormais Suzanne Landgard.

Etrange Suzanne ! On la rencontre le soir au Bois ; elle sable le champagne au Pré-Catelan ou à Armenonville...

Et pendant ce temps, la malheureuse Mme Grappe, au logis, se creève : elle doit tout préparer, gagner seule l'argent pour le ménage ; car la « garçonne » ne rapporte pas un sou.

En janvier 1925, l'amnistie accordée aux déserteurs lui permit de reprendre le pantalon de velours et le veston de serge bleu qu'il avait laissés le 2 août 1914... Il n'était d'ailleurs plus qu'une brute se traînant de bistro en bistro, rue de Bagnolet...

Dans la soirée du 21 juillet 1928, il menaça de mort sa femme et son petit garçon, malade... On l'entendit rugir, frapper d'un coup de pied au ventre la pauvre femme.

Elle le tua à bout portant d'une balle de revolver.

Le jury de la Seine, ému par les malheurs de l'accusée dont l'enfant était mort, alors qu'elle était détenue à Saint-Lazare, et après la plaidoirie de M^e Maurice Garçon, acquitta Mme Grappe.

UN PÈRE ASSASSIN

Pierre de Rayssac, châtelain d'Avignonnet

Certes, rien ne pouvait faire croire que ce garçon de trente-deux ans, d'excellente famille, pourrait du jour au lendemain devenir le plus sinistre des assassins. Il avait reçu une bonne éducation, s'était montré à la guerre un soldat courageux, il vivait avec son père et sa mère dans le château des Crouzet-Rayssac, à Avignonnet, pas très loin de Toulouse ; il était riche, il s'était marié en octobre 1925...

Le jeune châtelain (6) avait été l'amant de Joséphine Machicot, qui s'était placée comme femme de chambre chez les Rayssac en septembre 1924. Deux mois après, la domestique était enceinte.

L'enfant naquit en août 1925 à la maternité de Carcassonne... M. de Rayssac père envoya à Joséphine Machicot 200 francs et Pierre de Rayssac, pour mieux oublier ses devoirs, se maria...

Cependant l'enfant grandissait, il coûtait cher à sa mère qui demanda à Pierre et à ses parents de l'aider. Le petit, inscrit à l'état civil sous le nom de « Pierre-Guy Brunon » avait été placé chez une nourrice, à Siguer, dans l'Ariège.

Joséphine lança plusieurs appels à la fin de 1927 ; elle écrivit à Avignonnet des lettres précises, assez dures.

Son ancien amant lui donna rendez-vous le 13 janvier 1928, à la gare de Toulouse. Sur le quai de la gare, il indiqua très nettement ses intentions : Joséphine ne devait plus compter sur lui, il ne lui donnerait rien ; une seule solution s'imposait : abandonner le petit à l'Assistance publique.

Ils partirent en auto pour Siguer, enlevèrent l'enfant à sa nourrice désolée et l'apportèrent au bureau d'assistance.

La mère fit une première démarche ; l'employé qui la reçut, refusa d'accepter l'enfant ; les règlements administratifs s'y opposaient, parce qu'il avait plus de sept mois ; il fallait remplir certaines formalités compliquées.

Pierre de Rayssac fit une seconde tentative, sans résultat.

L'expédition n'avait pas réussi... « Je connais, dit Pierre de Rayssac, un orphelinat près de Narbonne et je vais aller l'y déposer tout de suite... »

Il poussa la mère et l'enfant dans sa voiture ; en cours de route, il laissa Joséphine Machicot à Donneville, où elle habitait.

Un peu avant Bazièges, un chemin de traverse quitte la route nationale de Toulouse à Narbonne et, à 600 mètres de là, franchit le canal du Midi. Le jeune châtelain s'engagea dans le chemin, stoppa près du canal ; il déshabilla l'enfant qui dormait, l'enroula dans une couverture, s'approcha de la berge et déroula la couverture...

Le petit corps anonyme tomba dans l'eau glacée.

Le 14 janvier, on repêcha le cadavre ; les journaux publièrent sa photographie ; trois jours après, les employés de l'Assistance publique de Toulouse reconnaissaient l'en-

fant qui par deux fois, dans l'après-midi du 13, leur avait été offert... Le 17, dans une rue de la ville, un de ces employés rencontrait Joséphine Machicot... il la fit arrêter...

Le père assassin se défendit mollement ; les jurés de la Haute-Garonne n'oublièrent pas qu'il s'était bravement conduit pendant la guerre, que son frère aîné avait eu, à Verdun, une mort héroïque : après quatre journées d'audiences émouvantes, le 27 octobre 1928, M^e de Moro-Giafferi plaïda pour Pierre de Rayssac qui ne fut condamné qu'à dix ans de travaux forcés.

L'AFFAIRE BARATAUD

Le procès de Charles Barataud (7) fut un des plus retentissants de l'année. On avait annoncé des coups de théâtre et les coups de théâtre ne se produisirent pas, si ce n'est, au dernier tableau de ce grand drame judiciaire, l'extraordinaire et maladroit libellé du verdict qui fit échapper à la peine capitale et — on peut l'affirmer — à l'inévitable échafaud, Charley, le beau Charley, la plus belle fleur d'une jeunesse pourrie, assassin et voleur dont le crime d'argent se doublait d'un autre crime, aux complications sentimentales.

Barataud était accusé de deux crimes : l'assassinat du chauffeur Etienne Faure, de meurtre de son jeune ami, Bertrand Peynet. Il nia farouchement le premier, après avoir fait à la police, dès son arrestation, des aveux bien vite rétractés ; il ne put pas ne pas avouer le second crime, flagrant.

En novembre 1927, Charles Barataud était entré en pourparlers avec un marchand de vin, M. Roux, pour la vente d'une coupe de bois, que possédait un de ses amis, dans la banlieue sud de Limoges. L'affaire était importante, la coupe valait 600.000 francs ; une somme de 200.000 francs comptant, en espèces, était nécessaire pour traiter. M. Roux trouva un acquéreur, M. Lascaux.

Barataud décida alors de tuer Lascaux et Roux, et de dévaliser l'acquéreur... L'entreprise était difficile, mais il pourrait la réussir au cours d'une promenade, le jour où il conduirait les deux hommes à la coupe de bois.

Pour réussir, toutefois, il lui fallait une voiture, mais pas la sienne. On aurait pu le reconnaître... Il devait s'en procurer une autre et il eut alors l'idée de téléphoner à un chauffeur de taxi, Etienne Faure...

Assassiner d'abord Etienne Faure, puis Roux et Lascaux, tel était le programme en deux temps que Charley monta.

Seul ou avec des complices ? Tout le mystère de l'affaire Barataud est là. Il paraît impossible qu'il ait pu se lancer seul dans une aventure aussi périlleuse... En tout cas, l'enquête officielle n'a révélé qu'un coupable, Charley...

Le 12 janvier 1928, Charles Barataud était allé chercher Etienne Faure dans un garage, rue de Maupas ; un peu plus tard, un inconnu avait téléphoné à Faure pour lui demander de se trouver, le soir même, à Cognac, dans la banlieue de Limoges, pour entreprendre une randonnée de 200 kilomètres.

Etienne Faure avait hésité... puis, il accepta... il avait sur lui 1.700 francs... il partit avec sa voiture, une conduite intérieure, n° 2961-K-3... On ne le revit plus vivant...

Le 19 janvier, on retrouvait son cadavre, mutilé à coups de hache, près de Berneuil, sous le pont de la Varogne.

Le 13 janvier, à quatre heures du matin, la 2961-K-3, conduite par Barataud, emmenait MM. Roux et Lascaux vers la fameuse coupe. En cours de route, Barataud demanda à ses compagnons de l'aider à dépanner une de ses autos, qu'il avait dû abandonner la veille dans un fossé. On essaya en vain... La voiture était coincée contre un arbre.

« Il faudrait une hache... » dit Charley.

Il s'éloigna un instant, lança un coup de sifflet et revint avec une hache, — celle-là même qui avait servi à tuer le chauffeur Faure.

Roux et Lascaux eurent peur ; ils virent dans les yeux de Barataud une lueur sinistre. Par bonheur, des marchands qui allaient à la foire du Dorat, passèrent sur la route... Personne n'avait répondu au coup de sifflet mystérieux que l'assassin avait lancé dans la nuit. Les complices probables n'étaient pas là... Au surplus, l'arrivée des forains sauva Roux et Lascaux.

Le guet-apens avait échoué.

Cependant, le dimanche 15 janvier vers minuit, peu après que Mme Faure eut confié au Parquet de Limoges ses angoisses — son mari avait disparu depuis le 12 — plusieurs habitants d'Argenton avaient assisté à ce fait étrange, terrifiant : sur la route de Pichereau, au bord de



13



a Creuse, au lieu dit « la Croix de Launay » (8), ils avaient vu une auto dévaler à toute allure un petit chemin de terre qui mène à la rivière... le conducteur avait sauté de la voiture qui culbuta dans la Creuse ; et il s'était enfui à travers les bois.

La voiture portait le n° 2961-K-3 ; c'était celle d'Etienne Faure.

En gare d'Argenton, des employés avaient vu Barataud monter dans l'express qui passe à 23 h. 51 ; à Limoges, Charley fut également reconnu, alors qu'il descendait du train.

* * *

Il y avait dans tous ces faits un ensemble de présomptions concordantes : le 16 janvier, Barataud était arrêté et conduit devant M. Fessard, commissaire central. Il consentit à avouer, si on l'autorisait à passer une demi-heure avec son plus intime ami, Bertrand Peynet.

Et les policiers acceptèrent ce singulier marché, qui coûta la vie au jeune Peynet : Barataud monta dans sa chambre, où se trouvait Bertrand. Les inspecteurs, respectueux, montaient la garde à la porte...

Un coup de feu retentit : Peynet avait été tué d'une balle, tirée par derrière. Charley tenait le fusil, encore fumant...

« Bertrand s'est suicidé... j'allais en faire autant... » dit-il aux policiers atterrés...

Mensonge stupide : Barataud avait tué le gosse. Pourquoi ? Quel secret détenait le malheureux enfant ?

* * *

Pendant toute l'instruction, Barataud rétracta ses premiers aveux... il ne les avait jamais librement passés... On attendait avec anxiété les débats... on avait tant prêté qu'il s'y passerait des choses extraordinaires. La déposition de « Manon » (9), l'amie de Barataud, passa elle-même presque inaperçue...

Certes, avant le procès il y eut bien des incidents étranges : Barataud tenta de se suicider, dans sa cellule. Mais on savait que la prison de Limoges était la plus cocasse de toutes les prisons de France... les détenus s'en évadaient... la surveillance était, à tout le moins, médiocre...

Barataud s'étant piqué au ventre avec une fourchette peu pointue, fut néanmoins en état de comparaître, le 27 mai 1929, devant la Cour d'assises de la Haute-Vienne...

Lorsque des questions redoutables lui étaient posées, Charley prenait sa voix la plus basse et se réfugiait derrière son « secret ».

Le secret de Barataud ? En a-t-on assez parlé?... Quel est ce mystère ? Est-ce le silence généreux d'un homme qui, innocent, se laisse accuser à la place du coupable ? Enfautillage. Ce secret existe-t-il, tout de même, dans la mesure où Barataud n'a pas voulu dénoncer son ou ses complices ? Peut-être... ou ce secret est-il tout bonnement un mensonge de plus ? Peut-être encore... On ne connaîtra jamais toute la vérité.

Mais un fait est certain : Barataud, lui, est coupable. Et en le frappant, les jurés de Limoges n'ont pas commis une erreur judiciaire...

Les jurés accordèrent les circonstances atténuantes à Barataud ; mais ils oublièrent de mentionner qu'elles ne s'appliquaient qu'au meurtre de Peynet et non pas à celui d'Etienne Faure... Cet oubli faisait bénéficier l'assassin d'une grâce imprévue : il évitait la mort ; ce furent les travaux forcés à perpétuité.

Une émeute terrible (10 et 11) éclata dans la ville, après cet étrange verdict.

VIEILLARDS ET ENFANTS CRIMINELS

L'octogénaire qui tua sa bonne

D'un pas léger, au bras d'une amie de son âge, Mme Alphonsine Portois (12) sortit du parc qui entoure sa belle villa de Nice, chemin Sainte-Thérèse, pour assister à une formalité bien ennuyeuse : son propre procès, qui se jugeait ce jour-là, 30 avril 1929, à la cour d'assises des Alpes-Maritimes.

Mme Portois était accusée du meurtre de sa cuisinière, Marie Gros (13) : malgré son âge, la riche rentière avait conservé une imagination tout embellie des fantaisies de la jeunesse. Après avoir expédié dans l'autre monde d'un coup de binette bien asséné sur le crâne, sa domestique qui, probablement saoule, s'était disputée avec elle, Mme Portois n'avait rien trouvé de mieux que de préparer une mise en scène qui devait faire croire à un attentat de droit commun : elle avait consciencieusement vidé sur les parquets les tiroirs des meubles, fait le plus de désordre possible dans les pièces de la villa... Après quoi, elle appela au secours...

Elle avait reçu, disait-elle, la visite d'un affreux bandit, un bandit masqué, qui avait tué cette pauvre Marie... Quant à elle, elle se demandait encore comment elle était en vie...

14



15



Malheureusement, l'ingénieuse vieille dame avait oublié dans sa chambre sa chemise ensanglantée. Elle fut obligée d'avouer... puis, ne perdant pas le nord, elle revint sur ses aveux, accusant la police niçoise de l'avoir forcée à s'accuser, « sous peine d'être enfermée dans un cachot noir... »

Comme il est très vilain de mentir — et par surcroît — de tuer son prochain, même lorsqu'on a 83 ans, Mme Portois fut condamnée à 5 ans de prison ; mais elle obtint le sursis et le soir même, au bras de son amie, elle retourna à sa villa.

LES JEUNES BANDITS DE VALENSOLE

Les extrêmes : 83 ans, d'un côté, et de l'autre 16 et 18 ans... Différence d'âge et différence d'actes aussi, les gamins obtenant haut la main la palme de l'horreur dans la distribution des prix du crime...

Alexandre Ughetto (15) et Stephan Mucha (14), les deux jeunes bandits qui assassinèrent dans une ferme, près de Digne, la famille Richaud, n'ont pas trouvé grâce devant les jurés des Basses-Alpes.

Et d'ailleurs, l'horrible tuerie qui ensanglanta la ferme de Valensole, dans la soirée du 2 décembre 1928, pouvait-elle permettre d'accorder la moindre circonstance atténuante à ces deux monstres ? Le père Richaud, la mère, les deux enfants, le domestique, les uns après les autres, tués à coups de revolver ou assommés à coups de bâton...

Le récit de ce crime a fait frémir le pays tout entier et, dans les Basses-Alpes, l'émotion fut particulièrement intense.

Ughetto, l'aîné, avait été employé comme valet de ferme par M. Richaud : il vint, avec le petit Polonais Mucha, demander l'hospitalité à son ancien patron et, tandis que M. Richaud les conduisait tous deux à la grange, Ughetto lui tira dans la nuque une balle. Puis s'étant partagé la « besogne », ils tuèrent la femme, les enfants, le domestique.

Le père d'Ughetto demanda lui-même aux jurés de Digne de condamner son fils à la peine de mort : les jurés lui accordèrent cette grâce. Mucha, que son âge sauva de l'échafaud, fut condamné au maximum : 20 ans de détention.

Le jury des Basses-Alpes demanda, par un vœu qui suivit le verdict, que les pénalités contre les mineurs

criminels fusent aggravées.

PROCÈS COMIQUE ET PROCÈS DOULOUREUX

Le cambriolage de la prison de Melun

Ce fut, en vérité, un procès où l'on s'amusa pour de bon, que celui des citoyens Gatusso, Ghiglia, Boudet et Caille (16 et 17), relations de maisons centrales ou de simples maisons d'arrêt, qui s'entendirent pour enlever du greffe de la Centrale de Melun un coffre-fort pesant 200 kilogrammes et contenant 150.000 francs...

Procès sérieux par ailleurs, qui dénotait, comme on dit souvent, « une singularité audace » : les jurés de Seine-et-Marne, solides paysans briards, qui ont le respect farouche de la propriété, assénèrent à ces gaillards plaisants cinq années de réclusion, pour leur apprendre...

La déchéance de M. Klotz, ancien ministre des Finances

Les derniers jours de l'année judiciaire... Le 4 juillet 1929... M. L.-L. Klotz (18), qui fut sept fois ministre des Finances, ministre de l'Intérieur, sénateur de la Somme, avocat à la cour d'appel de Paris pendant quarante ans, comparait devant la 11^e Chambre correctionnelle.

Il est accusé d'escroquerie et d'émission de chèques sans provision. Il a tiré de fausses traites... il a soustrait près de deux millions que sa famille a d'ailleurs remboursés, pour couvrir ses dettes de jeu, ses dépenses somptuaires, pour combler de cadeaux ses jeunes amies...

Il est ruiné, il a dépensé son immense fortune, il n'a plus rien ; l'homme public considérable, dont la signature est au bas du traité de Versailles, l'avocat éminent n'est qu'un justiciable, qu'on a extrait de la prison de Fresnes et qu'on va juger.

Un malaise passe sur la salle : l'homme se défend mal, il ergote ; il ferait mieux de reconnaître sa faute, sans détour. Il plaïdaille...

M^e Henry Torrès le défend de toutes ses forces ardentes ; le tribunal rappelle à l'homme public que ses hautes fonctions de jadis auraient dû le rendre particulièrement scrupuleux et il le condamne à deux ans de prison. Louis-Lucien Klotz accepte sa peine : le 15 septembre 1929, il obtient sa libération correctionnelle.

Ce n'est plus qu'une loque, une épave dans la ville ; il vivra de la charité des siens.

Jean MORIÈRES.

REPORTERS & POLICIERS

« Voilà le juge d'instruction ! »

.....

Un beau crime — par « beau », entendez qu'il réunissait les circonstances les plus dramatiques — venait d'être commis rue La Bruyère. Mme Bessarabo, après avoir révolvérisé son mari, avait tenté d'expédier au loin dans une malle le cadavre gênant. Le commissaire de police vint procéder dans l'appartement de l'épouse criminelle aux constatations d'usage. Puis, en redescendant, il dit à la concierge :

— A part le juge d'instruction, ne laissez monter personne dans la chambre du drame. Surtout, pas de journalistes !

— Entendu, Monsieur le Commissaire.

Lorsque les reporters se présentèrent, ils furent évidemment éconduits sans égards par la cerbère. Ils piétinaient aux abords de la loge, cherchant à circonvenir l'intraitable pipelette, lorsqu'un taxi stoppa à la porte.

C'était Manetier, un confrère, qui arrivait pour commencer son enquête. Ce rédacteur possède une magnifique barbe assyrienne qui lui donne l'air classique et solennel d'un magistrat en fonction. En outre, il a le port imposant et ses yeux noirs et graves inspirent le respect.

Un reporter, traversé d'une idée lumineuse, jeta, en voyant s'avancer Manetier :

— Zut, voilà le juge d'instruction !... Plus rien à faire.

Tout le monde avait saisi, Manetier y compris. Pendant que les journalistes se retiraient en simulant une vive contrariété, le pseudo-magistrat, qui savait ce qu'on attendait de lui, s'approcha lentement de la concierge, laquelle se précipita au devant de lui, s'inclinant cérémonieusement :

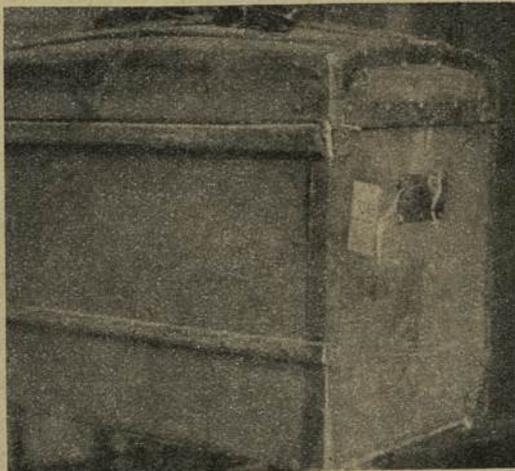
— Monsieur le Juge... Monsieur le Juge... salut-elle.

Comment elles lisent...



Les midinettes

Heureuse diversion aux soucis du travail... Comme leur cœur généreux s'émeut au récit des souffrances de l'innocente victime !...



La fameuse malle dans laquelle Mme Bessarabo avait enfermé le cadavre de son mari

Manetier ne rendit pas le salut, et sur un ton qui n'admettait pas de réplique, questionna :

— C'est chez vous le crime ?

— Oui, Monsieur le Juge.

— Vous avez les clés ?

— Oui, Monsieur le...

— C'est bien. Conduisez-moi à la chambre.

Le reporter entra dans l'appartement, pénétra dans la pièce consignée, prit une vue exacte des lieux, reconstitua aisément le drame, interrogeant la concierge qui était restée timidement sur le paillasson de l'entrée « pour ne pas gêner monsieur le juge ».

Enfin, Manetier se retira. Mais avant de partir, il ne manqua pas de recommander sévèrement à la concierge :

— Surtout, pas de journalistes !

— N'ayez crainte, Monsieur le Juge ! répondit d'un air finaud la préposée au cordon.

Quelques minutes plus tard, l'enquêteur privilégié allait rejoindre ses camarades dans un café voisin et, devant un demi bien tiré, leur communiquait tous les renseignements qu'il avait recueillis.

Mais l'histoire, vous vous en doutez peut-être, ne se termine pas là.

Le vrai juge d'instruction arrivait rue La Bruyère peu après le départ du journaliste. C'était M. Bonin, dont la figure ronde, bonasse, et les yeux clignotants ne décelaient guère la perspicacité. Il s'annonça poliment à la concierge.

Celle-ci, hargneuse, le toisa :

— Non, mais des fois, est-ce que vous auriez l'intention de vous payer ma tête ? Le juge d'instruction sort d'ici. Vous vous êtes levé trop tard, mon petit ami. Allons, ouste, déguerpissez de mon palier... Ça ne me la fait pas à moi... Vous devez être un journaliste, vous ?

Placide, M. Bonin ne se fâcha pas. C'était un homme d'esprit. Il comprit. Il alla trouver le commissaire en le priant de bien vouloir l'accompagner.

— Pourquoi diable, mon cher, lui reprocha-t-il, n'avoir pas renseigné vous-même les journalistes ? Vous m'auriez évité cet avatar !

Ce magistrat avait raison.

Si les reporters sont parfois incités à recourir à des moyens de torture — de mauvaise fortune — c'est qu'ils se trouvent trop fréquemment devant des portes closes, sans que rien motive pareille mesure. Ils se vengent à leur manière. N'est-ce pas de bonne guerre ?

A. G.

D
É
T
E
C
T
I
V
E

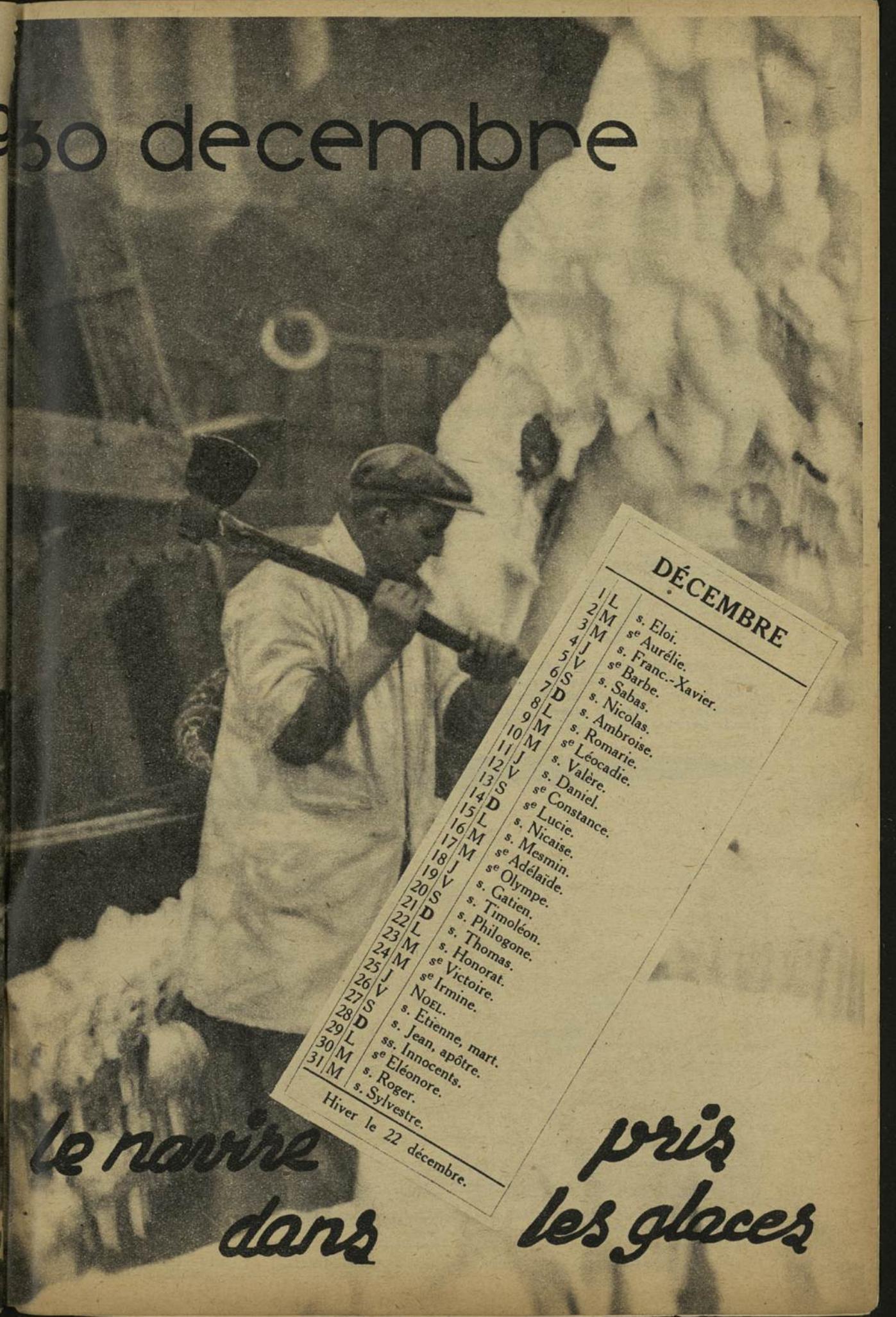
novembre 19

NOVEMBRE

1	S	LA TOUSSAINT
2	D	Les Morts.
3	L	s. Hubert.
4	M	s. Charles Borromée.
5	M	^{se} Théotime.
6	J	s. Léonard.
7	V	s. Ernest.
8	S	s. Godefroy.
9	D	s. Mathurin.
10	L	s. Just.
11	M	Anniversaire Armistice.
12	M	s. René.
13	J	s. Brice.
14	V	^{se} Philomène.
15	S	^{se} Eugénie.
16	D	s. Edme.
17	L	s. Agnan.
18	M	s. Maxime.
19	M	^{se} Elis. de Hongrie.
20	J	s. Edmond.
21	V	s. Colomban.
22	S	^{se} Cécile.
23	D	s. Clément.
24	L	^{se} Flora.
25	M	^{se} Catherine.
26	M	^{se} Delphine.
27	J	s. Virgile.
28	V	s. Sosthène.
29	S	s. Saturnin.
30	D	Avent.

la nature
aussi
à ses colères, volcaniques.

1930 decembre



DÉCEMBRE

1 L	s. Eloi.
2 M	se Aurélie.
3 M	s. Franc.-Xavier.
4 J	se Barbe.
5 V	s. Sabas.
6 S	s. Nicolas.
7 D	s. Ambroise.
8 L	s. Romario.
9 M	se Léocadie.
10 M	s. Valère.
11 J	s. Daniel.
12 V	se Constance.
13 S	se Lucie.
14 D	s. Nicaise.
15 L	s. Mesmin.
16 M	se Adélaïde.
17 M	s. Olympe.
18 J	s. Gaiien.
19 V	s. Timoléon.
20 S	s. Philogone.
21 D	s. Thomas.
22 L	s. Honorat.
23 M	se Victoire.
24 M	se Irmine.
25 J	NOËL.
26 V	s. Etienne, mart.
27 S	s. Jean, apôtre.
28 D	ss. Innocents.
29 L	se Eléonore.
30 M	s. Roger.
31 M	s. Sylvestre.

Hiver le 22 décembre.

le navire
dans

pris
les glaces

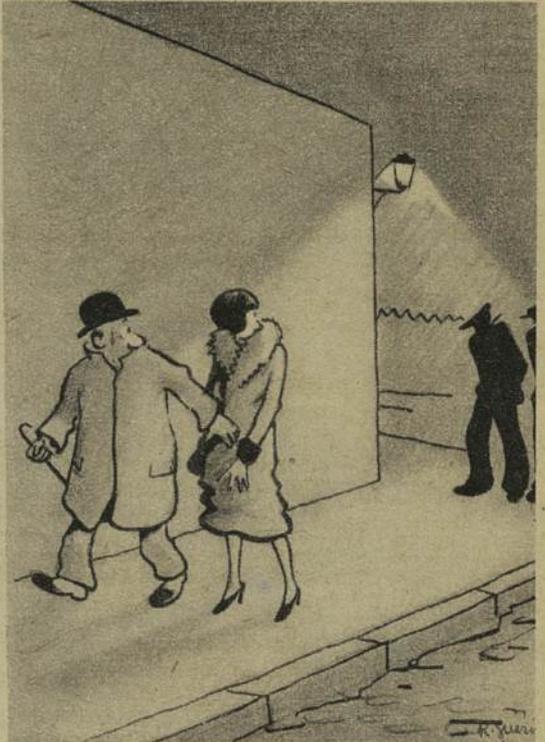
FAITS DIVERS vus par R. GUERIN

RÉFÉRENCES

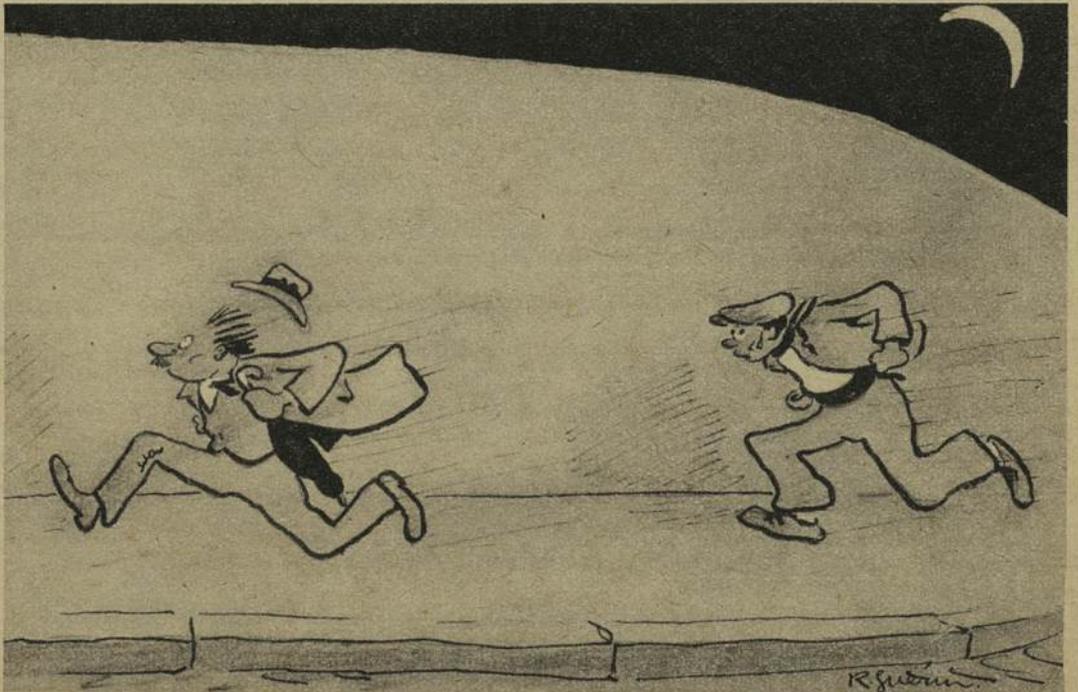


— Ma dernière place ? heu...
Madame... j'étais dans les envi-
rons de Paris, à Fresnes-les-
Rungis... dans une grande ad-
ministration.

PRÉCAUTION



— Ne craignez rien, chère amie !
Restez là !... Je vais... à deux
pas... pour chercher un agent.



— Mince, alors !... pas possible !... c'est un champion du monde
de course à pied !...

Outre toutes les enquêtes, toutes les visions photographiques, tous les échos, toutes les rubriques qui en font le magazine le plus passionnant du monde, le véritable hebdomadaire des faits divers et de l'aventure,

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

a publié pendant l'année 1929

Les reportages

de J. KESSEL : *Nuits de Montmartre.*
 de PAUL BRINGUIER : *Les derniers rois du Maquis. Noël au poste. Du pont des désespérés à la halle aux refroidis. Andorre, république des contrebandiers. Sous le masque de Deauville. Sous la cagoule de Lourdes. Rocamboles ressuscités. Le mystère des gares.*
 de HENRI DANJOU : *Les pompiers de Paris. La râfle. Le mystère du cercueil de toile. Les bas-fonds de Marseille. Au son de l'accordéon. Le laboratoire du mystère. Dans Paris souterrain. A Saint-Lazare. Un jour à la Petite Roquette.*
 de MARIUS LARIQUE : *Les sequestrés. La guerre des books. Si le jeu prenait dans un grand magasin de Paris... Le secret du doping. Les scapels qui accusent.*
 de HENRI DROUIN : *Service de nuit. Au pays de l'amour vénal.*
 de GEORGE R.-L. MANUE : *La Légion étrangère refuge des affligés.*
 de ANDRÉ SALMON : *Charles Barataud.*
 de EMMANUEL BOURCIER : *Les secrets de la contrebande.*
 de JACQUES DYSSORD : *Londres secret.*
 de P. DROUAIRE : *Les nuits du Bois. Le secret de Mestorino.*
 de F. DUPIN : *Le cadavre dans la malle.*
 de RENÉ GUETTA : *Hollywood et ses mystères.*
 de ROCHAT-CENISE : *Les drames des cimes.*
 de FRED ESSOR : *A 4.000 mètres d'altitude avec les contrebandiers.*
 de EMILE CONDROYER : *Les prisonniers de la mer.*
 de MARISE QUERLIN : *A Doorn, prison d'Empereur.*
 de A.-H. FLASSCH : *Une visite au docteur Locard. Vos papiers!*
 de MARCEL PETIT : *La pègre à l'ombre de Paris.*

Les romans

de S.-S. VAN DYNE : *La Série sanglante.*
 de ETIENNE GRIL : *La Plaie en triangle.*
 de EDGAR WALLACE : *Les Quatre.*
 d'UN MEURTRIER IMPRÉVU : *Cellule 11-7.*

Les enquêtes

de J. KESSEL : *Les meurtriers imprévus. Cinq aventures autour du monde.*
 de PAUL BRINGUIER : *La guerre du lait. Conspirateurs modernes. L'énigme de Glozel. Les crimes de sadiques.*
 de HENRI DANJOU : *Taloueurs et taloués. Crimes de gosses. Chansons de prisonniers.*
 de GROVER WALLEN, chef de la police à New-York : *Comment je combats le crime.*
 de EMILE ZAVIE : *Le secret de Barataud.*
 de L.-F. AUPHAN : *Les vols à l'étalage.*
 de JOSEPH PEYRÉ : *Les policiers du Désert. Si l'émeute avait grondé...*
 de MAX BIHAN : *Les derniers mots des condamnés à mort.*
 de EUGÈNE DIEUDONNÉ : *Forçats.*
 de FRÉDÉRIC BOUTET : *Ceux qui tuent.*
 de ANDRÉ REUZE : *Les dessous et combines des Six Jours.*
 de C.-A. GONET : *Les drames du Tour de France. Truquages, erreurs et combines du sport.*
 de VICTOR FORBIN : *Les suppliciés volontaires. Quand les Forêts brûlent... Sous le signe de la magie. Le navire cauchemar. Quand sévit la loi de Lynch. Chasseurs de têtes. Crimes et châtements en Chine.*
 de J.-CH. CHANEL, ancien gouverneur de la Guyane : *Ce que j'ai vu au bagne.*
 de HENRI DROUIN : *La science contre le crime.*
 de RALPH OYLER : *Mes chasses aux trafiquants de drogue.*
 de PIERRE BÉNARD : *Nos maîtres en pantoufles : Campinchi, Maurice Garçon, Henri Robert, de Moro-Giafferri, Henry Torrès.*

Et les annales les plus curieuses qui aient jamais été écrites, relatant les vies extraordinaires de :

Gaspard de Besse, Lacenaire, Vidocq, François Derues, Fieschi, Louvel, Orsini, Maingrat, Victoire-Salmon, la « Goulue », Praslin, Mata-Hari, Sophie Daw, Pontis, Marie Mesmin, Benjamin Appert, Antoine Léger, Giles de Rais, Marie Lafarge, Claude, etc...

Une pièce de André de Lorde et Henri Bauche :

MAGIE NOIRE, drame en deux actes

Et des nouvelles de :

J. KESSEL, RENÉ BIZET, PIERRE BILLOTEY, LOUIS ROUBAUD, GEORGES SIM, ARTHUR GUITERMAN, ETC., ETC...

...et, ce qui n'est à dédaigner par personne

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

a, en outre, distribué 150.000 francs de prix aux lauréats de ses Concours, parmi lesquels les fameuses ÉNIGMES de Georges Sim.

Ashelbé International Detective C^o

SIÈGE SOCIAL :

34, rue La Bruyère - Paris

■ ■ ■

LONDRES - BERLIN - NEW-YORK

CODES :

— BENTLEY'S CODE —
A. B. C. 5 th. EDITION
A. B. C. 6 th. EDITION
— LIEBER'S CODE —
PRIVÉ CODE

■ ■ ■

TÉLÉPHONE :
TRUDAINE 85-18
TRUDAINE 53-97

ADRESSE
TÉLÉGRAPHIQUE :
ASHELBE-PARIS-90

Directeur général :

M. ASHELBE

*Président de l'Association Internationale de Détectives
Directeur de la police des magasins
et de la Société de Garde-Assurance*

Enquêtes :

Crimes
Vols
Abus
de confiance
Faux
Contrefaçons
Accidents
Incendies
Avant
mariage

■ ■

Recherches :

Dans l'intérêt
des familles
Objets perdus
ou volés
Automobiles

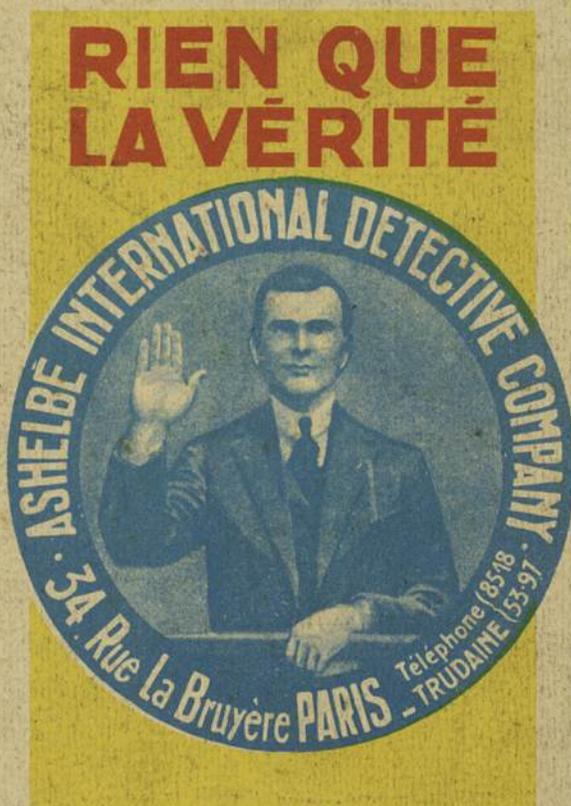
Protection :

Caissiers
Garçons
de recettes
Contre
les violences
et agressions
Contre
le chantage

■ ■

Surveillance :

Usines
Banques
Propriétés
Entrepôts



Fourniture immédiate de gardes armés
en uniforme pour services de jour et de nuit

■ ■ ■

**Les services de l'Ashelbé-International Detective C^o
sont assurés par un personnel habile et éprouvé**

Maison de confiance possédant les meilleures références